534
2

John Carter Brown

715

LES

BIGARURES

D'UN

CITOYEN DE GENÈVE

ET

SES CONSEILS REPUBLICAINS

DEDIÉS

AUX AMERICAINS

Avec quantité d'Anecdotes amuſantes, intereſſantes & autres pour ſervir à terminer l'hiſtoire des Jéſuites.

TOME SECOND

AUX DEPENS
du Congrès-Général en Amerique
1777

JOHN CARTER Esqu M/M.

Tome ſecond.

Lettre XIII.

Satyre liée avec la dernière lettre du Tome précedent. Page 1

Le R. d. P. protege les Jeſuites à quel prix. 7

Tolerance conſeillée. 9

Dans quelle intention on doit plaider contre la ſuperſtition. 11

La Tolerance a déja fait beaucoup de bien à l'Europe. 14

Les Jeſuites abbatus pour jamais. 15

Ce coup d'Etat avantageux aux Colonnies Angloiſes & pourquoi. ibid.

Lettre XIV.

La Democratie le plus heureux des gouvernemens. *Page* 17

Les trois principaux piliers d'un Etat. 19

Les Miniſtres des autels ne doivent s'occuper, que du ſpirituel & non du temporel. 20

Une bonne police eſt l'ame d'un bon gouvernement. 26

Divers tableaux de cette adminiſtration eſſentielle avec des exemples frappans. 30

Abus criminels, qui en reſultent. 35

Anecdotes à ce ſujet. 40

Lettre XV.

Police, juſtice, education & bienfaiſance ſont la baze d'un bon gouvernement. 45

Anecdo-

Anecdote du procès du Chev. du Rozel de Fontenay contre Perrin, pour prouver une mauvaise police. Page 49

Lettre XVI.

Fausse idee que l'on se fait de la police. 63

Lettre XVII.

Moyen unique pour introduire les vertus. 69

Paralelles relatifs à cet objet. 76

Eloge & Critique de quelques usages en Suisse. 78

Tableaux du sentiment d'humanité des Bernois bien digne d'être imité par tout. 81

Lettre XVIII.

Fierté d'habitude des grands bourgeois de Berne & pourquoi. 85

Il n'y a point de règle sans exception. 88

l'Vvrognerie tolerée & pourquoi. 93

Lettre XIX.

Autre preuve de la neceſſité d'une bonne police. Page 96

Ce que c'eſt que la vertu. 102

Definition de l'amour de la patrie. 107

Lettre XX.

Suite des abus de la police. 113

Jeuneſſe trop licencieuſe à Genève. 117

Enfant gâté dans la même ville. 118

Lettre XXI.

Choix qu'il faut faire pour confier l'adminiſtration d'un gouvernement à des hommes integres. 133

L'education de la jeuneſſe particulièrement recommandée. 134

Les pauvres neceſſiteux plus encore recommandés & pourquoi. 135

Abus

Abus dans la plupart des etabliſſemens, qui ſe ſont faits en faveur des pauvres. Page 136

La richeſſe des Grands ne provient que de la ruine des hommes tombés dans la pauvreté. 142

Les devoirs indiſpenſables de l'humanité. 145

Vers à la Critique. 153

Lettre XXIII.

Suite de la lettre précedente. 159

Prière des amis de l'humanite. 163

Le miracle de St. Macaire Hermite. 173

Felicitation ſur la nouvelle rependuë en Europe de la priſe de Quebeck par les Coloniſtes. 179

Raiſonnemens de quelques politiques ſur cet evenement. 183

Les Suiſſes peuvent ſervir de modèles à tous les hommes charitables des autres Nations. Page 192

Pourquoi les proteſtans ſont plus charitables que les C. R. 194

La Suiſſe le refuge des deſerteurs. 195

Les deſerteurs en abuſent, & en ſont charitablement expulſés. 196

Humanité des Suiſſes à leur egard. 200

Les Reformes parmi les troupes font quantité de mandians. 202

Près de 500 mandians periſſent dans les priſons de Provence. 204

Les rechappés incendient la forêt de Leſterelle. 206

Lettre XXV.

Les reſſorts de la providence Ode. 209

Motifs qui doivent redoubler les ſentimens d'humanité des Americains. 220

Qua-

Quatorze mille pauvres sacrifiés à la Cayenne. Page 223

Lettre XXVI.

Recapitulation des devoirs de la justice, de la police & de l'humanité envers les necessiteux. 225

Fondations en Angleterre en faveur des pauvres & les abus, qu'on en fait. 227

Les Autos sacramentales & les Autos da fè soi-disant inventés pour rendre service à l'humanité. 234

Moyens plus doux inventés par Mr. le Comte d'Aranda. 236

Les Jesuites expulsés d'Espagne & pourquoi. 237

Stratagème des Jesuites de Nancy. 241

Analyse de l'anecdote du père Girard & de la Cadiere. 244

Empoiſonnement fait par les Jeſuites de Breſt impuni. Page 246

Diſtinction qu'il y avoit a faire chez les Jeſuites. 247

Jeſuite trompé dans ſes eſperances. 256

Jeſuite eſcroc au nom d'une Princ. d'Al. 260

Lettre XXVII.

Les Jeſuites avoient choiſis le Paraguay pour y fonder un Royaume deſpotique. 266

Ils etoient les auteurs des decrets de la Cour de Rome. 269

Ruinent la France & d'autres Etats. 271

Demandent le Concile d'Ambrun. 272

Ils compoſent des theſes contre l'autorité des Souverains. 277

Quel-

Quels etoient leurs eſpions ? *Page* 278

Perſecutent à la Chine le Cardinal de Tournon, & permettent au nouveaux Chretiens d'entendre la Meſſe le matin, & d'encenſer les Idoles l'après-midi. 279

Profitent du libertinage des Enfans pour s'enrichir. 280

Trois theatres dans leur couvent à Parme. 282

Font deſerter les ſoldats en Eſpagne. 283

Un Vice-Roi confisque leur contrebande au Mexique. 289

Fragment des Sarcelades de l'Abbé Grecourt. 291

Lettre XXVIII. & dernière.

Principaux reſſorts dont ou doit ſe ſervir pour fonder un bon gouvernement. 301

Les

Les quatre points cardinaux du legislateur. Page 307

Humanité des anciens Romains en paralelle avec la Charité chretienne. 309

Tous les hommes ſans exception ſont expoſés à changer de fortune. 311

Portrait d'un Avare en paralelle avec celui d'un cœur bon, juſte & humain. 314

LE

LE CITOYEN DE GENEVE

AUX AMERICAINS.

Lettre treizième.

Quoi! ma dernière Lettre ne vous a pas effrayés mes chers Americains, & cependant voilà les épées Irlandoiſes benites dans toutes les formes? mais comme les fourreaux ne le ſont pas encore & ne le ſeront, ni cette année ni l'autre, vous aurez le tems de reſpirer & de vous preparer au combat.

On prétend, que Ste. Magdeleine, qui doit en faire la cérémonie, s'eſt entierement declarée en votre faveur, & qu'elle ne veut benir tous ces étuits, que les uns après les autres. On lui en a preſenté tout à la fois cinq mille bien comptés: De ſorte que ſi ce

grand œuvre eſt achevé vers la fin de 1779. elle n'aura pas employé ſon tems à racommoder ſes dentelles. Je ſoupçonne beaucoup que ce qu'elle en fait, eſt bien moins par nonchalance, que pour ſe venger des Dames & des Madones, qui lui ont fait monter le rouge au viſage en lui reprochant ſes petites eſcapades de jeuneſſe.

Au reſte prenez là - deſſus vos arrangemens. Vous êtes ſages & prudens, je n'ai pas beſoin de vous en dire davantage.

A propos j'ai ouï dire, que l'on devoit encore convoquer dans quelque tems un conclave general de toutes les Vierges de l'Univers ſoumiſes à la politique Romaine, on prétend que celles des Colonies Portugaiſes & Eſpagnoles s'y trouveront & que dans cette Sainte & Virginale aſſemblée on y traitera des matières de la dernière importance.

Je ne ſçai pas où pourroit ſe tenir ce grand Concile, à moins qu'on ne batiſſe une Salle exprès qui commence aux pieds des Alpes, & qui finiſſe dans la Calabre tout au bord de la Mer en face des Archipelles.

Un

Un certain prophète a deja publié, que pluſieurs de ces Dames, ont projettées de propoſer une Reforme, & la ſuppreſſion d'une multitude d'abus ſcandaleux, qui diſent elles, deshonorent l'eſpèce humaine.

Pluſieurs d'entr'elles, ont fait entendre par de certains ſignes, plus éloquens que les énigmes du Mercure, que ſi on n'exiloit pas la ſuperſtition en la relèguant dans le Grönеland ou ſur les bords de la mer glaciale; qu'elles déſerteroient leurs chapelles & s'affranchiroient pour toujours de l'eſclavage ou l'on les retient. Ah! que de larmes leur fuite feroit verſer à toutes ces bonnes femmes que la bigotterie embraſſe avec autant d'habitude que d'enthouſiasme.

Felicitez-vous mes chers Americains, felicitez-vous, de ce que vos chères moitiés ne ſont pas de ce nombre; & que grace à votre ſage Inſtitution, on ne verra jamais parmi vous de ces ſcènes ſcandaleuſes, qui revoltent à la fois le bon ſens & la raiſon, pour n'enrichir que des fourbes & des féneants.

Puisque vous êtes certain me direz vous, que nous ne ferons jamais infectés de cette contagion, pourquoi voulez-vous donc nous occuper par des relations, qui ne ſont point analogues à nos affaires? Pourquoi?

Premierement afin de vous faire mieux goûter votre bonheur: & ſecondement afin que vos ſages Legislateurs prennent de ſi bonnes meſures contre tout ce qui s'appelle fanatisme & ſuperſtition, que jamais l'un & l'autre puiſſent prendre racine dans toute l'etenduë de votre heureuſe Republique.

Je vous l'ai deja dit, les fautes des Nations qui en ont fait d'eſſentielles, ne ſont pas des objets ſur leſquels ou doive tirer le rideau de l'indifference. Il faut en parler pour en éviter de ſemblables. Il faut en parler pour contribuer s'il eſt poſſible, au ſoulagement de ceux qui s'obſtinent à porter un joug, qui les accable au prejudice du bien public & de leur interêt particulier.

Que nous importe direz-vous, que les Eſpagnols & les Portugais nos Voiſins, faſſent

des

des ſacrifices à des Idoles ou n'en faſſent point? Il vous importeroit bien davantage s'ils n'en faiſoient jamais, que ſi c'etoit en partie à vos dépens.

La Superſtition eſt un voile des plus épais, & qui dérobe à la vuë de la plûpart de ceux qu'elle enchaîne, les vrais devoirs de la Religion. Eſt-ce que ces devoirs n'embraſſent pas également l'Amour du prochain & la probité?

Tot ou tard vous ſerez liés d'interêt réciproques avec ces Nations, ſi vous ne l'êtes pas déjà par le commerce: Alors vous éprouverez que le ſuperſtitieux etouffe le ſcrupule bien plus facilement que l'homme inſtruit par une morale pure & conforme aux intentions de tous les plus ſages Legislateurs.

Le ſuperſtitieux en mettant au rang des reprouvés tous ceux qui ne participent pas aux ſacrifices, qui ſe font aux Idoles qu'il encenſe, ne croit pas que ce ſoit un crime de manquer de foi à des gens, qui ſelon ſa doctrine ſont damnés. Ecoutez comme il raiſonne. J'ai

trompé . . . Qui? . . . un Heretique. Eh bien! le mal n'eſt pas ſi grand . . . je m'en confeſſerai: je donnerai un cierge de deux ou trois livres à la vierge: Mon Confeſſeur ne le laiſſera pas brûler en entier: j'aurai l'abſolution, & le profit de mon larcin me fournira encore de quoi retirer une ame ou deux du Purgatoire: Qui, à ce prix-là, ne feroit pas charmé de reduire à l'Aumone des incrédules?

O mes chers Américains! les exemples que je vous citerai en tems & lieux des dangers où ſont expoſés de fort honêtes gens, par le fanatisme & la ſuperſtition, vous feront bien connoître combien il ſeroit à ſouhaiter que tous les hommes, qui vivent en ſociété, fuſſent eclairés au même dégré de ſageſſe & de probité, à fin de ne rien entreprendre au préjudice de ceux, qui ne connoiſſent que la droiture & l'equité.

C'eſt parceque les premiers législateurs n'ont pas prévûs de longue main les abus, que peu à peu ils ſe ſont introduits pour accabler les ſocietés humaines de mille maux.

Un

Un grand Roi me dira-t'on, les a appellés pour les tollerer dans ſes Etats. Querini & Schafkatsher l'ont perſuadés. . . Non, non, il avoit plus d'eſprit qu'eux: il a ſenti la néceſſité, ou il ſe trouvoit alors d'acquerir des tréſors pour faire face à une légion d'ennemis. Cette néceſſité lui a fait recevoir tout ce qu'il condamnoit interieurement, bien certain que le tems & l'interêt détruiroient par gradation toutes les opinions étrangères, que la Religion dominante engloutiroit peu à peu. Vous me direz, qu'il ne devoit cette penſée qu'au célèbre Voltaire. Il n'en eſt pas moins vrai, que ſa politique n'etoit qu'une politique de neceſſité, & non pas de précaution.

Vous n'êtes pas dans le cas mes chers Américains, d'être obligés de tollérer par néceſſité une ſocieté de ſuperſtitieux; mais vous êtes dans l'abſoluë néceſſité de vous précautionner contre ſes établiſſemens futurs dans les Provinces, que vous gouvernez veritablement en Pères de la Patrie.

La malice humaine prend tous les jours de nouveaux maſques pour parvenir à ſes fins.

La fénéantiſe eſt induſtrieuſe à ſe frayer l'accès au bien-être par tous les moyens, qui ſe preſentent à ſes idées, & cette fénéantiſe ſous le manteau de la dévotion, ou ſous le froc deguiſé de Miſſionaire, fait de terribles ravages ſur l'eſprit des peuples mal inſtruits; toujours trop enclins à croire les petites hiſtoriettes miraculeuſes avec leſquelles on les amuſe. Si ce que je vous dis n'étoit pas, on n'eût jamais trouvé dans les montagnes de l'Irlande cinq mille hommes devoués au Trône Papal, pour les armer contre vous.

Vous avez dans vos Colonies quelques Catholiques-Romains, qui vont droit leur chemin relativement aux devoirs du Citoyen, mais qui d'ailleur eſclaves des préjugés de l'enfance, ne font que ſuivre les impulſions de ces mêmes préjugés dans l'eſperance d'acquerir le Ciel. Le danger ne ſera jamais de ce côté-là tant que ces pauvres aveugles, n'auront pas des Apotres qui viendront clandeſtinement embraſer leur zèle pour les armer, s'ils le peuvent contre les loix fondamentales de votre Republique.

C'eſt

C'eſt ſur l'entrée de ces Miſſionnaires dans vos Colonies, que vous devez faire veiller attentivement. Il n'eſt pas fort difficile de les connoître à leur air humble, & ſoumis en apparence; mais plus particulièrement à leur fénéantiſe de profeſſion ou d'habitude.

Si vous en découvrez quelqu'uns croiez moi; faites-leur épouſer une bonne charruë: traitez-les enſuite comme ils le mériteront par leurs travaux, & cela le plus humainement, que vous le pourrez ſans gèner leur conſcience. N'imitez jamais les chefs de leurs opinions érronnées, qui ne pardonnent pas aux Miſſionnaires Apoſtoliques de la Reforme.

Il eſt de la prudence de ſe précautionner contre la naiſſance des erreurs, ou des Dogmes, qui peuvent nuire au repos ou à l'interêt de la ſociété; mais il eſt honteux à des Legislateurs de nommer des bourreaux, & de faire élever des échaffauds, pour y immoler des hommes que l'on croit Hérétiques. Dieu eſt aſſez puiſſant pour ſoutenir ſa propre cauſe. Elle eſt d'une nature trop divine pour

que

que de foibles mortels ofent s'émanciper à vouloir en être les Avocats & les défenſeurs.

Occupons-nous à faire valoir de notre mieux la cauſe du bon ſens & les droits de la raiſon, nous aurons de l'ouvrage de reſte, & jamais le tems d'être les artiſans des malheurs d'autrui.

La ſuperſtition fait elle partie de la cauſe de Dieu? Oui ſans doute: puisqu'elle deshonore le vrai culte, qui doit uniquement lui être conſacré.

C'eſt donc, me direz-vous defendre la cauſe de l'Etre-ſuprême, que de plaider contre la ſuperſtition? Ce ſeroit bien cela ſi les concluſions du playdoier, n'avoient en vuë que la gloire du Créateur, que mille Creature ne peut obſcurcir; mais plaider contre les abus qui dérivent des préceptes ſacrés, ou plutôt à qui ces preceptes ſervent de couvertures pour tromper le genre humain, n'eſt autre choſe que d'empêcher les ſimples & les gens de bonne-foi d'être la dupe de leur ttop légere

gere crédulité. D'où il en reſulte un bien tout
fait viſible pour eux mêmes & un avantage
éel pour celui de l'Etat.

Un ſuperſtitieux commence par ſacrifier un
tems précieux à remplir les devoirs, que la ſu-
perſtition lui preſcrit, ce qu'il ne peut faire
qu'en négligeant ceux de ſa vocation.

Les offrandes reïterées que des Chapelains
affamés ſçavent adroitement retirer de ſa dé-
votion, retraiciſſent ſans qu'il s'en apperçoi-
ve, ſes facultés. Sa famille en ſouffre & le Fiſc
y perd proportionellement aux reſſources, qu'il
pourroit trouver dans les épargnes de ce par-
ticulier.

Les Prêtres ſont les ſeuls, qui vivent à ne
rien faire, du produit de ces pieux ſacrifices.
Ce ſeroit encore quelque choſe, ſi par leurs
ſages exhortations les devots à St. Joſeph, à St.
Antoine de Padouë, & autres Saints, en de-
venoient meilleurs citoiens: mais point du
tout. Ces Meſſieurs ne leur parlent que de
prodiges miraculeux, & jamais d'amandement.

Quel-

Quelques *Oremus* en langue morte débités à la hâte terminent la cérémonie. Quels fruits l'eſprit & le cœur peuvent-ils retirer de ce langage muet? L'èxperience prouve aſſez que le ſuperſtitieux n'en devient ni plus juſte, ni plus ſobre, ni plus moderé, & bien loin d'en rapporter des ſentimens d'humanité, il n'en devient que plus dûr envers les véritables pauvres, & cela par l'impuiſſance, ou il ſe met de donner tout à la fois à ſa famille, à l'Etat, à la chapelle & aux indigens.

Tout ce que vous nous dites-là, n'eſt point nouveau, me direz-vous? Non: mais les remedes, que j'indiquerai, pourroient le devenir dans le beſoin, & qui ſçait s'ils ne pourroient pas engager de ſages Législateurs, les uns à prevenir, & les autres à arrêter, le torrent des abus, qui innondent encore des Provinces & des Roiaumes entiers.

Mais ces Roiaumes & ces Provinces me repondrez vous, ne font point partie de nos Colonies. O mes chers Americains! Soyez auſſi juſtes dans vos penſées que dans vos actions.

ctions. Vous êtes hommes: Voudriez-vous l'exemple de ces Chanoines & de ces Moines féneants, que le bonheur n'exiſtât que pour vous ſeuls: & ſi par votre poſition vous êtes jamais obligés d'avoir des liaiſons avec des peuples étrangers, ne feriez-vous pas plus charmés de les trouver tels que vous, bons, juſtes & humains, que ſi vous les trouviez, méchans, iniques & trompeurs?

Faites toûjours des vœux non pas ſeulement pour la converſion des nations barbares, mais encore pour la correction des mœurs de tous les peuples de l'Univers.

Un Mahometan, un Juif, un Chinois, ou un Siamois, qui vit de bonnes mœurs; & à qui ces mœurs ont enſeigné d'être juſte, humain & ſécourable, mérite-t'il moins votre eſtime que cet Illinois votre voiſin, qui auroit appris à penſer & à âgir avec autant d'equité & d'humanité que vous le faites? Si l'on remontoit à la ſource de tout ce, qui s'eſt fait de bien dans ces derniers tems en faveur de l'humanité, on trouveroit aiſément que ce

n'eſt

n'eſt q'aux conſeils généreux de ces homme éclairés par les ſages leçons de la philoſophie, à qui l'on en eſt rédevable.

N'eſt ce pas autant par la force du bon ſens & de la raiſon, que par le ſecours d'un ſentiment véritablement humain, que des nations entieres ſe voient délivrées de ces cruels *Autò da fè* qui conduiſoient au bucher des milliers de victimes innocentes, ſacrifiées à l'avarice des Chefs de la plus ſanglante ſuperſtition?

N'eſt-ce pas par les répreſentations reiterées d'une ſage & prudente tollerance, que l'on à ceſſé en France & en Piemont de perſecuter ceux, qui ne demandent que d'être fideles à leur Souverains, & aux devoirs d'une bonne conſcience?

Mais par quel eſprit! par quelle ſageſſe! & par quel ſentiment! eſt-on venû à bout d'abbatre les têtes renaiſſantes de cet Hydre, qui en vomiſſant le poiſon de la doctrine la plus dangereuſe, cherchoit à s'elever ſur le trône des Empereurs & des Rois!

C'eſt

C'eſt à Vous immortel Aranda, à qui l'humanité doit ériger des Autels. Hercule avec toute ſa force & ſes vertus, n'auroit pas pû conduire ce coup d'Etat avec plus de promptitude & de ſécurité.

Penſez vous mes chers Américains, que ce coup d'Etat ne s'eténde pas juſques à vous? Vous êtes trop éclairés pour ne pas ſentir cette verité. Si jamais l'Empire Jéſuitique eût commencé à prendre naiſſance, c'auroit été ſûrement dans le Paragay, qu'ils en eûſſent jettés les premiers fondemens, & ſi de près en près, ils eûſſent projettés de s'étendre, comme le fit jadis le Vainqueur de Darius, croyez vous que vos arrières petits Neveux n'auroient jamais été dans la triſte néceſſité d'expoſer leur vie pour repouſſer ces conquerans ambitieux.

Ce que je viens d'alleguer eſt une preuve bien claire, que ſi l'on n'avoit pas eu le courage de devoiler des vérités eſſentieles, que jamais l'eſprit de moderation n'eût fait des progrès auſſi avantageux que ceux dont on

ſe

ſe reſſent dans preſque toute l'Europe depuis la Reformation.

L'œuvre eſt-il achevé? il faut ſe taire. Ne l'eſt-il pas? il faut écrire non pas avec l'acharnement d'un Jurieu, ni l'emportement d'un Sacheverel, mais avec la gaïeté d'un Swift & le bon ſens d'un Marmontel, s'il eſt poſſible.

Au défaut de l'eſprit de l'un & de l'autre, permettez moi mes chers Américains, de vous faire des tableaux, ou vous reconnoîtrez toujours que j'ai autant vos interêts à cœur, que ceux de tout le genre-humain.

On n'a jamais rien à craindre de la Vertu. Pourquoi ne s'efforceroit-on pas à la faire connoitre? Si les crimes ſont nos énnemis, pourquoi ne leur ferions nous pas la guerre?

Combattons en Heros, qui pour l'humanité,
D'etouffer les forfaits ſont leur félicité.

Je ſuis & ferai toujours

Mes chers Américains

Votre Admirateur.

Lettre

Lettre quatorzième.

Je vous ai déjà donné mes chers Américains, quelques idées generales pour l'inſtitution de votre Republique naiſſante: Le ſurplus dépend des lumières de vos Législateurs. Ils ſont à même de juger de vos poſſibilités: ils ont devant les ieux des objets ſur les quels ils peuvent établir leur Plan. Ces objets ſont trop éloignés de ma vuë, pour que je puiſſe prononcer definitivement ſur l'Uſage qu'on pourroit en faire ſur tout dans la criſe ou vous vous trouvez.

Vous êtes Peuples, ou vous le ſerez par votre Aſſociation. Voilà la première baſe ſur la quelle votre Gouvernement peut ſe fonder.

Si vos Chefs ſont ambitienx, vous ſerez Ariſtocraticiens héréditaires: Alors je n'ai plus rien à dire: S'ils ſont véritablement Amis de leur Patrie? vous ſerez Démocraticiens: Si comme tels vous tenez ferme; vous le ſerez longtems, & heureux. Là deſſus je peux encore vous dire bien des choſes pour vous

encourager à refferrer de plus en plus votre Union.

Je n'irai pas vous offrir pour modèles, *Lycurgue*, *Solon*, *Romulus* ou quelqu'autres Législateurs de l'antiquité: prenez ce qu'ils ont faits de mieux, mais ne ſoiez jamais copiſtes trop fidêles. Les choſes vous le ſçavez, changent de face avec le tems & les uſages, ce qui étoit bon ſous Titus ne valoit rien ſous Tibére. Les préjugés reçûs & les mœurs actuelles ſont les premiers reſſorts, qui doivent donner de l'ame à la Législation. C'eſt avec cela qu'un ſage Législateur peut inſtituer par de ſages Loix un Gouvernement, qui, *s'il n'eſt pas le meilleur, ne ſoit pourtant pas le pire.*

Si l'on paſſe en revuë l'hiſtoire de tous les Etats & de toutes les Republiques anciennes & modernes, avec ce qui s'eſt fait pour l'inſtitution de leurs Gouvernemens, on trouvera beaucoup plus de mal à éviter, que du bien à pouvoir prendre pour modele. Pour éviter le mal, il faut avoir des connoiſſances fort étenduës, & ſçavoir lire dans l'avenir par les évenemens des tems paſſées. Pour ſuivre le bien,

il

il faut être juſte & vertueux. Avec ces qualités effectives un Législateur n'a pas beſoin de recourir aux prodiges & à l'impoſture. Ceux qui pour faire reſpecter leurs loix, ont fait parler les Dieux & les Oracles ſçavoient bien, qu'ils avoient à faire à des eſprits bornés & privés des notions propres à leur faire reconnoître l'exiſtence réelle du Créateur & l'etenduë de ſon pouvoir.

Aujourd'hui ces reſſorts déjà uſés, ne ſerviroient qu'à ridiculiſer celui, qui ſe hazarderoit à vouloir les mettre en œuvre.

Avoüer l'exiſtence d'un ſeul Dieu, approuver la doctrine déjà recuë en ſon nom, & exalter l'amour du prochain ; voilà trois piliers bien ſolides, & qui ſe trouvent déjà tous faits, ſoit pour étendre ou ſoit pour racourcir les plus ſages loix, ſelon le beſoin que les peuples peuvent en avoir.

Le Législateur ne prêche pas ; mais il doit être le premier Guide des Predicateurs : non pas pour vétiller ſur les points de la doctrine, mais pour veiller, & faire en ſorte que cette

doctrine ſoit toujours accolée aux devoirs du Citoyen. Parcequ'il eſt abſolument néceſſaire pour le bonheur & la tranquilité d'un Etat, que l'Adminiſtrateur des Treſors du Ciel, n'en puiſſe jamais faire uſage au préjudice des Treſors de la République ou du Souverain.

N'ai-je pas vû il y a 50 ans environ, à Hambourg une populace ameutée & ſe livrer à des excès outrageans contre la Maiſon du Miniſtre Imperial? Qu'en eſt il reſulté? Une punition bien méritée, que le Citoyen innocent a été obligé de partager avec le Bourgeois coupable entraîné par les expreſſions trop ardentes d'un prédicateur fanatique.

J'ai vû, & il n'y a pas encore bien des années des Miniſtres ſoi-diſant de l'Evangile, uniquement animés par un eſprit de fanatisme, de vengeance & d'interêt, mettre à l'ecart l'eſprit de la douceur & de la patience évangelique, pour engager les peuples à ſe roidir contre la volonté du Souverain.

Je n'examinerai pas quant au fond de la queſtion, ſi ces Apôtres orgueilleux & vindicatifs

catifs étoient fondés par quelque motif humain à ſe déchaîner avec autant d'emportement & de haine, qu'ils en faiſoient paroître dans leurs Sermons. Je tranche le môt: Je dis, qu'ils avaient tort quant au fait & quant à la forme: Parceque leur chaire n'etoit point celle de la législature, & que leur authorité ne venoit pas directement d'en haut. Ils pouvoient plaindre des ſujets infortunés; mais ils devoient ſe borner à les exhorter à la patience, & à prier Dieu.

Si le Législateur ne s'applique pas à borner le pouvoir des Miniſtres des Autels, il doit s'attendre que bientôt ils feront tous leurs efforts pour l'etendre auſſi loin, qu'ils le pourront.

Que la Tollerance donne liberté entiere à toutes les opinions particulières, qui ne fixent que le Ciel, cela n'eſt point contradictoire avec l'interêt d'un Etat; mais que l'une de ces opinions prétende s'arroger ſur les autres la Primatie, rien n'eſt plus contraire à la bonne politie.

Il n'y a pas encore deux Luſtres accomplis que dans un Village du Palatinat du Rhin, le Miniſtre Lutherien, animé je ne ſçai pourquoi, contre le Miniſtre de la Reforme de Calvin, vouloit obliger celui-ci, d'enterrer un mort de ſa Colonie, dans ſa Cave ou dans ſon Grenier.

Ce fut envain que le Calviniſte voulut luî reprefenter ſes droits fondés ſur les exemples precedens & d'anciens uſages; le Lutherien nevouloit faire valoir les ſiens que par la Loi du plus fort. En conſequence il fait ſonner la cloche. Cette Declaration de guerre Apoſtolique eût bientôt raſſemblé ſon troupeau, qui tout armé de pied en cap vint ſe ranger ſous l'obéïſſance d'un ſi digne Paſteur.

Celui-ci après avoir poſté tout ſon monde dans toutes les avenuës du Cimetiere, où il s'etoit reſervé le Poſte d'honneur, ouvre la bouche & fait chretiennement pleuvoir une grèle de pierre entremelée de quelques coups de Mouſquets contre le Convoy Calviniſte.

En-

Envain les vivans, qui l'accompagnoient voulûrent montrer de la Valeur, ils fûrent contraints de battre en retraite en abandonnant le defunct à la diſcretion des Vainqueurs. Leur haine étoit trop inveterée pour vouloir lui permettre de pourrir à côté des cadavres de leur communion. Ce pauvre trèspaſſé avoit beau les menacer de ne pas ſentir trop bon & d'infecter l'air. Point de grace: Qu'il mette s'il veut la peſte dans le Village, s'ecrie le Paſteur Lutherien, ce ne ſera pas du moins dans l'etenduë de notre Juriſdiction.

Croiroit-on qu'il eût l'inhumanité de laiſſer deux nuits conſecutives ce mort affligé & abandonné des ſiens, ſans chandelle & ſans Gardes du Corps à la porte du Cimetière, ou il ſeroit encore, ſi par l'Ordre exprès d'un Souverain véritablement digne de l'être par ſa Juſtice & par ſa candeur, la paix n'avoit pas été rétablie & négociée par un détachement de Dragons, qui apprit au Miniſtre Lutherien, que les droits de l'hoſpitalité en faveur des morts, ne pouvoient en rien diminuer ni ſon Bouilli ni ſon Roti.

Que les Miniſtres de la parole de l'Eternel mes chers Américains, n'aïent jamais parmi vous, ni voix active ni voix paſſive, cela dégénereroit bientôt en voix d'autorité ſuprême.

Que les Députés ou les Chefs du Clergé puiſſent porter la parole à votre Congrès-général pour y ſoumettre à l'examen de vos Législateurs leurs Déciſions concernant la diſcipline eccleſiaſtique, cela eſt de Droit: Mais qu'à l'exemple de certains peuples, le Clergé participe à l'adminiſtration des affaires civiles, ne le ſouffrez jamais.

Que ces réſpectables Oracles des volontés du Ciel ne s'appliquent qu'à l'Inſtitution d'une bonne morale, qu'à donner les premiers l'exemple des bonnes mœurs, de la decence, de la charité fraternelle, de la ſobriété, de la temperance, de la droiture & de la bienfaiſance envers les néceſſiteux.

Voilà quels ſont les travaux de leur reſſort, & qui doivent leur ôter le tems de politiquer & de controler les volontés du Souverain,

verain, de même que l'envie de primer ſur les prémiers Magiſtrats & les meilleurs Citoiens. C'eſt en donnant l'exemple de l'humilité, qu'ils doivent repeter en chaire, *que celui qui d'entre vous veut être le premier ſoit le dernier.* Cependant que ce ſoit toujours cette place, qui les faſſe honorer davantage, ſur tout quand leurs actions ſerviront de preuves à leurs predications.

Plus les Miniſtres des Autels ſont néceſſaires à un Etat; & plus l'Etat doit ſe faire gloire d'en avoir un ſoin tout particulier, & faire encore que ce ſoin ne s'etende pas ſeulement ſur les veuves des Paſteurs, mais auſſi ſur leurs enfans.

Un Citoyen qui ſe devouë volontairement à l'inſtruction ſpirituelle & à la conduite du troupeau confié à ſes ſoins, eſt & doit être un membre précieux à la Republique: On doit l'aimer & le chérir autant qu'il s'applique à remplir les devoirs de ſon Miniſtère. Vient-il à s'en écarter? le premier avertiſſement appartient à la claſſe d'où il reſſort, le ſecond aux Magiſtrat ſeculier, & le troiſième

au Tribunal érigé pour punir les incorrigibles.

Vos Peuples mes chers Américains, ſont je le ſçai, un compoſé d'Anglicans, de Nonconformiſtes ſous pluſieurs dénominations; de Lutheriens, de Quakers, de Piétiſtes, de frères Moraves & autres tous déjà naturellement enclins à recevoir des loix juſtes & pacifiques; vous n'en ferez que de cette eſpèce j'en ſuis bien certain, lorſque vous ſerez délivrés du ſanglant fléau, qui vous environne.

Mais voulez-vous travailler éfficacement pour les ſiècles futurs? Etabliſſez dès à preſent une bonne Police. Cet établiſſement eſt d'autant plus néceſſaire, que dès qu'il aura pris la racine qui lui convient, l'Etat en recuëillera à perpetuité les plus heureux fruits.

J'ai remarqué que la plûpart des Gouvernemens en Europe s'y ſont toujours pris trop tard pour ériger leurs tribunaux de polïce, ou pour mieux dire, qu'il n'y en a encore point qui méritent veritablement ce tître.

Dans

Dans la plûpart des Villes ce ſont les Magiſtrats, qui en ont l'adminiſtration, & dans les campagnes des Baillifs, qui faute de bien connoître cette partie en négligent les devoirs eſſentiels.

Demandez à ces Meſſieurs ce que c'eſt que la Police, ils vous repondront qu'elle conſiſte à entretenir la propreté des ruës & à prevenir les incendies: De cent il n'y en aura pas dix qui vous diront, que la Police eſt le premier rampart pour repouſſer les vices & empêcher les crimes de détruire les Cités.

Les Crimes on le ſçait, ne prenent leurs ſources, que dans les vices pouſſés à l'excès, & ceux-ci dans la licence effrenée des paſſions & des mauvais panchans. Donnez des règles à ces panchans & à ces paſſions, vous aurez parmi vous moins de vices & parconſequent moins de crimes.

Si j'etois choiſi pour donner des loix à un peuple, j'etablirois relativement à la Police ce qui ſuit.

Premierement un Tribunal-Général de Police, dans la Capitale, & qui ſeroit comme l'Aſtre, qui répandroit ſa lumière ſur tous les autres Tribunaux, que j'établirois dans les Provinces, même dans les plus petits hameaux.

Toutes les ordonnances relatives à cette partie. ſeroient l'ouvrage des plus ſçavans Juriſconſultes, Avocats generaux de l'Etat, mais qui ne pourroient avoir force de Loi qu'après l'Aprobation du Congrès-général.

Tous ces tribunaux veilleroient ſans ceſſe ſur la conduite des habitans, des Etrangers, paſſans ou autres; & ſelon la grandeur des villes, ils ſeroient ouverts à toutes heures.

Voilà une Charge me direz vous, d'un grand poids, & qui conſtitueroit l'ètat dans des dépenſes immenſes? Point du tout: bien loin que la dépenſe excédât la recette du profit, ce ſeroit celle-ci qui l'emporteroit.

Je ſuppoſe dabord une poſſibilité: c'eſt à dire, qu'il n'y eût pas un ſeul individu dans l'Etat, qui ne fut tenû à le ſervir chacun ſelon ſon rang, ſes forces & ſes moyens.

Alors

Alors chaque Quartier fourniroit à ſon tour les Aſſeſſeurs des Tribunaux de police, dont l'office ſeroit de faire exécuter purement & ſimplement les ordonnances & payer aux contrevenans les Amandes y mentionnées.

Les fauteurs des émeutes populaires, les pertubateurs du repos public, les aggreſſeurs de mauvaiſes querelles, accompagnées de voye de fait; Yvrognes, & gens de mauvaiſe vie, tous ſeroient traduits au Tribunal de la police & condamnés par les ordonnances ſeules aux amandes, dont elles ſeroient mention.

Si pareil établiſſement avoit lieu en France, on ſauveroit j'en ſuis ſûr, la vie à plus de cinq cens perſonnes chaque année, & qui périſſent ou par des combats ſinguliers, ou par des émeutes, ou par des excès de boiſſons, & ſouvent par les chûtes, qui en proviennent.

Il s'y trouve me dira-t'on, des Subdelégués & des Marechauſſées, qui rempliſſent ces emplois. O ſi le Souverain, qui aime la Paix, la Juſtice & l'humanité! ſavoit, comment les marechauſſées s'en acquitent, il en ſeroit trop indig-

indigné pour ne pas y apporter le remede que je propoſe.

L'Etabliſſement des Commiſſaires de poli-ce dans tous les quartiers de Paris, & celui des Juges de Paix à Londres, ſont très ſage-ment inſtitués, mais ils ne produiſent pas en-core un bien auſſi éfficace, que le feroient les tribunaux de police qui veilleroient ſans ceſſe, & ou un chacun pourroit à toutes heures faire valoir ſon bon droit, ſoit contre la fraude ou ſoit contre l'inſulte ou d'autres méchancetés préjudiciables au repos & à la ſureté du public.

Le Conſeil des Dix à Veniſe, & qui ne doit jamais eſt bien moins établi pour la police que pour prévenir les conſpirations contre l'Etat. Trois Senateurs de ce Conſeil ſe relevent alter-nativement de trois en trois heures. Des eſpions à gages, ſont les lumières dont ils ſe ſervent pour les éclairer. Sur la conduite des Citoiens, comme ſur celle des Etran-gers. J'eſpere mes chers Américains, que vous n'aurez jamais beſoin d'un Argus auſſi ſevère, mais ne dédaignez pas d'imiter la pruden-

prudence des Vénétiens dans l'etabliſſement des Surveillans prépoſés pour faire obſerver la paix & la tranquilité dans les marchés publics, de même pour empêcher que les Citoiens ne ſoient trompés, ſoit par de faux poids, de fauſſes meſures, ou ſoit par l'augmentation clandeſtine du prix fixé ſur les denrées de première néceſſité.

Ce ne ſont point des roturiers, mais des Nobles, qui rempliſſent ces petites charges en attendant que leur tour vienne pour en occuper de plus honorables & de plus lucratives.

C'eſt ainſi que l'on peut former de grands Juges & de bons Magiſtrats, éclairés de bonne heure par l'experience qu'ils acquiérent en jugeant de petites cauſes; ils n'en deviennent que plus habiles dans un plus haut rang pour prononcer équitablement ſur celles, qui ſont de plus grande importance.

On peut dire que de tous les Etats de l'Europe c'eſt dans la Capitale & les autres Villes de l'Etat Vénitien, où un étranger riche ou non, eſt le moins expoſé aux in-

ſultes

ſultes de ceux qu'on nomme à Londres the Mab, ou à Paris le petit peuple, à moins que cet étranger, ce qui arrive rarement, ne donne lui même lieu à l'inſulte, par des écarts, que l'on punit généralement par tout.

Comment concilier cette bonne police avec le peu de ſureté, que les voiageurs trouvent ſur les grands Chemins, où ils ne rencontrent que trop ſouvent une puiſſance ſuprême de quatre ou cinq pouces de longueur, qui de force ou de gré fait donner la bourſe?

Leurs Excellences les Podeſtats pourroient mieux que moi vous expliquer ce paradoxe. Tout ce qu'on m'en a dit, ſe reduit à ce que ces Signori ne briguent leurs emploits que pour s'enrichir, & n'importe à quel prix. Ce qui fait que le crime trouve grace à leurs yeux, lorſqu'il peut y faire briller la quantité & la couleur des Sequins.

On me fit remarquer ſur *la Galère Hôpital* un forçât qui dans ce moment là déjeunoit de fort bon appetit, & qu'on m'aſſura s'être rendû coupable de ſept aſſaſſinats: Il y en avoit bien

ſelon

ſelon moi au moins ſix de trop ; mais on me montra en même tems un Philippe, en me diſant, que ce métal portoit avec ſoi beaucoup plus de vertu pour laver le ſang répandû, que tout le ſavon de Veniſe n'en avoit pour blanchir les dentelles de leurs Excellences.

O mes chers Américains, point de graces à de tels coupables : point de graces à ceux qui en accordent de ſemblables : les exemples en ſont trop dangereux.

Qu'une bonne police ne ſoit, que l'avant-courreur d'une juſtice inéxorable pour les grands crimes ; mais toujours indulgente pour les foibleſſes attachées à la fragilité de notre nature.

En France dans chaque Ville on trouve une police differente : & quelquefois trois ou quatre dans une même Cité. Sans qu'un étranger puiſſe ſçavoir dans le beſoin à la quelle il peut s'adreſſer pour ſe plaindre d'une inſulte deshonorante ou d'une injuſtice criante.

Vous a-t-on moleſté ? Vous demandez à qui appartient la connoiſſance de vos griefs ;

on vous répond. Le Commandant en l'abſence du Gouverneur s'en mêle; le premier Préſident s'en mêle; le Procureur du Roi s'en mêle; le grand Prevôt s'en mêle, l'Intendant, le Subdelegué & le Major de la place s'en mêlent, & rarement obtient-on la juſtice, que l'on reclâme, parceque le plaignant n'eſt ſouvent que comme une balle dans un jeu de paulme, que ces Meſſieurs ſe renvoyent les uns aux autres pour s'amuſer, ou pour ſe diſpenſer de s'occuper en faveur du bon droit, & parceque le compere, la comère & la protection du Curé s'en mêlent auſſi pour faire innocenter le coupable; ſi le moleſté s'en plaint, il doit ſe regarder comme fort heureux, ſi ce n'eſt pas lui qu'on punit.

Avancer un fait de cette eſpéce ſans le prouver, feroit une Calomnie très puniſſable. Je reponds, qu'il n'y a pas un François honête homme & de bonne foi, pour peu qu'il ait voyagé dans le Roiaume, qui n'en diſe autant que moi : excepté que ce ne ſoit un Duc & Pair, un Prélat, un Homme élevé en dignité pour qui l'on tire le Canon; à qui l'on preſente

ſente les vins d'honneurs & quelquefois des vers fait à ſa louange, ou pour qui l'on étudie trois mois d'avance de grands complimens qui le font bailler. Certainement que ce grand homme de retour à la Cour, ſe louëra beaucoup de la bonne police, qui aura prévenû ſes deſirs au de là de ſes vœux. Il n'aura pas tort; ni moi non plus.

Si je devois rapporter tous les crimes qui naiſſent du défaut d'une bonne police, j'en ferois un catalogue qui ne finiroit pas.

Un on deux exemples ne tireroient pas à conſequence. Cependant qu'on juge des autres par ceux-ci.

Un certain la Marre à Bordeaux ſçachant que j'avois démelé une cauſe un peu difficile à debrouiller, vint me trouver à onze heures du ſoir, pour me demander des conſeils ſur une affaire, qui venoit de lui arriver. La voici: Il s'etoit aſſocié à un jeune homme horloger de profeſſion, qui arrivant à Bordeaux ſe trouvoit dénué de tout. La Marre lui avoit acheté tous les outils néceſſaires à ſon ta-

lent: il l'avoit équipé de piéd en cape: loué une boutique; procuré des rabillages de montres, par lesquels ce dernier pouvoit gâgner un jour comportant l'autre, quatre livres tournois & tout cela, aux conditions ſtipulées dans un contract en forme; & qui conſtoit, que toutes dépenſes de loier & de nourriture prélevée par égales portions, ce bienfaiteur partageroit également les profits, qui reſulteroient des travaux de l'horloger. C'eſt à dire pour être encore mieux entendûs de tous mes lecteurs; que la Marre payeroit la moitié du Loier & de la dépenſe pour la table. Suppoſons que cela ſe monte à 50 ſols. C'étoit 25 ſols pour l'horloger & de 25 ſols pour la Marre. Il reſtoit donc à l'horloger 55 ſols à partager, 27 & demi pour lui & autant pour ſon bienfaiteur. Combien d'Artiſtes en débutant dans une grande ville avec rien, ne ſouhaiteroient pas à ce prix-là un ſemblable aſſocié?

Sans la Marre, ce jeune homme eût à peine trouvé une boutique à n'y pouvoir gâgner comme garçon que la vie & l'habit.

La

La meilleure union ſubſiſtoit entr'eux deux depuis ſix mois, lorſque pour la troubler arrivèrent comme exprès de Montauban le père & la mère de l'horloger.

L'avarice comme on le ſçait, a toujours l'adreſſe de mettre dans ſes ſpeculations la Juſtice de côté. Ces nouveaux arrivés firent entendre à leur fils, qu'il étoit dupe de nourrir à ne rien faire un homme, qui n'avoit debourſé que quelques centaines d'ecus. Les voilà bientôt tous trois juges & parties ligués contre la Marre, à qui ils ne demandoient pas moins que le rembourſement de tous les profits juſqu'alors reçûs. Que firent-ils ſur le premier refus de celui-ci, qui avoit propoſé mais inutilement des Arbitres? Ils le pourſuivent juſques dans ſon appartement, ou il s'étoit enfermé: enfoncent ſa porte, pour l'aſſaillir & s'emparer de ſes éffets. Ils en étoient là quand la Marre parût chez moi.

Allons chercher la garde lui dis-je: c'étoit une garde bourgeoiſe. Le beſoin du ſecours étoit préſſant.

Soiez bien attentifs mes chers Américains: voici des vérités incroiables: Le bas officier ou le Sergent, qui commandoit cette garde, me repondit, qu'il ne pouvoit ſecourir ni un bourgeois & moins encore un étranger ſans un ordre exprès du Jurat.*) Allons y vîte: ce Sergent & quatre hommes nous y accompagnent. On frappe reſpectueuſement: point de reponſe: On frappe un peu plus fort: point de reponſe: encore plus fort & plus fort juſqu'à ce qu'un domeſtique inſolent en mettant la tête à la fenetre, vint enfin demander par des termes outrageans, pourquoi on avoit l'audace à heure induë de reclamer l'autorité de ſon Maître? Tous ces propos là prenoient encore du tems. Il falloit allumer un flambeau: le briquet étoit égaré. Inſenſiblement on ouvre: on me fait monter à un premier étage, ou je trouve dans l'obſurité un homme fort en colère, & qui s'ecrie dix fois de ſuite: Qu'y a t'il? Qu'eſt-ce qu'il y a? Ne diroit-on pas que le feu eſt dans la Ville de la façon dont vous frappez: Allons donc, dépêchez, parlez,

*) C'eſt le nom des Magiſtrats de Bordeaux.

lez, parlez donc, parlez donc qu'eſt-ce qu'il y a? Morbleu parlez donc.

Mais pour parler, j'attens Monſieur que votre phraſe ſoit finie. Ah! vous faites le raiſonneur. Qu'êtes vous? Qu'êtes vous? Je veux le ſçavoir: Repondez.

Avocat lui dis-je, & qui fait ſon devoir, non pas comme tel, mais comme l'ami d'un homme, qui eſt là bas; que l'on vient d'aſſaillir dans ſon appartement, dont on s'eſt emparé, & ou l'on fourrage actuellement ſes éffets; que l'on a enfermé déhors & qui demande main-forte pour pouvoir rentrer chez-lui juſqu'au jour.

Alors mon Jurat ordonne ſimplement à la garde d'aller faire ouvrir. Après quoi il me demanda le nom de la partie intéreſſée. A peine le lui eus-je décliné, qu'il s'ecria, ah morbleu ſi je l'avois ſçû, il auroit couché dans la ruë, en effet il en vouloit à la Marre.

Pendant tous ces delais, on peut bien juger que les fourageurs avoient beau jeu. Envain les avoit-on ſommés d'ouvrir, même de la part du Roi: ils ſçavoient que ſa Majeſté n'étoit pas là, ils

n'en voulûrent rien faire, il fallut briſer les portes, après quoi la garde s'en retourna fort paiſiblement en abandonnant encore La Marre au reſſentiment de ſes ennemis.

Que dites vous de cette Police? & de la promptitude du ſecours dans une Capitale de Province? Le meurtre n'y a pas mauvais jeu.

Je minute la Requête de la Marre, le délit appartenoit au criminel. Il y avoit fraction & voie de fait en vol & aſſaſſinat: La reponſe du Jurat s'y trouvoit enregiſtrée: La ſageſſe des loix ne l'approuvoit pas tant s'en faut. Que fait-on? On tire la Marre à part & plus par ménaces, que par promeſſes, on l'engage à aſſoupir cette affaire, dont il fut le didon, ou la dupe comme vous voudrez: Mais que dites vous à préſent de cette Juſtice?

Un autre que moi diroit, que tant qu'il y en aura de pareille dans un Etat, que peu à peu il ſe diſſoudra & changera de face.

Quittons Bordeaux: Venons à Toulouſe. David de Beaudrigue le même qui fut le premier & principal Auteur du ſuplice de l'innocent

cent Calas, étoit alors Capitoul ou premier Magiſtrat.

Je deſcends à l'Auberge de l'Aigle. L'Aubergiſte avoit été grenadier & n'en valoit gueres mieux pour celà. Il y avoit déjà pluſieurs jours que j'y logeois, lorſqu'un Vendredi à huit heures & demie du ſoir je rentrai dans ce logis. Je monte à ma chambre; J'en avois la clef: quel fut mon étonnement! en voiant qu'on en avoit ouvert la porte avec fraction, & que le Porte-manteau, qui s'y trouvoit n'etoit pas le mien.

Je deſcends pour demander raiſon de ce procedé: & comme on ne me repondit que par des outrages en me ſignifiant, qu'il n'y avoit plus de gîte pour moi, je me rendis chez le Capitoul pour demander Juſtice.

Il logeoit à un ſecond étage: La Porte de ſa maiſon étoit fermée: Je heurte: il met lui même la tête à la fenêtre, en ſe plaignant avec des expreſſions de Corps de garde de ce qu'on ne lui laiſſoit pas le tems de prendre ſes repas. On m'ouvre, on me fait monter:

J'etois bien vétû, mais la juſtice n'a point d'égards à l'apparence des perſonnes.

David de Beaudrigue ſoupoit tête à tête avec ſa chère moitié, qui n'étoit pas ſa femme entierement, mais qui poſtuloit pour la devenir.

Ne croyez pas que ce digne Magiſtrat attendit, que je lui porta la parole: Ce fut lui qui commença par jurer comme un payen contre mon indiſcretion, qui troubloit le ſeul inſtant de repos qui lui reſtoit. Il m'avoit déjà renvoyé au lendemain, lorſque je lui dis qu'après avoir payé exactement, on me refuſoit le couvert qu'il étoit heure induë. Eh bien me dit-il froidement, allez chercher à l'hôtel de ville le Sergent de Garde: qu'il vienne me parler. J'y cours: le trajet étoit long & pour ſurcroit de chagrin ce bas officier me demande un billet du Capitoul: celui-ci ne m'en avoit point donné: le Sergent ne vouloit pas quitter ſon poſte: Je retourne ſur mes pas: le Capitoul jure encore de plus belle, ordonne à ſon Domeſtique d'aller chercher ce Sergent & quatre hommes: Pendant

ce

ce tems-là je l'informe du délit: Il y avoit fraction. Or qui dit fraction en France dit un cas pendable. Le Sergent étant arrivé: Allez lui dit fierement ce noble Magiſtrat avec Monſieur, & ſçachez pourquoi on ne veut pas le loger & venez m'en rendre compte?

Le Sergent étoit honête homme, il fit ſon devoir, & voici la reponſe de l'Aubergiſte: „ Que comme il lui étoit arrivé à la fois plu-„ ſieurs Marchands forains pratiques annuel-„ les, qui tous les jours de marchés logeoient „ chez lui, il n'avoit pas jugé à propos de „ s'expoſer à les perdre pour un étranger que „ peut-être il ne reverroit plus. "

J'accompagne encore ce bas Officier chez le digne & vigilant Magiſtrat, qui venoit de ſe mettre au lit à côté de la poſtulante. Il jure encore en diſant au Sergent, qui lui avoit rapporté mot pour mot la reponſe de l'Aubergiſte, d'aller lui dire *de me loger; parcequ'il étoit bientôt minuit & par conſequent heure induë. De tout juſqu'au lendemain matin & ſous peine de priſon.*

La

La Prison n'effraioit pas beaucoup un ancien militaire, il eût même envie d'y aller pour avoir le plaisir, disoit-il, de me faire loger à la belle Etoile. Mais le bas-Officier qui heureusement pour moi n'étoit pas de ses Amis, lui repliqua, qu'il iroit en prison & que je coucherois dans son lit. Enfin cette menace me valut le couvert en payant.

On me rapporta mes nippes pêle-mêle comme on les avoit trouvées: il en manquoit, de peu de Valeur si vous le voulez, mais il en manquoit. C'étoit un vol avec fraction.

Que dites vous mes chers Américains, de la promptitude de cette police pour faire observer le bon ordre? & de cet acte de Justice, après qu'un Etranger à été volé & insulté?

Ne trouvez vous pas cette sentence bien digne du Juge inique, qui le premier a donné sa voix pour faire conduire sur la rouë un innocent?

Si vous aviez poursuivi cette affaire me disoit-on le lendemain par toute la ville, cet Auber-

Aubergiſte n'en n'auroit pas été quitte à ſi bon marché?

Ouï: mais à quel prix fait on la pourſuite de pareilles affaires? En négligeant celles que l'on peut avoir d'ailleurs; & en ouvrant ſa bourſe à diſcretion aux ſuppôts d'une Juſtice, qui n'en n'à que le nom.

Croiez-moi mes chers Américains, ce n'eſt que par l'inſtitution d'une exacte & vigilante police, & par les devoirs d'une prompte juſtice que l'on peut apprendre aux Citoiens à aimer la Patrie. Ne ſouffrez jamais la Vénalité des Chargés & je ſerai toujours

Votre Admirateur.

Lettre quinzième.

Police, Juſtice, Education & Bienfaiſance; voilà, mes chers Américains, les principaux objets, qui doivent fixer vos attentions.

Une bonne police détruit les vices & fait naître les vertus. Une prompte Juſtice aſſure

les

les poſſeſſions & la tranquilité publique: une noble Education forme des Citoiens vertueux & la bienfaiſance conſerve tous ceux qui méritent de l'être: Elle fait plus, elle étouffe généreuſement une multitude de crimes, qui ne s'engendrent que par les douleurs d'une exceſſive misère. En faut-il davantage pour faire aimer la patrie? & pour former un Gouvernement plus parfait, que tous ceux que nous connoiſſons?

Permettez-moi de faire la queſtion, & de demander encore, ſi l'etabliſſement d'un Bureau de police, tel que celui que j'ai propoſé dans mes deux dernières lettres, ne ſeroit pas un frein bien reſpectable contre des traits d'iniquité tels que ceux, dont j'ai déjà fait mention, & d'autres que voici. J'arrive à Marſeille en me promenant ſur le cours, je vois ſortir d'une taverne un Grenadier, à qui le vin venoit de donner de la valeur. C'étoit ſur un pauvre chien qui n'étoit pas le ſien, qu'il devoit ſignaler ſa force, ſon adreſſe & ſon courage; il tire ſon ſabre & coupe cet animal en deux. Ce trait ſanguinaire revolte

volte la lie du peuple, qui dans ce pais-là n'eſt pas des plus tendre : elle ſe lance ſur ce vaillant guerrier, le terraſſe par mille coups redoublés. On le conduit à l'hôpital, ou il expire quelques heures après.

Si ce malheureux eût été élevé ſous la diſcipline d'une bonne police, il eût fait un meilleur uſage d'une arme, qui ne devoit être deſtinée qu'à la defenſe de ſa patrie.

Il n'eſt que trop de ces ames ſanguinaires, qui ſe font gloire de dureté & d'inhumanité! & qui n'ont plus que deux pas à faire pour ſe livrer aux plus grands crimes?

S'il y eût eu à Marſeille un bureau de cette bonne police; ce militaire vivroit peut-être encore? il eût été puni; mais non pas par une populace éffrenée, qui ſouvent ſans le ſçavoir pouſſe ſes châtimens bien au delà de ſa volonté.

Revenons à Bordeaux & peignons avec les traits, que la verité pourroit employer elle même pour démontrer, que faute de bonne police le crime ſe gonfle & trouvé des ſubterfu-

terfuges pour éluder les châtimens & les faire tomber ſur l'innocent.

Américains! & vous tous les Magiſtrats de la terre, ecoutez! Et vous juges tremblez toutes les fois, que vous irez vous placer ſur le Trône de la juſtice : méfiez vous à la fois de vos yeux, de vos oreilles, mais ſurtout de vos préjugés nationaux.

Et vous Lecteurs! ne captivera-t'on jamais vos attentions, que quand on mettra ſur la ſcène, de ces grands Noms de Rois, de Princes, de Souverains ? ou autres objets de l'adulation populaire? Eſt-ce que les infortunes des hommes d'une claſſe inferieure ſont indignes de vos ſoupirs? Eh bien que cela ſoit, elles n'en ſont pas moins néceſſaires à vous éclairer ſur vos propres interêts?

Tout ce qui eſt injuſte intéreſſe la cauſe commune. Tout ce qui eſt juſte lui fait du bien. Si tous les Citoyens dans un Etat doivent également jouir de la protection des loix ſans diſtinction particuliere ? Liſez, reflechiſſez, & jugez.

Un

Un Négociant de Lyon nommé Perin ſe trouvoit à Bordeaux pour les affaires de ſon Commerce, avec une partie de Marchandiſes, qui faiſoient le plus fort de ſon Capital.

Le Chevalier du Rozel de Fontenay Gentilhomme de Normandie, qui depuis longues années ne faiſoit d'autre commerce, que de jouer & de chercher des Dupes, ſe trouvoit à la même Table d'hôte, ou Perrin prenoit ſes repas. Soit par antipathie ou par d'autres raiſons, le Négociant en adreſſant la parole au Gentilhomme Avanturier, lui dit un peu ironiquement: *Vous êtes un fort aimable Prothée Mr. le Chevalier! Du Rozel* n'ayant rien repondu à ce compliment, l'un de ces amis, qui dans le fond ne l'étoit guères, voulût lui perſuader que cette comparaiſon étoit une inſulte formelle, & qu'il devoit en tirer raiſon.

La deſſus le joueur appelle en Duel le Négociant, qui dabord ſans y trop réflechir accepta le défi. Quelqu'un l'ayant aſſuré que du Rozel n'étoit autre choſe qu'un brelandier courant le pays, Perin ne voulut point ſe meſurer avec un Avanturier, qu'il croyoit ſans

Nom & ſans fortune, vint à lui en lui apprenant, qu'il ne ſe battroit pas avec *un Drôle ſans aveu indigne de porter une épée*, & prononçant ces dernières paroles ſe mit en devoir de la lui arracher.

Le Chevalier avoit un Domeſtique, qu'il chériſſoit avec tant d'égards, qu'on auroit pû aiſément ſoupçonner, qu'il en faiſoit ſon Ganimede. Celui-ci pour la défenſe de ſon Maître, tire ſon Couteau de chaſſe pour en frapper le Lyonnois : Cette ſcène ſe paſſoit dans la ruë & en plein jour. Gens charitables accoûrurent & les ſéparerent.

Voici le véritable inſtant ou la police auroit du faire ſon devoir, & l'auroit fait, ſi l'établiſſement, que je propoſe, avoit eû lieu.

Les choſes n'en reſtèrent pas là. On conſeilla à Périin de denoncer le Chevalier à la police comme un homme de mauvaiſe vie.

Sur cette dénomination accompagnée du détail de ce qui venoit de ſe paſſer, le ſieur du Rozel fut arreté & conduit au Cachot les fers aux pieds & aux mains.

Mais

Mais quel fut l'etonnement des Magiſtrats lorſque voulant proceder à l'interrogatoire de ce priſonnier, il lui entendirent vomir contr'eux les injures les plus outrageantes, ajoutant qu'il n'avoit d'autre reponſe à leur faire qu'avec une volée de coups de bâtons. En d'autres Pays cette reponſe n'auroit pas amelioré les affaires du priſonnier, & on l'auroit verbaliſé dans toutes les formes : Mais en France on eſt plus indulgent; on ne conſidere de pareils tranſports que comme les accès d'une frénefie que l'obſcurité des cachots fait naître.

Il eſt vrai, que du Rozel étoit né Gentilhomme, & que ſon affaire reſſortiſſoit au tribunal des Marechaux de France; mais ce qu'il y eût de ſingulier, c'eſt qu'il fit valoir verbalement avec tant d'imperioſité & de hauteur ſes tîtres de nobleſſe, que ces trop crédules Magiſtrats l'en crûrent ſur ſa parole, ſans exiger l'exhibition néceſſaire à mettre cette vérité au grand jour.

Dès l'inſtant même ils offrirent à du Rozel ſa liberté, que celui-ci refuſa avec menace de

tirer ſatisfaction de ſon empriſonnement & de le leur faire payer, *plus cher qu'au marché.*

Des Magiſtrats moins timides & plus éclairés, n'eſſſent point été allarmés par des Rotomontades, qui ne ſignifioient rien. Qui dit Nobleſſe, dit Vertu. Quand le Gentilhomme y dégénere il ſe dégrade lui même, & les vieux parchemins, qu'il a hérité de ſes ancêtres, ne ſont que des tîtres de plus pour le condamner.

Meſſieurs les Jurats aroient dû en s'adreſſant aux Lieutenants généraux de la Province ſubſtituts des Marechaux de France, remettre entre leurs mains cet avanturier Gentilhomme, pour le juger en conſequence du Duel propoſé à Périn, & de la profeſſion deshonorante qu'il avoit embraſſée depuis tant d'années: Mais non, ils ne conſidérent que la qualité du priſonnier, qui n'étoit point du reſſort de leur Jurisdiction.

S'etant eux mêmes embaraſſés dans cette affaire, ils en craignirent aſſez mal à propos les ſuites. L'un d'eux vint trouver Périn à

qui

qui il fit accroire, qu'ils alloient procéder ſans differer à l'inſtruction du procès du Gentilhomme de Normandie, mais que pour obſerver les formalités requiſes, ce Negociant devoit ſigner l'acte qu'on lui préſenta, & qui conſtoit, que cet avanturier n'avoit été arrêté qu'à ſa requiſition, & ſur la plainte pure & ſimple, qu'il avoit portée contre lui à leur Tribunal.

Péririn, qui ne ſe doutoit pas du piége qu'on lui tendoit, ſigna à cœur joye.

Les Jurats munis de cette ſignature firent ſignifier au Chevalier, que n'ayant été empriſonné qu'à la requête du Lyonnois, il pouvoit non ſeulement recouvrer ſa liberté, mais encore citer ſon adverſe partie au Tribunal competant, à qui il appartiendroit de juger cette épineuſe affaire.

L'avanturier en quittant ſa priſon n'oublia pas de ſe faire delivrer copie de cet acte, & de citer Péririn au Parlement de Guienne.

La Grand-Chambre aſſemblée Avocats de part & d'autres furent ouï, celui de Péririn avoit parlé: Celui du Chevalier parloit encore,

lorſque ce dernier demanda lui même la permiſſion, qui lui fut accordée d'achever ſon plaidoyer. Il faut remarquer qu'il étoit vétû en Marquis, le plumet au Chapeau, l'epée au coté; & que ce *Décorum* en impoſe. Alors éludant autant qu'il le pût, tous les aveux, qui ne lui auroient pas été favorables, quant à ſa profeſſion de joueur, il n'inſiſtâ que ſur ſa qualité de Gentilhomme & la roture du Négociant.

Ces juges, par cette tournure, faiſoient en quelque ſorte parties avec ſa cauſe, puiſque tous ſe trouvoient annoblis ou par leur naiſſance, ou par leurs charges de Conſeillers. Tous naturellement intéreſſés à ſoutenir les prérogatives de la Nobleſſe, ne ſaiſirent que les moiens, dont l'avanturier ſe ſervoit pour flatter leurs droits confondus avec les ſiens. Ce n'étoit plus à leurs yeux, un Joueur de profeſſion, un homme de mauvaiſes mœurs & dangereux à la Societé: C'étoit un Gentilhomme inſulté & deshonoré par qui? par un Roturier, Marchand en gros, qui avoit eu l'audace de l'accuſer d'avoir uſurpé les tîtres

& le nom qu'il portoit. Pour prouver la calomnie, il developpe ſon Baptiſtaire & une autre piéce autentique, où l'on trouve qu'en éffet le dit Chevalier eſt véritablement iſſû d'une famille noble & reſpectable. Delà paſſant comme un éclair aux concluſions, il demande que ſa partie ſoit condamnée.

Premièrement à lui faire publiquement reparation d'honneur.

Secondement qu'elle ſoit en conſequence amandée de 3 livres envers la Roi, ce qui ſelon le préjugé françois porte flétriſſure.

Troiſièmement à payer une Amande de huit mille livres à l'hôpital de Bordeaux & pareille ſomme à l'hôpital de Vire, lieu natal du dit du Rozel.

Quatrièmement. Que ſa partie ſoit en outre condamnée aux frais du procès, domages & interêts.

Cinquièmement & enfin que l'arrêt ſera imprimé, publié & affiché avec les uſages accoûtumés dans tout le Reſſort.

Les juges ſe levent: ils en viennent aux opinions & par leur ſentence accordent en entier ce que le Chevalier venoit de leur demander.

Voilà ce que c'eſt que d'être Gentilhomme & d'avoir des Juges annoblis. A Zurich, à Bâle ou à Schaffhouſe, Péririn auroit fait condamner ſa partie à la diſcipline en diſant, voilà ce que c'eſt que d'être Négociant & d'avoir affaire avec un Gentilhomme deshonoré par ſa profeſſion.

Que fit ce Négociant? Il avoit des amis, parcequ'avec de l'argent on en trouve partout, il mit ſes ballots en ſureté, eſperant d'eviter par la fuite ſa ruine totale; il s'expatrie, paſſe en Eſpagne; mais il ſe trompe dans ſon projet. Le Chevalier muni de l'arrêt du Parlement ſcellé au ſçeau de la Couronne, pourſuit le fugitif, & fait executer la ſentence par l'entremiſe des Conſuls de ſa Nation. Bref, Péririn de bon négociant qu'il étoit, ſe trouva bientôt à Cadix dans la triſte neceſſité de faire uſage de ſes talens. Il en avoit pour la muſique; mais hélas! quels airs peut-on

chanter

chanter ou compoſer ayant ſans ceſſe les larmes aux yeux! Ce fut un bon ſujet perdu pour l'Etat, voyons ſi l'Etat en fut dedomagé par la conſervation de l'autre.

Le Chevalier avoit débuté en Eſpagne par faire jouer de malheur à Saragoſſe un jeune Colonnel encore ſous la tutelle d'un Gouverneur, & à qui il gagna au billard quatrevingt piſtoles d'or.

Le Marquis de Caſtelar, Vice-Roi de la Province en ayant été informé, vouloit renvoyer en France le Gentilhomme Normand, qui par ſon acte du Parlement de Bordeaux eût le courage de reſiſter à ce commandement, & de paſſer à Madrid.

L'Ambaſſadeur de France venoit de recevoir une Lettre du Vice-Roi, qui ne lui faiſoit pas l'eloge du Chevalier. Celui-ci comptoit faire ſa Cour à ce Miniſtre, qui étant déjà prevenû contre lui ne voulût ni le voir, ni l'ecoûter.

Du Rozel enhardi par l'arrêt, dont il étoit porteur, en proteſtant contre ce refus eût la

témerité de dire tout haut en preſence des Domeſtiques de l'Ambaſſadeur & autres perſonnes. „ Je vous prends tous à temoin, „ Meſſieurs, de ce que Monſieur l'Ambaſſa„ deur refuſe de me faire rendre juſtice, & „ que je l'obligerai à remplir les dévoirs de „ ſon miniſtère en me jettant aux pieds du „ Trône de Louis XV. "

Mr. Partiet, Conſul général de France, ayant fait remarquer à l'Ambaſſadeur qu'en abandonnant la pourſuite contre Perrin, on riſqueroit de faire une planche. qui expoſeroit la Nation a perdre le droit, qu'elle a de faire mettre les Arrêts des Cours Souveraines de France, en exécution dans les Etats de Caſtille.

En conſequence de cette obſervation, les éffets de Perrin furent ſaiſis pour fournir aux payement des ſommes ſtipulées dans l'acte du Parlement de Bordeaux: Mais on ne remit au Chevalier que par petites parcelles à la fois, les domages & interêts, en retenant les Amandes pour être payées aux hopitaux de Vire & de

le Bordeaux. De ſorte que par les retards qu'on lui fit eſſuyer, du Rozel tomba à Madrid dans un état de miſere, d'ou ſon génie intriguant trouva cependant le moyen de l'en retirer.

Je n'examinerai pas ici en approfondiſſant une matière, qui pourroit me mener trop loin, ſi le Parlement de Bordeaux a bien jugé, ou non, cette affaire. Je ferai ſeulement remarquer, que chez tous les peuples policés, les préjugés nationaux entrent toujours pour quelque choſe dans les jugement de leurs Tribunaux de judicature.

Un tître de nobleſſe dans les Cantons d'Ury, de Schwitz, d'Underwald ou d'Appenzell ne favoriſeroit pas un plaideur contre ſa Partie, qui ne pourroit point en produire. On s'en tiendroit au fond de l'affaire; on feroit droit à celui à qui il appartiendroit: Ou tous deux ſeroient condamnés ſelon que la loi, qu'ils auroient bleſſée, l'exigeroit.

Si l'on eût eû à Bordeau un Bureau de Police enrichi par de bonnes ordonnances, voici

voici à peu près comme la cauſe, dont je viens de parler auroit pû ſe conduire & ſe juger.

On eût dabord ſait comparoître à la Police les contrevenans aux loix du bon ordre; on leur eût fait ſubir ſéparement un interrogatoire en partant de la première ſource de leur querelle. On eût trouvé, qu'elle prenoit ſon origine dans une partie de Piquet ou de Billard. On eût ſondé la conduite & les mœurs des parties en litige, Perrin eût été condamné à une amande non flétriſſante, non ruineuſe, mais aſſés forte pour donner exemple, & pour le faire reſſouvenir de ne jamais apoſtropher, qui que ce ſoît énigmatiquement, par des expreſſions ſuſceptibles d'être priſes du mauvais côté. Quant au Chevalier, on eût bientôt découvert par les informations, qui ſe feroient faites ſur ſa vie & ſes mœurs, que ce n'étoit dans le fond qu'un intriguant dangereux. Gentil-homme, tant qu'on voudra, mais dont les reſſources étoient ſuſpectes & préjudiciables aux jeunes gens, parmi leſquels il ne cherchoit pas des devots. On eût trouvé que courrant de Provinces en Provinces &

de

e tripots en tripots il ne cherchoit, que l'oc-
aſion de faire valoir certains tours d'adreſſe,
ue même les plus habiles eſcamoteurs ne ſça-
ent pas. En remontant plus haut on auroit
ppris, que ce Cadet de bonne maiſon avoit re-
u de ſa famille le reſte de ſa légitime conſi-
ant en dix ou douze mille livres: qu'avec
ette ſomme on lui avoit formé une pacotille
our aller tenter fortune dans les Isles ſous
e Vent.

Qu'avec cela, il étoit arrivé à Nantes, où
rop jeune encore pour s'y conduire ſage-
ent, il avoit eû l'imprudence de hanter les
Academies, où le hazard de concert avec la
exterité, fait payer trop chèrement aux
ouveaux debârqués leur bien-venuë. Que là
ntierement dépouillé de ſon patrimoine, il
voit prouvé, que Madame Deshouilleres n'a-
voit pas toujours tort, quand elle dit:

Quoi que le cœur ſoit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Que

Que pour finir ainſi, il avoit appris le grand art de corriger la fortune au jeu. Qu'avec ce beau talent, il courroit le pays depuis vingt ans ; que dans ce nombre d'années il pouvoit bien avoir puiſé dans la bourſe des ſimples, qui avoient eu la foibleſſe de faire ſes parties, au-de-là de cinquante mille livres.

Le tout bien conſideré, on eût renvoyé à ſa famille ce noble Citoyen, avec ordre de répondre de ſa conduite future: De l'enfermer ou de le faire paſſer à la Cayenne. Afin de mettre des bornes à des intrigues tout à fait onéreuſes à la ſocieté.

Par ce Jugement on eût conſervé dans la perſonne de Perrin un bon Négociant, qui n'etant point flétri ni ruiné ne ſeroit pas mort civilement, ce qui eſt une perte réele pour la patrie. Parceque d'une année à l'autre il eût contribué par ſon commerce & pour ſa cotte-part à groſſir le tréſor de l'Etat, qui d'ailleurs n'eût rien perdu par l'eloignement ou la mort civile d'un Chevalier d'induſtrie.

Si

Si j'ai mal jugé, pardonnez-le moi, mes chers Américains, en conſideration de ce que je n'ai jamais étudié Cujas, ni Bartole, mais bien le bon ſens, la raiſon & les vrais intérêts de la ſociété.

A propos! Je viens de lire le beau discours, que Sa Majeſté Britanique vient de faire à la rentrée du Parlement, ce Prince eſt de bonne foi: il avouë que vous allez devenir Republique. Je ſuis de ſon ſentiment &

Votre Admirateur.

Lettre ſeizième.

Si l'on me demandoit mes chers Américains, dans quels pays j'ai rencontré une bonne police? je repondrois, nulle part. Et cependant tout le monde convient, que le bonheur de la ſocieté en dépend.

Combien peu de perſonnes pourroient dire en quoi conſiſte une police telle, qu'il en faudroit une pour introduire parmi les hommes la paix, l'equité & l'humanité? Chacun

cun en particulier eu ſouhaiteroit l'établiſſement, mais toujours en conformité de ſes paſſions ou de ſon interêt perſonnel.

Un libertin par exemple voudroit courir les ruës & paſſer les nuits à tapager à droite & à gauche en exigeant, qu'il y eût une police pour la ſûreté de ſa perſonne.

Un Hôtelier ſouhaiteroit que les Yvrognes viſſent remplir ſa taverne juſqu'à l'Aube du jour, aux dépens de leurs bourſe & de leur ſanté; mais que la police accourût au premier ſignal pour arracher ſes meubles à moitié briſes des mains des tapageurs.

Une Coquete de profeſſion, une Laïs, une Phriné voudroît s'il étoit en ſon pouvoir, reduire à la bezace les jeunes gens de familles de toute une ville; & que la police les eſcortât juſques à ſa porte.

Un Créſus voluptueux exigeroit, en ſe jettant dans les bras du ſommeil, un ſilence profond, ſans faire attention, qu'un inſtant auparavant ſon caroſſe attelé de ſix chevaux à

mis

mis en allarme tout le quartier & éffrayé les enfans dans leur berceaux.

Le Maître d'un Tripôt voudroit qu'il lui fut permis de donner des Cartes & des Dez toute la nuit à des joüeurs de profeſſion, & que la Police ſe mit en faction ſous ſes fenêtres.

Ce n'eſt point ſous ce point de vuë, que l'on doit ſouhaiter l'établiſſement d'un bureau de Police. Tous les hommes ont des paſſions ou dans un genre, ou dans un autre. Celui qui n'en u'auroit point, ne ſeroit qu'un ſtupide: or il n'y a qu'un pas de la ſtupidité à l'imbécilité, & un peuple d'imbéciles ne formeroit pas une nation bien brillante.

Puiſqu'il eſt des paſſions, il faut une police pour en prévenir ou pour en arrêter les debordemens; mais il eſt de la ſageſſe & de l'interêt d'un bon gouvernement de laiſſer aux paſſions leur cours naturel & de ne jamais prétendre de les déraciner entièrement.

On a beau dire, que la Vertu trouve en elle même ſa récompenſe: ce ſyſtème eſt fort

beau pour la ſpeculation, il convient même à celui, qui par ſa fortune peut mépriſer de petites gratifications: mais celui qui eſt étroitement borné par ſes revenus, éprouve plutôt qu'un autre, que les vertus veulent diner quand leur appetit les y invite.

D'où l'on peut inférer, qu'un tribunal de Police doit être moins établi pour brider les paſſions, que pour faire règner les bonnes mœurs au milieu de ces mêmes paſſions.

Recompenſer les vertus & punir les vices, voilà ſon emploi, il n'en doit avoir point d'autres.

Avec les amendes, auxquelles les contrevenans aux ordonnances auroient été comdamnés, après en avoir prélevés les frais pour les depenſes neceſſaires à ſolder les officiers de la Police, on pourroit avec le ſurplus former des prix pour être diſtribués à tous ceux, qui ce feroient le plus diſtingués par la pratique des bonnes mœurs, & par les vertus les plus utiles au bien public. N'eſt-il pas honteux à des Magiſtrats, de ſe partager entr'eux de tel-

les

les amendes, comme cela ſe pratique dans bien des pays; Ne vaudroit-il pas mieux les conſacrer à recompenſer les bonnes actions des ſujets vertueux, qui pourroient avoir beſoin de ces recompenſes. Comme par exemple.

A ce Citoien, qui a vecû avec le plus de ſobrieté & dont la conduite relativement aux bonnes mœurs a été exemplaire . *un prix.*

A celui qui auroit apporté une attention toute particulière pour bien élever ſa jeune famille . . . . . *un prix.*

A celui ou à celle, qui auroit fait connoître par ſes actions autant que par ſes ſentimens, le plus d'humanité envers les néceſſiteux. . . . . *un prix.*

A cette veuve, qui pour ſe dévouër entierement à la bonne éducation de ſes enfans, a gardé ſon veuvage juſqu'à ce qu'ils ayent atteins l'âge de dix ou douze ans . *un prix.*

A cet autre, qui pour le même ſujet ne s'eſt plus remarié . . . . *un plus grand prix.*

A cette fille, qui pour ſoutenir ſa mère impotente a reculé ſon établiſſement *un prix.*

A ce jeune homme, qui en a fait autant pour aſſiſter un père eſtropié . . *un prix.*

A cet éccleſiaſtique, qui ſe ſeroit donné le plus de mouvemens pour reconcilier une famille en diſſention, ou des voiſins aigris les uns contre les autres . . . . *un prix.*

A cet autre qui auroit fait paroître le plus d'aſſiduité à viſiter les pauvres malades & à conſoler les affligés . . . . . *un prix.*

A ce jeune Citoyen, qui ſe ſeroit le plus diſtingué par ſon aſſiduité au bureau de la Police pour y remplir à ſon tour l'emploi d'aſſeſſeur. . . . . *un prix.*

A ce Bourgeois prepoſé pour faire les rondes ſoit pour prévenir les incendies ou ſoit pour l'entretien de la propreté . *un prix.*

A celui, qui le premier viendroit avertir la Police, ſoit d'un déſordre, d'une querelle ou même d'une incendie . . . . . *un prix.*

Mais ou trouver tous ces prix? me direz vous. Le treſor de l'Etat n'y ſuffiroit pas.

Ce

Ce ſera, mes chers Américains, le ſujet de ma première lettre. En l'attendant battez-vous bien: repouſſez vos ennemis, & je ſerai toujours

Votre Admirateur.

Lettre dixſeptième.

Mes chers Américains!

J'ai commencé dans ma lettre précedente par recompenſer les vertus : cela étoit de Droit. Puniſſons maintenant les vices & vous trouverez, que nous aurons encore les facultés d'encourager bien d'autres vertus, dont je n'ai pas fait mention, parce qu'elles ne ſe montrent qu'à meſure, qu'on en couronne de ſemblables.

Je vous ai dit, que dans un Gouvernement éclairé par d'habiles Législateurs, *on laiſſeroit toujours aux paſſions leur cours naturel. Que l'on ne devoit s'appliquer qu'à prévenir par de ſages ordonnances leurs debordemens.* J'ajoûte que tout cela ſe peut faire même en abandonnant aux

peuples une liberté honnete, qui leur donne ordinairement, ſelon leur capacité, une émulation, ou un génie néceſſaire aux differens emplois, auxquels ils ſont deſtinés.

Je me repete à deſſein, pour vous dire encore, que s'il étoit poſſible d'éteindre le feu des paſſions, que l'on ne feroit de toute une ville tout au plus qu'une communauté de Pères de la Trappe. Or il eſt connû, que la vuë d'une femme morte, fit tourner la tête au Marquis de Rancé, & qu'un législateur, qui voudroit imiter ſon inſtitution, ne feroit pas plus ſage que le fut ce fondateur, beaucoup plus peureux que de raiſon.

Une liberté honnete & raiſonnée ne donne point des chaînes aux panchans, ni aux inclinations humaines : elle en marque ſeulement les bornes. Le Citoien vient-il à s'en écarter, les ordonnances doivent être toujours toutes prêtes, pour le faire rentrer dans le cercle preſcrit par cette même liberté.

La police ne peut donc avoir d'autre emploi, que de veiller ſur les actions des Citoiens, pour leur faire obſerver les loix, qui les obligen-

gent à éviter les excès préjudiciables à leur propre conſervation, ou contraires au bien de la ſociété. Ce n'eſt pas elle, qui doit ou recompenſer ou punir. Les ordonnances ſeules doivent avoir ce pouvoir. Ces ordonnances ſont un Code ſeparé des loix fondamentales. Chaque Citoien autant que faire ſe peut, doit en être inſtruit, ou cenſé devoir les connoître, ne ſeroit-ce que par échò.

Ce ne ſont donc point les paſſions, mais les excès de ces paſſions, qui dégradent les mœurs.

Par exemple, un homme de Robe, ou d'epée peut aimer le vin & en boire par goût, ou plutôt par habitude, au de là même de ce que ſa refection ne l'ordonne: cela n'eſt pas bien beau, je l'avouë: mais ſi cette paſſion ne va pas juſqu'au ſcandale, qui ſçait ſi ce n'eſt pas elle qui donne de l'ame aux devoirs de ſon état? qui fait mouvoir les reſſorts d'une imagination froide d'ailleurs, & qui a en quelque ſorte beſoin d'une liqueur pour ſe rechauffer? Cet homme au lieu d'une Caraffe, qui lui ſuffiroit, en prend deux & même trois:

une ordonnance, qui le priveroit de cette troiſième Caraffe, lui ôteroit peut-être une idée heureuſe, utile à ſon emploi, & qu'il ne conçoit que dans l'inſtant du delire excité par le plaiſir ſecret, qu'il trouve à ſavourer le nectar dèlicieux, qui fait l'objet de ſa paſſion.

Mais ſi cette paſſion le conduit à perdre la raiſon & à cauſer du ſcandale *) c'eſt alors que la police peut faire âgir le pouvoir de l'ordonnance.

Je commencerai donc par dire:

Tout Yvrogne cauſant du ſcandale *à l'amende.*
Pour ſeconde recidive payera le
double de . . . . . *l'amende.*
Pour troiſième recidive le triple de *l'amende.*
Et toujours en augmentant . . *l'amende.*
Un Pertubateur du repos public *à l'amende.*
Pour recidive en priſon & . . *à l'amende.*

Pour

*) J'ai connû un Mari & ſa femme bien unis par la même paſſion. Pour éviter le ſcandale ils ne ſortoient jamais de chez eux & s'enyvroient tous les jours avec de l'eau de vie qu'un apprentif alloient leur chercher. On pouvoit dire que ce couple s'entréempoiſonnoit de bonne amitié ſans ſcandale & ſans bruit.

Pour troiſième faute punition, exemplaire & . . . . . *à l'amende.*

Pour querelles accompagnées de voïes de fait en priſon . . *à l'amende.*

Pour inſulte envers qui que ce ſoit *à l'amende.*

Pour libertinage ſcandaleux . . *à l'amende.*

Pour n'avoir pas averti, pouvant le faire la Police d'un ſcandale ou crime commis . . . *à l'amende.*

Pour chanſons ou couplèts ſcandaleux . . . . . *à l'amende.*

Pour déſobeïſſance aux ordonnances ſoit pour la propreté interieure & exterieure des Maiſons & autres devoirs relatifs au bien public . . . . . *à l'amende.*

Pour médiſance ſans preuve . . *à l'amende.*

Pour calomnie punition, exemplaire & . . . . . *à l'amende.*

Pour Faux poids, fauſſes meſures &c. . . . . *à l'amende.*

Pour alteration ou falſification des denrées . . . . . *à l'amende.*

Pour augmentation du prix fixé pour les denrées de première néceſſité . . . . . *à l'amende.*

Je ne finirois pas ſi tôt, ſi je devois ici articuler tous les objets, ſur leſquels une vigilante mais équitable police pourroit trouver des prix ou des recompenſes pour les Vertus diſtinguées.

On croiroit peut-être que j'ai paſſé l'eponge ſur la belle paſſion, que l'amour fait naître; de même que ſur cette autre, qui ſous le nom & le maſque de recreation, ne cache le plus ſouvent qu'une avarice ſordide; mais comme je dois en parler ſéparement, je ſuis bien sûr, qu'en attendant de ſages Législateurs ne leur accorderont jamais que le cours naturel qu'elles doivent avoir, ſans cependant les charger de chaines, comme cela ſe fait encore dans de certains Gouvernemens, ni leur donner trop de licence, ainſi que je l'ai remarqué dans d'autres pays, & cela par des motifs qui outragent l'humanité.

Parlons des chaînes & parlons en par un exemple frappant.

Sous

Sous le Règne d'Eberhard Louis Duc de Wirtemberg, tous les habitans de ſa Capitale vivoient dans une honnete liberté. Une ſage police ne s'occupoit qu'à prévenir les excès, qui peuvent d'égénerer en vices & bientôt en crimes. D'ailleurs toute la ville étoit en joye. D'un bout de l'année à l'autre c'étoit un Carnaval perpetuel. Sans maſques & ſans déguiſemens on y danſoit tous les jours juſques à minuit. Les étrangers & les marchands forains s'y rendoient de toutes parts, & n'y ſéjournoient pour un jour.

La circulation de l'argent formoit un eſpece de flux & reflux, qui des petits au grands & des grands aux petits faiſoit fleurir le commerce ſeconde ſource de la proſperité d'un Etat. Le Jeu, l'amour, le vin & les autres paſſions, qui en dérivent y trouvoient une ſage tollerance, mais malheur à qui s'égaroit des limites; la Police ne l'epargnoit pas & faiſoit bien.

Tel étoit le Tableau de Stuttgard, lorſque Alexandre parvint à la Regence. Ce Prince

avoit

avoit embraſſé la Communion Romaine. Un pareil changement n'étoit point une recommendation pour un Clergé proteſtant, qui a du pouvoir, & qui tient en ſes mains, ſoit par lui même ou par ſon l'influence ſur les volontés des Directeurs des Etats, les rènes du Gouvernement.

Bientôt, ſous le pretexte de la dépravation des mœurs, on vit éclore des ordonnances ſevères, qui, peu à peu d'une ville riante, bien peuplée & bien commerçante, n'en font plus qu'un grand couvent de Chartreux-luthériens.

Les mœurs en valent-elles mieux aujourd'hui? Qu'on le demande à Meſſieurs les paſteurs ſpirituels? Ils vous le prouveront avec une groſſe bourſe à la main, fruit pieux des frequentes confeſſions, qu'on ne faiſoit pas avec autant de ponctualité ſous le règne d'Eberhard. Mais interrogez les tréſoriers des finances, vous entendrez ce qu'ils vous repondront? Demandez aux marchands & aux artiſans ce que ce changement a operé en leur faveur:

faveur: ils ne repliquerons, qu'un ſeul mot & quel eſt-il? Miſère.

Paſſez de Stuttgard à Ulm, autre couvent d'auſterité proteſtante. Faites quelques lieuës de plus, vous arriverez à Augsbourg, où vous retrouverez grace à la ſage politique d'un Magiſtrat mixte mais eclairé, tous les plaiſirs & la bonne police, qui les enchaînoient il y a trente ans à Stuttgard. Augsbourg eſt peut-être la ſeule ville en Empire, où un ſage Législateur pourroit trouver des modèles de prudentes précautions contre les mauvaiſes mœurs, & de ſage liberté pour les actions humaines.

Ratisbonne a cauſe de la quantité de Miniſtres étrangers, qui s'y trouvent en Diette, n'offre point de ces ordonnances de pòlice ſevère, qui abrûtiſſent les habitans d'une ville en leur dérobant cette noble émulation, qui en fait un peuple d'hommes & non pas de fanatiques.

En Suiſſe? me direz-vous. N'y trouveroit-on pas des modêles d'excellente Police. Boileau a dit:

Des

Des ſottiſes d'autrui je compoſe mon miel. Et les Baillifs en Suiſſe pourroient dire:

Des foibleſſes d'autrui, dans nos treize Cantons
Prompts à les corriger, nous nous enrichiſſons.

Qu'un Mari donne un ſoufflet à ſa femme, il paye dix écus d'amende.

Paſſons donc en Suiſſe: Voyons ce qui s'y fait. Je viens m'embarquer à Lindau. Autre ville Imperiale de la Confeſſion d'Augsbourg: Autre couvent auſtère. On pourroit le comparer à l'inſtitut des Pères de St. Jerome, excepté que le commerce y tient lieu d'offices, & l'expedition des courriers de Matines nocturnes.

Je traverſe le Lac de Conſtance, je de barque à Roſchac, trois heures après je me trouve à St. Gall. Ce n'eſt plus le Docteur Luther, c'eſt le Docteur Calvin, qui ſi il vivoit encore & viſitoit cette ville, pourroit dire, voilà mes Benedictins Proteſtans, accoſtés aux Catholiques: puiſſent les premiers convertir les ſeconds! Ce Reformateur ſeroit bien content de trouver dans cette petite Republique des mœurs douces quoi qu'auſtères, une

bonne

bonne Police, peu ou point de luxe; beaucoup de richeſſes ſans orgueïl, & plus encore d'humanité ſans oſtentation.

Je deſcends de là à Zurich, le Clergé y domine, c'eſt aſſez en dire, pour qu'on ſçache ce que pourroient faire des Bernardins de la Reforme. C'eſt-là qu'il faut être ſage, au moins en apparence. Il y faut comme à Schaffhouſe obeïr aux loix ſumptuaires juſques dans les Temples, & n'etaler le luxe & les vices qu'il entraine, que dans l'interieur des domiciles, ou dans les Maiſons de Campagnes.

Si la ſeverité de la Police s'etendoit auſſi bien ſur l'orgueïl & la préſomption, que ſur les plaiſirs & le ſcandale, la Capitale de cette petite République n'en ſeroit que plus louable: Le Commerce y fleurit, mais l'affabilité & la politeſſe n'y meuriſſent que fort rarement, ce qui fait que la fierté en éloigne les étrangers, qui trouvent à Baden pendant la ſaiſon des bains, cette liberté honnete, qui fait les délices de la ſocieté.

Je

Je pars de là, & j'entre dans le Canton de Berne, où je crois entendre ſoixante & dix baillifs, leurs Aſſeſſeurs & leurs ſecretaires, qui crient tous à la fois, en s'adreſſant aux ſujets de la République, Ennivrez-vous mes enfans, battez-vous, calomniez-vous, courrez chez les femmes & les filles de vos voiſins, ſeduiſez les unes, débauchez les autres, intentez-vous reciproquement de bons procès, ſur des vétilles ſur des niaiſeries, peu nous importe. Par exemple, ſur une Chevre, qui aura brouté les feuilles du buiſſon de votre jardin. Montez au Chateau Ballival: Venez? nous avons ici un Tribunal ſur la table, duquel vous y trouverez des remedes infaillibles pour la correction des mœurs; & des conſolations éfficaces contre les détours de la chicane. Ce ſont de ſages ordonnances pour vous apprendre à vivre ſagement & paiſiblement, mais en payant mes enfans l'Amende, ou le tems que nous employons à vous moriginer.

J'arrive dans la Capitale. Jamais ville dans le monde ne peut inſpirer à un voyageur philoſophe

loſophe plus de reſpect & d'admiration: De reſpect en refléchiſſant ſur la conduite ou les mœurs des habitans en général, & de l'admiration en fixant la beauté & la ſolidité des Bâtimens: De reſpect, en paſſant en revuë les plus ſages établiſſemens, des Hôpitaux fondés par la piété, & adminiſtrés par l'integrité & l'humanité: De l'admiration en viſitant un Arſenal abondamment pourvû de tout ce qui eſt néceſſaire à la défenſe de la République; en viſitant une Bibliotheque ou toutes les ſciences & les Arts peuvent exercer leur génie; une Academie, où ces arts & ces ſciences peuvent ſe donner une émulation utile au bien public; un autre pour encourager l'agriculture.

Mon admiration va encore plus loin: je la porte juſqu'à l'enthouſiasme, quand je trouve dans cette Capitale l'établiſſement des plus ſages Tribunaux. Un Conſeil ſouverain, compoſé de deux cens membres, qui forment le plus heureux de tous les Gouvernemens ariſtocratiques, & auquel tous mes ſentimens Democratiens ſont obligés, non pas de l'idolatrer, mais de lui rendre hommage.

Un Sénat pour veiller journellement ſur l'interêt commun des ſujets.

Des Chambres ſeparées, ou ſiégent des Senateurs & des Conſeillers du Tribunal ſuprême, & cela pour adminiſtrer en détail, ſoit la Juſtice, ſoit la Police, & l'hoſpitalité.

Quand je réflechis à part ſur ce dernier article, je ne puis me diſpenſer de m'écrier; O Bernois! ô Bernois! vous feriez des Dieux, s'il pouvoit y en avoir de viſibles parmi les hommes. Eh! qui pourroit ne pas s'exprimer ainſi, à la vuë du plus beau ſpectacle, que puiſſe applaudir l'humanité!

Arrivent à la fois une foule d'indigens, à qui l'excès de la pauvreté ou de la malice, ſi l'on veut, ont enlevés leurs dernières nippes: Ils ſont preſque nûds. On ne s'informe point, s'ils ſont Aſiatiques ou Africains: de quelque Religion qu'ils ſoient, ils n'offrent aux yeux, que des objets de pitié: Voilà leur unique recommendation: Elle leur ſuffit pour recevoir des ſecours. Il y a à Berne des Bourſes fondées à cet effet; mais les habitans de la Capi-

Capitale n'y penſent pas: ils n'attendent pas même, que ces malheureux les implorent. Les uns accourent avec des habits; d'autres avec du linge, d'autres avec des chauſſures & d'autres enfin ouvrent leur bourſe avec autant d'empreſſement, que ſi ces pauvres étrangers fuſſent leurs compatriotes. Se trouve t-il qu'ils ſoient domeſtiques de la foi, on double l'aſſiſtance; les hommes & les femmes ſont revétus & alimentés, & les enfans careſſés & ſecourûs ſelon leurs beſoins. Eſt-ce que ce ſentiment, qui caractèriſe d'ancienneté & d'habitude les grands & les petits Bourgeois de Berne, ne mérite pas qu'on les conſidère comme des dieux bienfaiſans; & ſurtout, quand on vient d'être ſcandaliſé, par la dureté de leurs voiſins envers ceux, que la fortune a mal-traités.

Notre Dame de Bule & notre Dame des Hermites, mes chers Américains, pourront un jour vous en dire des nouvelles. Quant à moi, je me trouve en cet inſtant à la porte de Goliah: Je ſuis bien prêt à continuer ma route; mais je veux encore m'arrêter quel-

ques inſtans dans une ville, qui eſt pour mes ſentimens la ville ſainte, & plus ſainte mille fois que ne le ſeroient Rome & Jeruſalem. Il pleut; mais grace à l'utile Architecture, qui fait encore beaucoup d'honneur aux Bernois, d'un bout de la ville à l'autre, je me vois à couvert des injures du tems; & tandis qu'ailleurs on nage entre deux eaux, ici je marche à pied ſec, & m'en trouve bien.

C'eſt ici, mes chers Américains, où un ſage Législateur peut trouver d'excellents modèles à ſuivre, & fort peu de mauvais exemples à éviter. Les Bernois n'ont des défauts que parce que ce ne ſont pas des Divinités & que ce ſont des hommes, mais infiniment moins corrompûs, que ceux que l'on trouve au bord de l'Adriaque, de la Mediterrannée & de la V——e.

Je vous parlerai encore de leurs Vertus & peut-être de leurs vices: ils n'en n'ont point de bien dangereux. Leur Pays n'eſt pas celui ou les grands crimes ſe ſont ſouvent connoître. On y trouve plus frequemment qu'ailleurs

leurs des tableaux d'Equité, de Probité & d'humanité, & c'eſt parceque vous réuniſſez toutes ces Vertus, mes chers Américains ! que je ſuis

Votre Admirateur.

Lettre dixhuitième.

Je croïois avoir remarqué, mes chers Américains, que les hommes fiers & orgueilleux étoient ordinairement les plus durs & les plus inhumains. A Berne on pourroit s'y méprendre. La hauteur & la preſomption n'y cachent point un cœur inſenſible; & je ſerois tenté à croire, que les Bernois ne ſont impolis que par habitude, & non pas par temperament.

Je me promêne ſous les Arcades. Je vois venir à moi un petit homme vétu avec un habit tout uni de couleur modeſte & d'un drap ſuperfin. Une perruque à la Cavaliere, un Rabbat attaché à ſon Col, un Manteau noir de gros de tour ſur ſes épaules: un Caſtor tout uni ſur ſa tête, je le ſaluë: à peine dai-

gne-t-il m'appercevoir, & paſſe comme ſi j'eûſſe été un Terme.

Je demande à mon domeſtique de louage, quel eſt ce Seigneur? Je prens mes tablettes, & j'ecris que c'eſt l'ancien Gouverneur d'Aa——g.

En paroît un autre un moment après, décoré comme le précedent. Je me range pour le laiſſer ſur ſa ligne directe: je fais ma reverence plus profonde à deſſein de me faire remarquer: point de grace: même riporte. Je m'informe c'eſt l'ancien Baillif de M——.

Dix pas plus-loin mon conducteur me fait appercevoir le Baillif d'Y——. Je le ſaluë encore plus profondement, & lui me fait ſoupçonner, qu'il a appris à danſer du même Maître que ſes collégues, qu'on vient de me nommer. Je traverſe la ruë & me trouve ſous une autre Arcade. Je vois ſortir d'une belle & grande Maiſon deux officiers en Uniformes, l'un en rouge & paremens bleus & l'autre en bleu & paremens rouges. Le premier avoit un plumet blanc à ſon chapeau

peau, & le ſecond un bord d'argent. Je les ſaluë.

L'Officier au Chapeau à plumet, prend le ſien de côté au-deſſus de l'oreille & le ſoulève tant ſoit peu, pour me rendre mon ſalut; mais bien ou mal, il a montré beaucoup plus de politeſſe que le Chapeau bordé, qui s'eſt enfoncé d'un bon pouce de plus ſur la tête de ſon proprietaire, qui fit alors un mouvement de côté, comme le feroit la tête d'un homme ſubitement attaqué d'un torticoli. Je m'apperçûs bien, que c'étoit pour éluder une civilité, & qu'il critiquoit celle de ſon camarade. Je prends mes tablettes pour me reſſouvenir, que le premier ſervoit en France & le ſecond en Hollande. Je rencontre encore ſous une autre Arcade, un Seigneur à Manteau & à Rabbat, je le ſaluë, & il répond poliment à mon devoir. Je cours vîte aux informations. C'eſt un Bourgrave Pruſſien, que la République a gratifié d'un titre de Bourgeoiſie, ſa naiſſance m'étoit connuë, & je ſçavois que la Maiſon de Dohna s'étoit toujours fait un mérite de bien faire élever ſes héritiers. Bon,

dis-je en moi-même, la République a fait là une bonne acquiſition, ne ſeroit-ce que pour le bon exemple.

Je continue ma promenade, & le hazard fait, que je me trouve face à face avec un autre Seigneur, je me range, je le ſaluë, & lui par une inclination, à la quelle je ne m'attendois pas, me prouva, qu'il ſçavoit à fond les règles de la politeſſe. N'en ſoyez pas ſurpris, mes chers Américains: c'étoit l'Avoyer Tellier, qui à ce talent ſocial réuniſſoit toutes les éminentes qualités, qui forment le grand Magiſtrat, le bon Citoien, & l'homme humain par excellence.

Je voudrois bien en pouvoir dire autant du Chevalier de l'Aquilæ Rubræ, avec le quel il alternativoit; mais ſi je le feſois, on ſe moqueroit de moi. Je l'apperçûs, qui ſortoit du Sénat ſuivi de ſes Licteurs: C'étoit un petit homme decoré d'un Cordon rouge & d'une étoile. Un bon bourgeois de la grande Bourgeoiſie, & d'une des ſix familles auſſi nobles que la ſienne, l'aborda très reſpectueuſement;

ſement; & je ne ſçai pourquoi l'Excellence lui fit eſſuier une bordée de reprimandes comme on les feroit à un écolier; & cela, en pleine ruë: aparamment qu'il étoit preſſé de montrer ſa mauvaiſe humeur.

Un Etranger bien vétû, paſſoit par là & le ſalua, mais il prenoit fort mal ſon tems pour être payé de rétour: l'Excellence ſe contenta de froncer les ſourcils, & de le regarder dédaigneuſement.

Sur la place près de l'Egliſe majeure, je rençontrois deux Dames, qui à leur parure & à leur grand toupet à la grèque, me firent ſoupçonner, qu'elles étoient du premier rang, je trouvai en effet, que je ne m'étois pas trompé, après que j'eûs pris la liberté de les ſaluër, elles avoient riporté à ma civilité comme l'avoient fait les anciens grands Baillifs.

Je voulus connoître par curioſité le Maître à danſer de la République: on m'y conduiſit. Aprés les premiers complimens d'Uſage, j'en vins directement à l'éducation de la jeuneſſe

& lui demandai, s'il y avoit une loi à Berne, qui prohiboit la politeſſe reciproque. Je vous entends, me repondit-il: Non: Mais il y a ici parmi nos Seigneurs de la grande bourgeoiſie, une infirmité corporelle & ſpirituelle, dont la plupart ſont attaqués en venant au monde. C'eſt un Nerf, que les Anatomiſtes de l'hôpital de l'Isle, appellent le Muſcle de l'orgueïl, & qui règne entre cuir & chair depuis le Crâne juſqu'à la plante des pieds. Cette membrane me fait bien du tort ajouta-t-il en ſoupirant. Je voulus en ſçavoir le ſujet: C'eſt qu'elle leur empêche d'apprendre le Menuet, parce qu'on doit y faire la reverence. Ils ne font de marchés avec moi, que pour les paſſes-pieds, & les rigaudons.

En ſortant de chez ce galant homme, je demandai à mon conducteur, ce que ſignifioient tous les manches à ballets ornés de verdure, & plantés un peu plus obliquement que des Mays, à la porte de chaque Sénateur ou de celles des anciens baillifs?

Ce ſont me repondit-il, les Caves de ces Seigneurs, ou l'on y vend le meilleur vin de la Côte & de la Vaux.

Un

Un voyageur, qui veut s'inſtruire, doit tout voir & goûter le bon vin. Je deſcends dans l'un de ces ſombres reduits. Le hazard m'y fit rencontrer un ſoit-diſant Avocat, qui avoit les larmes aux yeux; & qui ſe conſoloit avec le vin de ſon pays de la perte, qu'il venoit de faire.

Après être entré en converſation: Vous voyez-me dit il, en moi une victime des caprices de la Fortune. Je viens d'être ruiné ſans reſſource. Son hiſtoire fut longue, & ne peut intereſſer, que les reflexions d'un ſage Législateur, qui doit prévenir les abus, que les hommes peuvent faire de leur préſomption. Celui-ci de Garçon-barbier, qu'il étoit originairement, avec fort peu d'ecriture & point de lecture, s'étoit agregé lui-même dans le corps des Avocats ſans leur participation. Son grand babil en avoit impoſé aux pauvres vignerons de la Vaux, qui avoient des procès à Berne, cet Exbarbier bien loin de les abreger les allongeoit autant, qu'il pouvoit.

Quand il n'avoit point de cauſes à plaider il en achêtoit à credit & les pourſuivoit à ſes frais

frais & risques. Enfin le Sénat s'etant apperçû un peu trop tard, que son incapacité ne faisoit que seconder son avarice & ruiner ses Cliens, venoit de lui interdire à perpetuité l'entrée du Barreau. Ce n'est pas ce que LL. Excellences firent de plus mal, surtout dans ce tems-là; ou paroissoit à Berne sous le manteau le Factum de Monsieur des Portes contre un ancien baillif de Nyon. Que vais-je devenir! s'ecrioit à chaque verre de vin, qu'il buvoit, cet Avocat dégradé! Que ferois-je! Que ferois-je! Des Barbes, lui repliqua un plaisant, qui se trouvoit là, & qui le connoissoit.

Cette repartie me fit comprendre, que dans ce pays-là comme ailleurs, il s'y trouvoit encore, malgré tous les traits d'humanité, qui venoient de m'édifier, des hommes assez dûrs pour insulter aux malheurs d'autrui. Ce qui ne devroit pas être dans un Etat bien policé.

C'est encore ici, que la police auroit pû gâgner une amende. Que cet Exbarbier eût

mérité

mérité ſes diſgraces, ſoit par l'oubli de ſon premier état, ou ſoit par une ambition déplacée; il venoit d'en être ſevèrement puni. Cela ſuffiſoit, pour engager une ame ſenſible à le plaindre. Peut-on ſans inhumanité trouver du plaiſir à ajoûter de nouvelles douleurs aux ſoupirs des infortunés.

Il ſe trouvoit encore dans cette Cave plus de trente buveurs, preuve que le vin n'y étoit pas mauvais: C'etoient la plûpart gens de la campagne; près de la moitié ſe trouvoient déjà incapables de pouvoir dire deux, ſans begayer. Cinq ou ſix d'entr'eux ſe menaçoient déjà des yeux & des poings.

Je demandai à Mademoiſelle la Sommélière ce qui en arriveroit, ſi ces gens-là venoient à ſe battre. On les conduiroit en priſon: me repondit elle, ils y cuveroient leur vin & pour recouvrer leur liberté, ils payeroient l'amende.

Je parlai de l'etabliſſement d'un Bureau de Police pour éviter de pareils ſcandales.

Votre

Votre Bureau n'exiſtera jamais à Berne, m'aſſura un Bourgeois, qui paroiſſoit avoir du bon ſens. Nos Seigneurs & Souverains, qui ſont mêmes les plus ſobres, ne vivent ici en partie que d'yvrognerie. Les meilleurs Crûs, dans les vignobles du Canton leur apartiennent. Si la temperence règnoit parmi nous, ils y perdroient le meilleur de leur revenû. De plus l'yvrognerie, eſt une rente fixe pour nos officiers de juſtice dans la Capitale, comme dans la Province. Tout le monde ſçait, que le vin en Suiſſe eſt la cauſe primitive de l'oubli de nos devoirs. Dans nos montagnes on s'abſtiendra d'en boire quelquefois pendant ſix mois: mais a-t-on des affaires en ville, y vient-on à la foire ou au marché? on s'en donne par deſſus les yeux. On ſe bat, on jure, on calomnie & on ſe livre à d'autres excès, qui rapportent de beaux Louisd'or dans la bourſe des Adminiſtrateurs de notre police. Il eſt vrai, que ſi cette police étoit mieux reglée & que les amendes fuſſent conſacrées à former des prix pour recompenſer la ſobrieté, la ſageſſe & l'amour de la patrie, il eſt certain, qu'il n'y auroit pas tant de coupables;

pables. Mais ce n'eſt pas ce qu'on demande. On demande à vendre ſon vin.

Que l'on s'enyvre ou non, ce n'eſt pas notre affaire.

Un Creſus fait valoir autant qu'il peut ſa terre.

Pour paſſer ſes beaux jours dans les jeux *& les ris.*

Ou pour avoir de l'or, il n'importe à quel prix.

Voilà mes chers Américains, ce qui arrive dans tous les Gouvernemens, quand l'interêt particulier l'emporte ſur l'interêt public. Mais vous êtes juſtes & vertueux, & je ſuis ſûr que les exemples, que je viens de mettre ſous vos yeux, ne ſerviront qu'à vous determiner plutôt à ériger un Tribunal de Police, dont les Ordonnances ne tendront qu'à cimenter de plus en plus le bonheur de vos Colonies. Permettez moi d'être toujours

Votre Admirateur.

Lettre dixneuvième.

J'ai déjà dit dans mon contract ſocial, que vous avez eu la bonté d'applaudir, mes chers Américains, *que l'on vit en Crête de bonnes loix* & de méchans hommes, *parceque Minos n'avoit diſcipliné qu'un peuple chargé de vices.* Cet eſpèce de paradoxe ſurprend dabord un Lecteur, qui n'apperçoit pas, que diſcipliner n'eſt ici que donner des règles, & que policer veut dire, qu'on les fait executer. Or la vie d'un ſeul homme auſſi longue qu'elle puiſſe être, ne ſçauroit ſuffire à ces deux emplois à la fois. Comment pourroit-on policer ou civiliſer un peuple perverti par de mauvaiſes habitudes & infeſté de vices & de préjugés oppoſés aux plus ſages loix? Par exemple un Législateur, qui voudroit introduire à Rome, à Naples, à Palerme, à Tunis, à Tripoli ou à Alger un Tribunal de police tel que celui, que j'ai propoſé, réuſſiroit bien plus difficilement dans ſon entrepriſe, que s'il lui étoit permis de le fonder à Hambourg, à Coppenhague, à Stockholm, à la Haye, à Londres & même à Paris;

par

par ce que ces Pays-là ont déjà été pliés ſous des loix bien plus ſages & bien moins chargées de préjugés erronés, que les peuples, qui occupent la partie du midi de notre continent.

Vous n'êtes point, mes chers Américains, dans le cas déchouër dans l'execution d'un ſemblable projet, attendû que de tous les peuples de l'Univers, ce ſont ceux de vos Colonies, qui ont le moins de ces grand défauts, qui s'oppoſent à la reception & à l'execution des plus ſages Ordonnances. Il ne vous ſera donc pas difficile de leur faire ſentir, qu'une bonne Police eſt le prémier pilier, ſur le quel on peut fonder un Gouvernement heureux & durable.

J'ai voyagé avec l'envie de m'inſtruire dans toute l'Europe. J'ai été en Afrique & bien près des Climats Aſiatiques: Cependant je ſuis encore à la veille de ſçavoir, oû l'on pourroit trouver une bonne Police. L'amour propre, l'orguëil & la préſomption ferment les yeux ſur cet article-là, même à ceux qui

ſe croïent par rapport aux emplois, qu'ils occupent, les plus éclairés. Dans quelle ville me trouvera-t-on des Magiſtrats, qui penſent, que leur Police n'eſt pas la meilleure? Quels ſont les peuples, qui vous diront, que leurs mœurs ne ſont pas édifiantes & leurs actions equitables? Quels ſont les Souverains, qui ne croïent pas, que leurs peuples ſont ceux, qui ſoient les mieux gouvernés? Par tout l'opinion prévaudra ſur la réalité. Mais jugeons de la cauſe par l'éffet. Ou ſont les peuples, qui ont des mœurs ſimples, douces & accompagnées de tous les devoirs de la probité & de l'humanité? Ou ſont les villes, ou le Citoïen aime ſon concitoïen avec les ſentimens de frère. Ou ſont celles, où l'étranger y eſt accuëilli avec honêtété, & ou il y eſt ſecourû au beſoin comme au tems de l'age d'or? Où ſont les Républiques, ou les Riches ne ſe prévalent pas de leurs richeſſes, pour humilier ceux qui n'en n'ont point?

Ou ſont les Jurisdictions, qui rendent promptement & équitablement juſtice à qui la réclame & à qui elle appartient?

Ou

Ou ſont les Magiſtrats, qui veillent ſtrictement à l'éducation des enfans du bas peuple? choſe abſolument néceſſaire pour en former de bons ſujets, & pour prévenir de grands crimes.

Ou ſont les Paſteurs ſpirituels, qui uniquement pour l'amour de Dieu & du prochain, viſitent les familles en diſſentions pour les reconcilier?

Ou ſont ceux, qui s'empreſſent à exhorter les malades à fixer le Ciel prêt à s'ouvrir pour les recevoir?

Ou ſont ceux, qui viſitent les Veuves, les orphelins & les vrais pauvres pour les exhorter à vivre de bonnes mœurs comme auſſi pour donner l'exemple de la charité & de la bienfaiſance envers les indigens?

Ou ſont les Souverains, qui s'appliquent à faire ouvrir les mines dans leurs Etats, c'eſt à dire à decouvrir les Uſuriers, les avares & les ſangſuës des peuples, pour en étouffer la race.

Ou ſont les officiers ſubalternes de la juſtice, qui ſans orgueïl & ſans brutalité rempliſſent leurs devoirs?

Ou ſont enfin les Cités, où les Officiers de Police veillent ſans ceſſe pour faire executer les plus ſages Ordonnances?

Ou ſont les Républiques, ou les Vertus ſont recompenſées, & où les vices ſont punis, malgré la protection des hommes accreditès?

Je me repète bien ſouvent, direz-vous. C'eſt bien à deſſein: Je ne ſçaurois trop inſiſter ſur un article auſſi important, puisque tout le bonheur d'un Etat en dépend.

Eſt-on juſte? on n'entreprendra point de guerre injuſte & toujours ruineuſe pour la Nation, qui la déclare.

Eſt-on ſobre? On s'en portera mieux, la population ne pereclitera point.

Eſt-on civil & honête? on n'aura point de querelles ſcandaleuſes.

Eſt-on laborieux? on proſperera.

Eſt-

Eſt-on vertueux? on ne fera que bonnes actions.

Eſt-on humain & charitable? on s'attirera les benedictions du Ciel & l'eſtime des honêtes gens.

Oui! Mes chers Américains, une exacte Police peut operer tous ces bons éffets avec les ſuites heureuſes, qui en reſultent.

Ce n'eſt pas aſſez, de dire à des Citoiens: ſoyez bons: il faut leur apprendre à l'être. L'exemple n'eſt pas le ſeul moyen, que l'on puiſſe employer, il en eſt encore deux autres: Les recompenſes & l'amour de la Patrie.

L'avarice dira toujours, que les Prix ſont de trop, & que la Vertu trouve toujours ſa recompenſe en elle même; mais il y a trente ans, que je m'apperçois, que la Vertu, toute vertueuſe qu'elle puiſſe être, veut diner & ſouper tout comme ſi elle n'étoit pas vertueuſe.

Pour qui conque a cent mille écus de rente plus ou moins, la Vertu ne doit pas avoir, ou ne doit pas pretendre à des recompenſes;

parce que la Providence, que les incredules appellent la fortune, a déjà recompenſé la Vertu pour les actions vertueuſes du paſſé, comme pour celles du tems préſent. Mais pour celui, qui court après le bien-être que donne la fortune, & qui cherche à l'obtenir par des Vertus viſibles, la Police qui prend alors la place de la Providence, doit pourvoir aux beſoins de cette Vertu néceſſiteuſe, & même lui donner de l'emulation en ſuppoſant même, que ſa néceſſité ne ſoit pas des plus urgentes.

Si je demande à un homme ordinaire, un bon bourgeois par exemple, de ces gens, qui n'entendent point malice, ce que c'eſt que la Vertu? Il revera longtems pour me dire, que la Vertu n'eſt autre choſe que s'abſtenir de faire le mal pour faire le bien.

Si je lui demande, ce qu'il entend par le mal? il me nommera les vices attachés aux paſſions humaines: L'yvrognerie, la volupté licentieuſe, le larcin, l'avarice. . . . Si je lui dis de me définir le Bien? il héſitera quelqu'

inſtant

inſtant pour me repondre, que le bien étant l'antipode du mal, que pour faire le bien il s'agit ſimplement de ne point faire le mal. Mais lui dirai-je: ne pas faire une choſe, n'eſt pas en faire une autre? Ne pas faire du mal eſt un devoir ou de droit, ou de néceſſité, ou de force, ou d'habitude. Mais ce n'eſt pas faire du bien. Qu'eſt-ce que c'eſt donc que de faire du bien? Voilà encore mon bourgeois embaraſſé. S'il eſt Catholique, il me repondra pour ſortir d'embarras, que faire le bien, c'eſt d'entendre la Meſſe, d'aller à Vêpres, au Sermon, à la Benediction, à Confeſſe, & de manger du bon poiſſon bien aprêté deux fois par Semaines. Si c'eſt un Proteſtant, il ſoutiendra, que faire le bien c'eſt donner l'aumône aux pauvres, ne point médire ni calomnier, ni faire les yeux doux à la femme de ſon voiſin; ou tous deux me citeront quelques legers ſervices, que l'on ſe rend ordinairement dans la ſocieté, plus par habitude que par tout autre principe ſolidement établi. Si je fais la même queſtion à une jolie bourgeoiſe, elle me repondra que la Vertu conſiſte à ne point decouvrir ſa Gor-

ge en bonne compagnie, & à ne point faire préſent en ſecret d'un bois de Cerf à ſon Mari. Sa fille agée de quinze ans, me dira à l'oreille, que la Vertu lui defend d'accorder la moindre faveur, pas même le toûcher du bout du doigt avant la Benediction nuptiale, à cet heureux mortel, qui s'offriroit d'en faire une femme dans toutes les formes.

Si je prie un bourgeois de Veniſe, de me montrer un échantillon de la Vertu? il me fera appercevoir ſous les procuratrices de St. Marc, un grand homme en manteau court, à qui on a enlevé dès le berceau les joyes de ce monde, pour qu'il puiſſe chanter clair ſur le théatre de Grimani.

Si je fais la même prière à un Turinois, il me montrera des pilules de Betorto, ou du Beaume de Toscano en m'aſſurant, qu'il n'y a rien de plus vertueux dans le monde pour toutes ſortes de maux. Un Grenadier m'indiquera du bout du doigt la tranchée, ou il a été balafré; un Officier le Champ de Mars, où ſon ſang a coulé pour le ſervice du Roi,

&

& de ſa patrie. Pour ceux-ci, on peut les appeller vertueux par devoir, par interêt, par force, par émulation, ou par néceſſité. Mais s'ils avoient remplis avec les vertus courageuſes, les devoirs des Vertus pacifiques, ce ſeroient alors des hommes vertueux par excellence, & dignes de ſervir de modèles à leurs Concitoiens.

Qu'eſt-ce que c'eſt donc que la Vertu? Quand eſt-ce qu'il y aura un Ecole publique pour apprendre aux hommes, chacun dans ſa condition, que la Vertu n'eſt autre choſe que cet éffort généreux, que l'on fait au-deſſus des devoirs, que l'on eſt obligé de remplir dans la ſocieté; effort que nulle loi ne peut exiger, & qui à cauſe de ce divin privilège, en eſt encore plus cher à l'humanité.

Regulus à Carthage, Euſtache de St. Pierre à Calais, — Woltemade au Cap de la bonne Eſperance — Voilà de grands modeles de Vertus: mais ces Vertus ne ſont pas tous les jours imitables; & il ſeroit même à ſouhaiter, qu'elles ne le fuſſent jamais plus. Il eſt d'autres Vertus, qui quoi qu'elles n'exigent pas

d'auſſi grands ſacrifices, n'en ſont pas moins admirables & dignes de nos éloges.

Un homme par accident eſt prêt à ſe noyer: Vous ſçavez nager: Il n'y a point de loi, qui vous oblige à vous jetter dans l'eau pour le ſécourir: Cependant guidé par un ſentiment d'humanité, vous faites un éffort, qui ſurpaſſe votre devoir. Une Crampe peut vous ſurprendre, enfin vous riſquez votre vie pour ſauver la ſienne: Cet éffort eſt d'autant plus digne d'admiration & de recompenſe, qu'on a vû quelquefois que tel, qui fit paroître un ſi généreux zèle, en avoit été la victime en periſſant avec celui, qu'il eſperoit de retirer des bras de la mort.

Un homme déjà aiſé vient de faire un grand Héritage: Il n'y a point de loi, qui l'oblige de relever, ou de ſécourir richement un honête voiſin, ruiné par la perte d'un procès, ou par une incendie. Il eſt vrai, que les devoirs de la Religion & ceux de l'humanité l'engagent à lui faire du bien, mais ce vertueux héritier, pour lui en faire encore d'a-

vanta-

vantage, ſe prive de quelques agrémens, des plaiſirs projettés, de dépenſes ſuperfluës : Voilà de la Vertu, mais qui n'eſt que trop rare.

Dans quelque rang que l'on ſoit, on trouve toujours les occaſions de faire de nobles éfforts au-deſſus des devoirs préſcrits par les loix ; & le premier devoir d'une bonne Police eſt de les recompenſer.

Toutes les Vertus ſont également conſacrées à l'Amour de la Patrie, qui après l'Amour de Dieu, eſt la Vertu par Excellence.

Définiſſez-nous? me diſoient deux matelots, qui n'avoient jamais eû d'autre patrie, que l'Ocean & la Mediterannée : L'amour de la patrie?

Cet amour, leur dis-je, n'eſt autre choſe que l'amour de ſoi-même, confondû avec l'amour, que nous devons avoir pour tous ceux, avec qui nous ſommes obligés de vivre. On s'aime pour ſe conſerver, il eſt donc naturel d'aimer ceux, qui concourent à notre conſervation, & nous ne pouvons exiger d'en

être

être aimés, qu'autant que nous leur aidons à notre tour à ſe conſerver eux-mêmes.

J'aime le Souverain par reconnoiſſance pour les ſages loix qu'il a établies, & pour tous les autres ſoins, qu'il prend chaque jour & qui concourent à ma conſervation. En échange je dois concourir de tout mon pouvoir à la ſienne, ſoit en expoſant ma vie pour le défendre, s'il eſt attaqué par quelqu'ennemi, que ce puiſſe être, ou ſoit en contribuant ſelon mes facultés aux dépenſes, que l'Etat eſt obligé de faire toujours à raiſon de ſa conſervation & de la mienne.

J'aime mes enfans, parce qu'ils ſont partie de moi-même, & rien n'eſt plus fort, ni plus légitime que cet amour. Je veille à leur conſervation, afin qu'ils puiſſent à leur tour veiller à la mienne.

Je dois aimer mon père & ma mère non ſeulement parce que je leur dois le jour, mais de plus à cauſe des peines, que mon enfance doit leur avoir coûté. Cet amour redouble, lorſque j'ai pû ſentir, qu'ils ont faits tous leurs

éfforts

éfforts pour me laiſſer un bien être, qui n'eſt point mon ouvrage, mais le leur. Je fais naturellement tripler cet amour dans mon cœur, quand mes lumières me font connoître, qu'ils n'ont rien négligés pour me donner, ou pour me faire donner une bonne éducation. Qu'on ne s'y méprenne pas: la bonne éducation eſt bien rare, nous en parlerons ailleurs.

J'aime mon voiſin pour les ſervices, qu'il m'a rendû: c'eſt cet amour qui ne peut ſe prouver que par d'autres ſervices, que je lui rendrai, ſi l'occaſion s'en préſente.

J'aime le Capitaine de mon Vaiſſeau, parce que je le conſidère, tant que je ſuis en mer, comme le Souverain, qui fait tout ce qu'il peut pour me conſerver, & cela même en me faiſant remplir les devoirs de mon état de matelot.

Par la raiſon des ſervices réciproques, j'aime tous mes Concitoiens. Recapitulez tout ce que je viens de dire, & vous trouverez ce que c'eſt que l'amour de la Patrie, qui mériteroit bien un Cathéchisme particulier, afin

de

de mieux concentrer l'amitié & l'humanité dans le cœur des Peuples, qui n'en deviendroient, que plus forts & plus redoutables, lorſqu'il s'agiroit de la défenſe de la Patrie.

Que je demande à un habitant du Fauxbourg St. Marceau, ce que c'eſt que la Patrie? Il me nommera St. Medard ou Ste. Geneviéve.

Un bourgeois de Paris, les Tours de notre Dame, le Pont-neuf ou la Samaritaine. Un Normand, Rouën, Caën ou Alençon. Un Hollandois Amſterdam.

Un Danois Coppenhague. Un Suedois Stockholm, & mille autres en me faiſant pareille reponſe, ne me nommeront que les Clochers de leurs paroiſſes, & n'auront dans l'idée que la figure des maiſons, ou des arbres qui les environnent.

Un homme mieux inſtruit me répondra, que toutes les Vertus ſociables repoſent ſur un ſeul pivôt, & que ce pivôt n'eſt autre choſe que l'amour de la patrie.

Mais

Mais quel eſt ma patrie? Seroit ce le pays, où j'aurois reçû le jour? où je ſerois accablé d'injuſtices? de mauvais procedés, d'injures, de mépris! Où ſeroit-ce cette ville bien policée, en Aſie, en Afrique ou en Amérique, qui m'auroit recuëilli dans le ſort de mes disgraces? Qui pourvoiroit génereuſement à ma conſervation, où je trouverois avec une affabilité honête, tous les ſecours, dont j'aurois beſoin; qui me fourniroit les facultés de mettre en œuvre les reſſorts de ma capacité, & les moïens de vivre heureux & paiſiblement?

Non, non, l'amour de la patrie ſi ſouvent & ſi mal à propos tourné en ridicule, n'eſt point un feu chimerique, ſurtout, lorſque les Législateurs ou les Conducteurs des Nations, en ont allumés les prémiers feux, par la pratique des plus eſtimables Vertus. De là, cet embraſſement néceſſaire, qui s'allume au fond du cœur de chaque Citoien, & ſans le quel tout ſe refroidit juſqu'au moindre ſentiment.

Comptez

Comptez, que quand l'amour de la patrie s'enfuit, que toutes les Vertus fuivent ſes traces: Si les vices les remplacent, & que mille crimes décochent leurs traits ſur moi: De quel oeil alors puis-je conſiderer mon pays natal? Puis-je encore le nommer ma Patrie, ſi je ſuis vertueux!

Un ſcélcrat peut regarder la Caverne, où des brigands partagent avec eux le butin qu'ils ont fait, comme ſa patrie. Et c'eſt ſa patrie en éffet. C'eſt là, où il trouve le rampart de ſa conſervation, juſqu'à ce que la juſtice vienne y donner l'aſſaut. L'amour de cette patrie la lui fait défendre avec autant de zèle & de courage, qu'en feroit voir un Algerien en préſence d'un Eſpagnol.

Mais qu'un honête homme ſoit entrainé dans ce réduit abominable par ſa mauvaiſe étoile; qu'on épargne ſa vie & qu'il y trouve les alimens néceſſaires à la conſerver, pourra-t-il malgré celà, dire que cette caverne ſoit ſa patrie? Pourra-t-il la chérir, & la défendre courageuſement?

Pour

Pour faire aimer la patrie à des hommes vertueux, il faut donc n'y introduire que des Vertus. Or cette introduction ne peut ſe faire que par le ſecours d'une bonne police, qui ſache punir, mais punir pour recompenſer & non pas pour partager. Vous êtes de ce ſentiment mes chers Américains, & c'eſt ce qui fait, que je ſerai toujours.

Votre zélè Admirateur.

Lettre vingtième.

Vous le ſavez mes chers Américains, une bonne Police ne previent pas moins par de ſages Ordonnances, de mauvaiſes querelles que les prodigalités, qui ſont en pures pertes pour la ſocieté.

Se quereller n'eſt pas fort honête: Se battre eſt odieux: Trop boire eſt un défaut: S'enyvrer eſt un vice; mais proſtituer les denrées eſt un vol à l'humanité.

De Berne j'étois venû à Morat. En arrivant je trouvai ſur le bord du Lac une fou-

le de monde aſſemblée. Je m'informe. Deux bateliers, me dit-on, viennent de ſe battre juſques à s'arracher les yeux. Ce n'étoit ſûrement pas l'amour de la patrie, qui leur avoit inſpiré cet heroisme. Je demande le ſujet de leur querelle. C'eſt, me dit-on, celui que vous voyez & à qui l'autre a crevé un œil, parcequ'il vouloit charger le premier, ſur ſon bateau, ces marchandiſes, qui devroient être déjà arrivées à leur deſtination.

Il n'y a donc point de police? Non me repondit-on; mais en recompenſe il y a une bien bonne juſtice, & avant que midi ſonne dès demain, ils ſeront tous deux à l'amende. Quoi! celui qui a perdû un œil? . . . Oh! eût-il perdû bras & jambes, tous les deux financeront au profit de notre Seigneur Bailif. Mais pourquoi ne pas prévenir de pareils combats par une Ordonnance, qui règleroit la primauté en la donnant au premier arrivé? Ils ont abordés tous les deux à la fois par le même Vent. Pourquoi donc n'avoir pas recours au ſort comme cela ſe fait en Hollande? Un Dez jetté par terre auroit prevenû cet accident.

cident. Oh! Monſieur, vous en demandez trop: D'ailleurs les jeux de hazards ſont également défendus dans le Canton de Berne comme dans celui de Fribourg. *)

De Morat je vins à Payerne: je deſcens à l'Ours, c'étoit un jour de marché; on me fait entrer dans une grande Salle: Que vois-je? des ruiſſeaux de vin, qui couloient juſques dans l'eſcalier. Je veux ſçavoir ſi l'on s'étoit battû juſqu'à renverſer les pots & les pintes. Point du tout: On s'étoit ſeulement enyvré juſqu'à perdre la vuë, de ſorte que après que le verre étoit plein on verſoit encore, encore & encore en chancellant & ſans voir ni le vaſe ni la liqueur.

Je n'exagère rien quand je dis, qu'on avoit ainſi prodigué plus de quarante bouteilles de vin. Je pris mes tablettes pour y mettre, que s'il y avoit eu une bonne Police, cette prodigalité auroit pû faire du bien aux pauvres de l'hôpital d'une petite Ville pendant toute une ſemaine.

*) Morat dépend de ces deux cantons.

A Moudon, à Laufanne, à Morges, à Rolle, à Nyon, à Coppet, je trouvai partout à peu près le même excès & la même bonne police. Pouvois-je me difpenfer de réflechir toujours en faveur des pauvres?

Vous me demanderez peut-être, ce que tous ces pauvres m'ont fait pour leur vouloir tant de bien? Je remets à un autre tems à vous en informer.

Me voici à la Porte de Cornavin. *) O ma chère Patrie! que je vous aime! mais prenez-y bien garde au moins, je vous aime; mais je ne vous idolatre pas. Il étoit près de neuf heures & demie, on alloit lever le pont levis. J'entre en Ville, je monte à la treille: c'étoit dans les beaux jours de l'été. Quantité de nos Seigneurs & leurs Epoufes étoient à la promenade. L'obfcurité empêchoit qu'on ne fe reconnut qu'à la voix; lorfque près de moi accoururent des jeunes gens de dix à douze ans environ. Ces Meffieurs fe divertiffoient à accofter toutes les femmes ou filles, qui n'avoient point de Chapeaux avec elles, en leur

*) Une des trois Portes de la Ville à Geneve.

leur faiſant des propoſitions, qui auroient fait rougir des débauchés de la première Claſſe. Pour voir juſqu' où cette jeuneſſe libertine pouſſeroit la licence, je doublai le pas. L'un d'entr'eux après avoir fait en ſe moquant pluſieurs reverences, vint aborder une Dame du bon ton, dont aſſurément il ne penſoit pas en être ſi bien connû. Ses petits compagnons le ſuivoient en ſe tenant cinq ou ſix pas en arrière, pour être à portée de rire des ſottes gaillardiſes de leur camarade, qui finit enfin ſon compliment par ces gros mots, qu'on ne répête jamais, parcequ'ils bleſſent les Oreilles chaſtes.

A peine eût-il prononcé les dernières paroles de ſa trop licencieuſe harangue, que cette Dame, toute furieuſe de colère ſaiſit mon jeune homme par les Cheveux en lui diſant, ouï Monſieur, nous irons . . . mais ce ſera à la diſcipline. . . C'étoit ſa propre Mère.

Alors je m'écriai: Où êtes vous logée ma chère bonne Police? Je vois bien que ce n'eſt pas encore dans ma patrie, où l'on trouve la meilleure.

La bonne Police ne veille pas moins à la conduite des Yvrognes, qu'à l'education des Enfans.

Mais à propos en parlant d'enfans, paſſe-rai-je ſous ſilence ces enfans gâtés dès leur plus tendre jeuneſſe, & qui lorſqu'ils ſont hommes ne ſont pas ceux, qui font le plus d'honneur ni le plus de bien à leur patrie.

On ne croira pas l'Anecdote, que je vais rapporter: Peu m'importe, c'eſt pourtant dans ma patrie, que ce trait incroyable eſt arrivé.

Mde R——et n'avoit qu'un fils: depuis l'inſtant qu'il vint au monde elle en faiſoit ſon Idole, juſqu'au point d'en perdre tous les autres ſentimens, qui doivent accompagner les actions d'une femme raiſonnable. Son Mari même, le père de l'objet de ſon adoration, n'étoit plus pour elle qu'un objet indiférent. Ses Voiſins, ſes Amis & ſes domeſtiques éſſuioient tour à tour les éclabouſſures de ſa mauvaiſe humeur, qui ne provenoit que de l'amour exceſſif, qu'elle faiſoit voir pour cet enfant. Il n'avoit encore que cinq ans, qu'il ſçavoit déjà

déjà qu'il étoit l'enfant gâté, l'enfant adoré, & enfin l'enfant qui faiſoit impunément tout le mal, qu'un enfant de cet âge-là peut faire.

On feroit un chapître fort étendu des ſoins & des peines, que ſa mère ſe donnoit pour l'elever auſſi mal, qu'un enfant pouvoit l'être. En recompenſe ſes Robes, ſes bonnets & toutes ſes nippes ſurpaſſoient en richeſſes & en magnificences celles des enfans de Princes & de Souverains.

Un jour que cette Dame étoit en Viſite, ce petit Drôle entendit que la ſervante de la Maiſon, en faiſant le recit à une voiſine de l'Idolatrie de ſa Maitreſſe, avoit terminé ſon diſcours en diſant: *Oüi il fait de ſa mère tout ce qu'il veut, & s'il l'avoit une fois bien mis dans ſa tête, je parie qu'il lui feroit manger de la. . .* Les paroles ne puent pas & les termes dit-on ne ſont faits que pour s'en ſervir; mais il faut être pôli, c'eſt pourquoi j'appelerai celà déſormais du Macaron. Les enfans on le ſçait & ſur tout les enfans gâtés, rient bien plutôt d'une poliçonnerie, que d'une maxime de la

ſageſſe. A ce mot de Macaron celui-ci avoit éclaté de rire. Un inſtant après s'etant appuyé ſur une table il avoit parû un peu reveur. Revenû à lui même, il fit à pluſieurs repriſes les geſtes que l'on fait ordinairement après avoir pris une réſolution bien décidée, avec le deſſein d'executer la penſée que l'on vient de concevoir.

C'eſt ainſi que cette ſervante l'a interprêté après l'avanture arrivée.

Dès le lendemain ce petit bon homme pour mieux executer ſon projet, commença par faire clandeſtinement pluſieurs viſites au buffet de la dépenſe. Et plus d'un enfant vous diront, que ce n'eſt pas en ſortant de là, qu'on fait voir le plus d'appetit. L'heure du diner étant arrivée, ce cher poupon eſt placé à côté de ſa chère Maman, qui le ſert comme à l'ordinaire. Il mange, mais fort peu, & en affectant du dégoût pour tout ce qu'on lui preſentoit. La chère mère en parût dabord ſurpriſe: en eſperant qu'au goûter ſon cher mignon en mangeroit davantage. Bien loin de là, il ne voulût pas ſeulement toûcher ce qu'elle

qu'elle lui préſentât. Plus elle s'en allarmoit, plus ſon adorable en rioit ſous cape. Le Papa a beau dire que cela ne ſera rien, la Maman rédouble ſes frayeurs; elle n'avoit que ce Dieu là, & n'auroit pas voulû le perdre pour toutes les Divinités de la terre.

C'eſt peut-être la rongeole diſoit-elle? Seroit-ce peut-être la petite Vérole? enfin ſa raiſon n'y étoit plus.. Elle parle de le coucher, l'enfant fait ſemblant de pleurer. Eh bien non mon fils, vous reſterez ici auprès de moi. Mais qu'eſt-ce qui vous fait mal? Je nai point de mal moi . . . laiſſez-moi . . . dit-il en ſe plaignant. Hain . . hain . . hain & ne dit rien de plus.

Cette Dame ſe flatte, qu'au ſouper l'appetit de l'unique objet de ſon adoration ſera revenû: elle ſe flattoit envain; cet adorable objet eût la malice de profiter d'une très courte abſence de ſa Maman, pour aller encore perdre au buffet cet appetit ſi déſiré. Au ſouper mêmes empreſſemens de la part de la mère; & mêmes grimaces de la part du fils. Com-

bien de fois ne l'embraſſe-t-elle pas, pour l'engager à manger un blanc de poulet roti? mais point de grace, il ne daigna pas le regarder. On apporte des patiſſeries & des conſitures de toutes les eſpèces, point de miſericorde, il n'en voulut pas ſouffrir ſeulement la bonne odeur. A dix heure du ſoir on fait du chocolat au lait, parceque la chère Maman s'étoit reſſouvenuë, que c'étoit l'ambroiſie favorite de ſa chère divinité. Tarare pompon. On en fut pour la façon. On coucha l'adorable, en lui nommant tous les alimens, qui peuvent flatter le goût & reveiller l'appetit d'un malade. Toutes ces tentations furent en pure perte. St. Antoine y eût ſuccombé; mais cet enfant eût la gloire & en même tems la malice d'y reſiſter avec autant de courage que d'opiniatreté.

La Maman pleure & ſe déſole, ce n'eſt pas ce que ſon cher fils demandoit, cependant toujours inſenſible à l'excès de l'accablement de celle qui lui a donné le jour, il eût la dureté de la laiſſer gémir & ſe lamenter, tandis qu'il s'endormoit d'un très bon ſommeil.

Envain

Envain eſſayeroit - on de peindre les inquietudes de cette mère affligée: On n'y réuſſiroit que très imparfaitement. L'heure du repos l'invitoit à ſe coucher, lorſqu'il lui vint dans la penſée de faire appeller Mr Tronchin, mais comme il étoit près de minuit elle voulût attendre au lendemain. A chaqu'inſtant elle prenoit la lumière & s'approchoit en tremblant de la couchette de ſon petit Dieu. Il a pourtant bonne couleur diſoit elle à voix baſſe en parlant à ſa ſervante, qu'elle avoit engagée à veiller avec elle. Mais il dort bien; c'eſt pourtant un bon ſigne enfin. Elle revient dans ſon fauteuïl; quelques minutes après l'enfant ſe retourne en jettant un grand ſoupir. Alors ſon éffroi ſe redouble; elle laiſſe tomber le livre, qu'elle avoit pris à deſſein de ne pas s'endormir; elle ne fait qu'un ſaut avec la lumière juſqu'au lit, ou repoſe ce fils ſi chéri & ne revient de ſa frayeur qu'après être bien convaincuë que ce ſoupir n'étoit pas le dernier.

De grand matin l'enfant ſe reveille comme à l'ordinaire. Sa Maman prenoit du Thé. Elle en offre à ſon fils bien-aimé.

Comme

Comme le buffet n'étoit pas dans la cave, le petit ruſé y avoit beaucoup mangé ſans boire, il eût ſoif & en même tems la malice de ſe faire prier plus d'une fois pour avaler deux bonnes taſſes de thé.

Ce petit ſacrifice fut une grande conſolation pour cette mère allarmée. L'Enfant veut ſe lever. La chère mère qui le croit malade, veut l'engager de reſter au lit, & s'offre même de le prendre avec elle dans le ſien, parcequ'elle eſt accablée de ſommeil autant que d'inquietudes. Mais Monſieur ſon fils accoutumé à ne faire que ſes petites volontés refuſe tout ce qu'elle propoſe en lui diſant, d'un ton plaintif je veux me lever-moi: Couchez-vous, couchez-vous. Moi je veux reſter ſur ma Chaiſe. Le petit drôle avoit ſes raiſons.

Vous m'aimez-donc, lui replique cette mère attendrie, vous m'aimez-donc mon cher fils, puisque vous vous intereſſez à ma ſanté? A quoi ce cher fils ne répond que par un hauſſement de tête, qui eſt ordinairement le ſigne ou de l'indifference ou du dédain. Eh bien

conti-

continue-t-elle, quand je ſerai reveillée vous mangerez donc pour me faire plaiſir une bonne ſoupe au ris, que je vous ai gardée? Je ne ſçais pas repondit-il, d'un ton pleureux, je n'ai pas faim: mais couchez-vous toujours couchez-vous.

Une chère mère accoutumée d'obeïr, ne ſe le fait pas dire trois fois. Enfin elle s'aſſoupit. La Servante d'un autre côté dormoit ſur une chaiſe. Que fait mon jeune malade de commande, il gâgne doucement en marchand à pieds nuds, le Magazin ou il étoit bien ſûr de perdre encore l'appetit ſelon ſon bon plaiſir, & là donne d'eſtoc & de taille ſur un pot de confiture qu'il mit à ſec. La Maman à dix heures & demie ſe reveille, ſe leve, embraſſe tendrement ſa divinité, & lui parle de ſa ſoupe; le petit Dieu pleure & n'en veut point. Elle calcule les heures & trouve, qu'il y en a déjà près de quarante huit qu'il n'a rien pris. La mort prochaine d'un enfant chérit s'offre à ſon imagination éffrayée; ſes douleurs ſe redoublent, mais Monſieur ſon fils en affectant toujours de ſe plaindre, étoit

bien

bien perſuadé qu'il ne mourroit pas de faim. On envoye chercher le Medecin, qui trouve le poux de l'enfant bien règlé, & qui jure par Eſculape, que ce n'eſt peut-être qu'une ſurabondance d'alimens pris les jours precedens, & qu'enfin Madame peut ſe tranquiliſer. Elle n'étoit pas diſpoſée à ſuivre cette ordonnance. Midi ſonne. On ſert un bon diner. La chère mère invite encore ſon cher fils à manger au moins un peu de potage: Le papa y joint & les menaces & les priéres, tout cela fut inutile. La mère demande pluſieurs fois à ſon bon ami, à ſon poupon chéri, pourquoi il ne veut pas manger? A quoi celui-ci ne répond que par, hain hain, hain hain, en ſe plaignant . . . comme ſe plaignent les enfans gâtés. Le père ſe leve & ſort pour vacquer aux affaires de ſon Etat. Sa femme ſuplie encore ſon fils adoré de lui dire, ſi ſon mal eſt au cœur ou à la tête. Laiſſez moi lui répond-il, *laiſſez-moi: Je n'ai point de mal moi: mais je veux mourir moi: je veux mourir, laiſſez-moi.* A ce mot de mourir, cette tendre mère penſa elle même mourir de douleur. Elle verſe un torrent de larmes, dont elle arroſoit les

joüës

jouës de ſa chère divinité. Ah! mon fils s'écria-t-elle en ſanglottant: Si vous mourriez, je vous ſuivrois de bien près? Je n'ai que vous; Je n'aime que vous; je ne vis que pour vous: Vivez mon cher fils pour une mère, qui vous adore. Mais mon cher enfant, dis-moi, pourquoi ne veux tu pas manger? dis-le moi, je-t-en conjure au nom de tout ce qu'il y a de plus ſacré; au nom de cet amour que j'ai pour toi. Allons, parles mon cher fils: dis-moi pourquoi? . . . *Parceque, parceque, parceque vous ne me donneriez pas ce que je vous demanderois, hain: hain hain:* . . Moi! répond avec tranſport cette mère idolâtre, moi te refuſer! non mon cher fils, dût-il m'en coûter toutes choſes au monde, je te donnerai tout ce, que tu me demanderas? Eh bien lui repliqua cet adorable enfant en balançant la tête, *je veux manger du Macaron.* Ah mon enfant! que demandes-tu là? fi donc, fi! fi! fi! Oh je ne ſouffrirai pas: *Eh bien je veux mourrir moi; laiſſez-moi: Hain, hain, hain.* . . . . Mais y penſes tu bien du Macaron? . . . Je ſçay que tu aime le Macaron de Becaſſe; mais ce n'eſt pas la ſaiſon. . . . .

Non

Non ce n'eſt pas de Becaſſe c'eſt du Macaron, du Macaron, hain, hain, hain : je veux en manger moi.

Cette Dame ſurpriſe du goût dépravé de ſon Dieu, diſoit à en parlant à ſa ſervante, ſi c'étoit une fille nubile, qui auroit les pâles couleurs, cela ne me ſurprendroit pas : On en a vû à qui cette maladie donnoit des goûts ſinguliers juſques à manger de la chaux-vive-des Araignées . . . mais un enfant, un garçon de cinq ans deux mois & neuf jours — car les Dames ſçavent compter — un enfant bien élevé & toujours accoutumé à ne prendre que d'excellente nourriture, vouloir à toute force manger de . . . du Macaron cela me paſſe.

Cependant quand on aime à l'adoration un fils unique, que ne fait-on pas ? Cette chère mère après avoir long-tems balancé ſur le parti qu'elle prendroit, reſolût à la fin de mettre trois petits morceaux de Macaron ſur une aſſiéte fort propre, elle avoit pris la précaution de tenir un verre d'eau tout prêt pour rinſer la bouche de ſon adorable & de mettre du

ſucre

ſucre en poudre a côté du Macaron... Tenez dit-elle, en le préſentant à ſon fils, voilà ce que vous demandez: mais ne le mangez pas, mon cher fils, je vous en conjure. Mangez plûtôt des confitures, que je vous donnerai: en diſant ces mots elle ſe met à genoux & l'embraſſe.

Si elle avoit pû lire dans la penſée de l'objet de ſes vœux, elle auroit bien vû, que ſon intention n'etoit pas de lui déſobeïr. Mais il vouloit joüer ſon role jusqu'à la fin. A l'arrivée du Macaron il fit un ſourire, qui ſembloit annoncer la ſatisfaction, qu'il avoit de le voir. Eh bien lui dit ſa chère maman, j'ai fait ce que vous avez demandé: que voulez-vous de plus? *Je veux ... hain, hain, hain, Je veux .... mais vous ne le ferez pas?* Oüi je le ferai, mon cher enfaut, dis-moi ce que tu veux tu? Promettez-le moi donc: Eh bien oüi: que veux? il n'y a rien que je ne faſſe pour te guérir. *Eh bien je veux, que vous en mangiez auſſi.*

Ah c'eſt trop dit alors cette Mère étonnée en prenant le ton d'une femme irritée: J'ai

pouſſé déja trop loin ma complaiſance; elle n'ira pas plus avant.

Eh bien laiſſez-moi: hain, hain, hain, laiſſez moi mourrir: hain, hain, hain. Cette Dame émuë de nouveau par les plaintes reïterées de ſon adorable, ſe met dans ſon fauteüil pour réflechir plus à ſon aiſe ſur ce qu'elle doit faire, & trouve dans ſes penſées diverſes, que ſi elle n'obeït pas à ce cher fils, elle risque de le perdre. C'eſt un fils unique, on l'adore, il faut le conſerver. Mais à quel prix! o Ciel! ne peut-on conſerver l'objet de ſon adoration, ſans manger du Macaron? Item le Macaron n'empoiſonne pas. Toute réflexion faite elle ſe raproche tendrement de ſa Divinité pour faire valoir de ſon mieux le ſacrifice qu'elle va lui faire. Voyez à quel point je vous aime, lui rèpete-t'elle dix fois de ſuite, & en prenant avec une cüeilliere à Càffé l'un des morceaux de M... On peut ſe figurer que toute cette ſcène fut accompagnée par toutes les grimaces, que la repugnance peut faire faire en pareille collation.

Voilà

Voilà donc cette Dame reſoluë à obeïr: ſon fils la regarde attentivement pour voir ſi l'eſcamotage ne ſera pas de la partie: Mais non, elle eſt incapable d'en impoſer à ſa Divinité favorite. Elle ferme les yeux & avale le morceau de Macaron avec autant de précipatation qu'elle auroit pû avaler une pilule bien amère.

A peine ce Bonbon, étoit-il au fond du gozier de cette complaiſante Maman, que ſon cher Heritier ſe prenant lui même aux chèveux ſe met à jetter des hauts cris. La mère toute éffrayée veut ſçavoir le ſujet de ce tranſport convulſif. *C'eſt* repondit, en jettant l'aſſiette par terre, *que vous avez avalé poſitivement le morceau que je voulois manger .... Moi je n'en veux plus.* —

Qu'on me croye, ſi l'on veut: je ne paye perſonne pour me croire: Mais ce que je puis dire avec certitude, c'eſt que de cent femmes, qui ont un fils unique, il y en auroit au moins trente, que l'on pourroit mettre en paralelle avec cette Dame idolatre.

Veut-ton ſe convaincre de cette vérité, qu'on ſe mette en pantouſle, en Robe de chambre, une petite peruque ronde ſur la tête couverte d'un chapeau de caſtor; qu'on n'oublie pas ſa pipe ni une bonne bourſe de Ducats: Qu'on parte enſuite de pied ferme pour faire le tour de la Nort-hollande, de la Friſe, de la Gueldre, de la Zeelande: Qu'on paſſe de la à Londres, de Londres à Paris, & qu'on revienne à la Haye ou à Amſterdam, & l'on trouvera que de cent enfans gâtés un tiers périt de maladie; qu'un autre tiers ne proſpère pas, & que le troiſiéme finit toujours fort mal.

Vous êtes trop ſages, mes chers Americains, pour ne pas apporter tous vos ſoins pour qu'une bonne Police autant qu'une bonne éducation, puiſſent concourir à former parmi vous de véritables Citoyens dignes d'une Patrie vertueuſe. Si vous établiſſez une éducation *Nationale*, je n'en ſerai qu'avec plus d'enthouſiaſme.

Votre Admirateur.

Lettre vingt unième.

Qu'entend-on par les loix d'un Etat? Si non ces arrangemens & ces conventions, qui ſe font de concert avec le conſentement des Peuples. Prémierement pour régler leur conduite, afin que l'un ne puiſſe pas nuire à l'autre; ſecondement pour établir leur ſureté contre un voiſin ambitieux, & troiſiémement pour faire enſorte que tous puiſſent s'entr'aimer & s'entreſecourir, ſelon les intentions de la loi de nature, purifiée par les loix civiles & électrifée par la Loi de Grace, qui eſt l'Evangile, que je citerai toujours comme la ſource de la plus excellente morale.

Jai déja dit dans mon contract ſocial, *que ce n'eſt jamais une multitude aveugle, qui ſouvent ne ſçait ce qu'elle veut, parce-qu'elle ſçait rarement ce qui lui eſt bon, qui puiſſé former un plan de législation, & bien moins encore, qui ſoit capable de l'executer par elle même.*

Il eſt bien vrai, que la volonté générale eſt toûjours droite; mais le jugement qui la guide, n'eſt pas

toûjours éclairé. Tous ont donc également beſoin de Guide pour apprendre aux uns à connoître ce qu'ils veulent, & aux autres ce qu'il leur faut.

Ces Guides ne peuvent-être choiſis que parmi les hommes les plus ſages, les mieux verſés dans l'etude du Droit public, des Loix civiles & militaires, des loix de la Police, & inſtruits par la connoiſſance des hommes.

Recommandez bien à vos Légiſlateurs ce dernier article, que je conſidere le plus eſſentiel, parce que c'eſt celui, qui a de tous tems été le plus négligé. Propoſez-leur de travailler à un Plan d'education nationale, parce que de toutes les éducations, c'eſt la ſeule qui puiſſe véritablement former de bons Citoyens & de ſincères amis de la patrie. Quantité d'habiles gens ont traité de la manière d'eduquer la Jeuneſſe; mais tous ont plutôt fait voir leur opinion particulière que les vrais principes qui en feroient la baſe.

Montauſier, Loke, Fénelon, Rollin, le maitre de Claville & quelqu'autres on dit à ce

ſujet

ſujet d'excellentes choſes; mais ce ſont des fleurs parſemées ça & là, & qui auroient beſoin d'être arrangées par une main vigilante conduite par un eſprit de bon goût, pour en compoſer un bouquet auſſi agreable à la vuë, que flateur à l'odorat.

Peut-être aurai-je encore l'occaſion de vous donner quelques idées ſur cette partie; mais je veux encore y réflechir plus longtems, afin de ne vous rien communiquer qui ne ſoit abſolument néceſſaire.

Immediatement après que vos Législateurs auront traités la matiére de l'éducation, encouragez-les à ne pas oublier de ſtatuer les meilleurs moyens pour prévenir, s'il étoit poſſible la plus exceſſive pauvreté dans l'Etat; mais encore a expoſer toutes les reſſources qu'on pourroit mettre en œuvre pour ſoulager efficacement les indigens. C'eſt de tous les devoirs de l'humanité celui, qui, s'il étoit bien rempli, caracteriſeroit le plus glorieuſement les ſentimens de toute une Nation.

Quand on montre de la pitié & de la comiſération on prouve bientôt de la droiture & de l'équité: & quand ces deux vertus ſe ſuivent, elles en font bientôt paroitre d'autres, qui ne ſont pas moins chères à la ſociété. Il y a encore en Europe, par-ci-par là, d'aſſez bons établiſſemens en faveur des néceſſiteux; mais la plûpart ſont expoſés à tant d'abus & de mauvaiſe adminiſtration, qu'il n'eſt pas poſſible à un ami de l'humanité d'y penſer, ſans être revolté jusqu'à la colère.

Je ſçai que ce n'eſt pas par tout par le défaut des loix, que ces abus ſe perpetuent, & que ce n'eſt que faute de l'execution de ces mêmes loix. Mais qu'eſt-ce que c'eſt qu'une loi, qu'on n'execute pas? Une honte de plus pour ceux, qui ſont chargés de la faire executer.

Qu'on établiſſe dans la capitale, un Bureau Général d'humanité, chargé de veiller ſur tous les autres bureaux de *même nom*, établis dans toutes les autres villes de Province. Que ce bureau primitif ſoit comptable de toutes ces opera-

operations à votre Congrès général & qu'il reçoive de ce Tribunal ſuprême les ordonnances, qui auront été redigées par vos ſages Législateurs; alors vous parviendrez à éviter toutes les malverſations, & les friponneries, qui ſe font d'autant plus impunément que la partie, qui les ſouffre eſt toûjours hors d'état, ou de ſe plaindre ou de plaider, & par conſequent dans l'impuiſſance d'obtenir juſtice. Un Procureur Général en Faveur des pauvres ne ſeroit point un membre de trop dans un Etatbien policé.

Tous les vrais Philoſophes conviennent, que ſi l'égalité entre les hommes eût été poſſible, & que tous les biens eûſſent été proportionellement partagés, il n'y eût jamais eu ni de Riches, ni de Pauvres. On ſçait déja, pourquoi ce partage n'a pas eû lieu. L'ambition, l'orgüeil & la loi du plus fort l'ont emporté. Mais il n'en n'eſt pas moins vrai, que l'opulence des riches ne ſe ſoit formée du bien qui, ſelon la loi primitive, auroit dû appartenir au pauvre, & qu'ainſi lorsque le pauvre réclame l'aſſiſtance du Riche, c'eſt poſitive-

ment comme s'il lui disoit: *Rendez-moi, je vous prie au nom de Dieu, qui l'avoit créé pour moi, une partie de mon bien, qui ne vous appartient, que parce que vous ou vos ancêtres vous en êtes injustement emparés.*

Si on pouvoit lire dans la conduite de la plupart des riches comme dans un livre bien imprimé, on trouveroit, que ce sont ou le crédit, ou la fraude, ou l'avarice, & quelque fois tous les trois à la fois, qui ont faits la recolte de leurs trésors.

J'ai dit quelque part, que dans toutes les assemblées ou les confedérations, qui se font pour l'admiration des affaires publiques, c'est toûjours les possessions des riches que l'on protège, parce qu'ils en sont eux mêmes les premièrs protecteurs. Voit-on éclore des Edits pour aider à un pauvre Berger à rétablir sa chaumière, à une pauvre veuve à élever sa jeune famille. On abandonne ces soins à des chefs de paroisses, sans même les exhorter à s'en acquiter humainement: Et s'ils prennent ces emploits, Dieu sçait, comment & dans quelle vuë ils les rempliſſent?

Je

Je me repète & toûjours à déſſein parce que j'ai déja dit dans un autre endroit, que dès qu'un homme eſt accablé ſous le joug de l'indigence, *plus l'humanité lui doit, & plus la ſocieté lui refuſe:* trop heureux encore ſi ces refus ne ſont pas accompagnés d'opprobre & d'invectives. *Toutes les partes lui ſont fermées,* même celle du Temple de Thémis, *malgré tout le bon droit, qu'il auroit de la faire ouvrir: & ſi, ce qui eſt fort rare, il obtient juſtice, c'eſt avec beaucoup plus de peine qu'un riche criminel obtiendroit ſa grace. Tombe-t'il par un excès de miſère dans le cas de faire quelques fautes reprehenſibles, la rigueur des loix ſe déploye contre lui: & ſouvent on aggrave ſon crime pour en faire un exemple. Si c'etoit un riche, quelques Louis d'or diſperſés-ça & là auroient bientôt le ſecret de le faire abſoudre.*

Que de pages ne rempliroit-on pas de ces exemples trop fréquens?

Dans mon diſcours œconomique j'ai déja dit, que *les pertes des pauvres telles pétites ſoient-elles, ſont beaucoup moins reparables que celles du riche, parce que la difficulté d'acquerir, croit toujours*

jours en raiſon du beſoin. On ne fait rien avec rien. cela eſt vrai dans les affaires comme en phyſique, l'argent eſt la ſemence de l'argent, & la première piſtole eſt quelque fois plus difficile à gagner que le ſecond million. Il y a plus encore, c'eſt que tout ce que le pauvre paye, eſt à jamais perdu pour lui: tout reſte ou revient entre les mains du riche.

Je n'ai parlé ici que du pauvre étant encore en état de ſervir les poſſeſſeurs des richeſſes, du pauvre journalier, ou du pauvre Artiſan, qui l'un & l'autre n'ont plus qu'un dégré à deſcendre, ſoit par une jambe caſſée, ou ſoit faute de travail, pour ſe trouver dans la claſſe des néceſſiteux, à qui l'on donne le plus ſouvent mal à propos le nom de mandians. O Riches! ſi dans votre jeuneſſe on vous apprenoit à faire de juſtes dictions, vous ne confondriez pas auſſi frequemment que vous le faites, l'innocent avec le coupable.

Que vous apprend-on, ſoit par l'exemple que l'on vous donne, ou par les leçons d'un pédant plus avare & plus orgüeilleux que vous, à dire aux pauvres gens employés à conſtruire,

à garnir, à meubler & à nettoyer vos hôtels: Mes enfans, ſoyez laborieux; ſur tout ſoyez fideles: Je vous laiſſe avec confiance entrer dans mes appartemens: Souvenez-vous qu'il y a des fourches patibulaires à deux cens pas d'ici, un Carcan au poteau, qui porte mes armes; & des galères à Marſeille. Si on ne dit pas cela tout haut, on le penſe tout bas, & ſans que les pauvres manœuvres s'en doutent. Cependant pour leur cotte-part ne ſeroit-ce que par la conſommation des denrées, ils concourent à groſſir la maſſe du tréſor public. Ce Tréſor ſert comme on le ſçait à l'entretien du Souverain & de ceux qui rempliſſent les différentes charges de l'Etat. Ce ne ſont pas les pauvres, mais toûjours les Riches, qui ſont revetûs des premières Dignités; & auxquelles le tréſor public accorde de gros gages. Ces gages ſouvent trop œconomiſés, donnent encore à ceux qui les reçoivent les moyens d'acquerir des terres à Clocher, des Baronies, des Comtés, des Duchez, des Principautés & d'elever de grands Palais dans la capitale & des chateaux à la campagne. C'eſt-ici ou l'algèbre auroit du travail, pour rêtirer de toutes

ces diſpendieuſes acquiſitions, ce qui eſt ſorti de la bourſe des pauvres pour les completter.

Helas! je me croirois fort heureux ſi à force de bonne exhortations j'avois trouvé le ſecret de faire rentrer dans les mains des néceſſiteux la parcelle de leurs contributions qui pourroit les ſoulager éfficacement. Mais, o juſte Ciel! c'eſt-ici que je trouverai des ſourds & peut-être encore de ces avares inhumains qui s'ecrieront: „De quoi s'eſt aviſé cet Ecri-„vain enuyeux: de vouloir nous moraliſer! „Que ne nous donnoit-il un traité ſur l'œco-„nomie domeſtique, ſur l'epargne, ou ſur l'art „de groſſir nos revenus aux dépens des mal-„heureux? Mais nous exhorter à faire des „reſtitutions légitimes en donnant abondam-„ment à cette canaille, qui pour implorer nos „ſecours, vient gémir ſous nos fenêtres? „N'eſt-ce pas vouloir plutôt nous revolter, „que nous attendrir! Ah! qu'il connoit mal „notre génie. S'il avoit mieux appris à con-„noître les replis de notre cœur, il n'y auroit „ſûrement pas trouvé la moindre diſpoſition, „ni à l'ecoûter, ni à ſuivre le plus équitable „de tous ſes conſeils."

Mais

Mais, ô douce conſolation! S'il eſt des hommes pervers capables de s'exprimer ainſi, il eſt encore des ames nobles, des eſprits juſtes & des cœurs ſenſibles & bienfaiſans. C'eſt à eux à qui je m'adreſſe: ils m'ecoûteront: les vrais pauvres ſeront ſoulagés & ceux qui ne ſont mandians que par pure feneantiſe & par lâcheté, ſeront punis comme uſurpateurs des biens, deſtinés à ſecourir les vrais infortunés.

Vous êtes humains & charitables, mes chers Americains: je le ſçai à n'en pas douter: j'en ai vû des preuves plus autentiques que les plus anciens parchemins ne le ſont encore. Vous ne me ſçaurez donc point mauvais gré de vous retracer les tableaux de votre pitié & de votre bienfaiſance envers les indigens, comme auſſi de vous communiquer quelques exemples, ou vous verrez des traits dignes de l'applaudiſſement des honnêtes gens des benedictions du ciel; & d'autres qui ne meritent pour recompenſes, que les peines & les tourmens du Tartare. Vous ſçavez faire des choix & des diſtinctions. Vous ſçavez juger du bien & du mal, & ne faites jamais

que

que ce qui peut édifier. Vous ſçaurez donc prendre dans mes remarques tout ce qui vous ſera le plus néceſſaire pour perfectionner encore d'avantage vos ſentimens d'humanité envers les véritables pauvres. Moins il y en a dans un Etat, & plus on eſt certain que cet Etat eſt bien adminiſtré. Les vagabonds n'y ont plus d'azile; mais combien de fois n'a-t'on pas confondû les premièrs avec les dernièrs? combien de fois a t'on ſacrifié l'innocent, en le condamnant ſoit à des priſons ou d'autres peines afflictives, faute d'avoir bien examiné s'il les meritoit ou non?

Tout un volume fait exprès ſur cette matière groſſiroit à vuë d'œil & feroit à chaque page palir l'humanité.

Que l'on ſoit ſevère envers les vices, cela eſt de droit. Mais doit-on être moins vigilant à reconnoître les vertus: & ce fûſſent-elles cachés ſous le haillons de la pauvreté, en ſont elles moins des vertus toûjours dignes de nos hommages? Depuis l'epoque de l'inégalité parmi les hommes, il y a toûjours eu des pauvres.

vres. Ce ſeroit un ouvrage à faire trop volumineux, que de rechercher dans l'antiquité les moyens, dont les anciens ſe ſervoient pour en diminuer le nombre ; & quand même nous en citerions quelques exemples, il ſeroit encore à ſçavoir ſi ces moyens pourroient s'appliquer à nos mœurs & à nos uſages. Tenons-nous en à ce qui s'eſt fait de mieux dans ces derniers ſiècles chez les Nations les plus reſpectables par leur humanité. Tachons d'y ajoûter encore d'autres moyens convenables à l'interet public & dignes d'une legislation toute à la fois humaine & pieuſe.

Un Peuple doit offrir au Ciel ſa piété:
C'eſt le premier devoir d'un Etre raiſonnable,
Et ſi dans un Etat règne l'humanité,
L'Empire en eſt plus fort plus riche & plus durable.

Voila quels ſont mes ſentimens & les vôtres, mes chers Americains. Permettez moi de vous entretenir encore ſur une matiere, qui, vous le ſçavez, ne doit pas moins intereſſer un Etat naiſſant, qu'une Republique déja conſtituée

par des loix qui auroient encore beſoin de rectification. Je ſuis

Votre Admirateur.

Lettre vingt deuxième.

Les plus grands Légiſlateurs, mes chers Americains, conviennent que les hommes ont été crées pour vivre en ſocieté; mais qui peut mieux nous prouver cette vérité que les foibleſſes attachées à notre nature? Les établiſſemens des Empires, des Royaumes, des Republiques, les Hordes des Tartares & les peuplades de ſauvages en ſont les temoignages les plus certains. D'ou l'on peut conclure, que tous les peuples de la terre. & particuliérement ceux des Nations policées, ſont dans la plus étroite néceſſité de s'aider & de s'entre-ſecourir mutuelement, & c'eſt bien ce qu'ils négligent de faire avec autant d'empreſſement & d'humanité, que l'exigent leur propre conſervation & leur interêt particulier.

C'eſt cette négligence ſi prejudiciable à leur bonheur & au bien général des ſociétés civiles

qui

qui a donné lieu à mes réflexions & à mes remarques. Toutes les Nations y trouveront des inſtructions pour leur apprendre à remplir les devoirs de l'humanité. Ces inſtructions ſeront appuyées ſur des exemples, & ces exemples ſur des faits déja trop connûs à ceux, qui en ont été les témoins & quelque fois les victimes malheureuſes.

Je ſçai que de grands moraliſtes ont déjà traité cette matiere avec beaucoup d'erudition; mais la plûpart aſſervis aux préjugés vulgaires, ou à de certaines raiſons de politique, ne l'ont ébauchée que très imparfaitement. J'ai remarqué, que les reſtrictions, qu'ils ont faites dans de certains cas, étoient plutôt de fauſſes complaiſances, ou pour parler plus franchement, des outrages à l'humanité, que des preuves d'une pénétration bien étenduë. Ils vouloient lire dans le lointain; mais faute de bonnes lunettes d'approche, ils n'ont faits qu'éfleurer une matiére, qui pour l'aprofondir autant qu'elle le mérite, exigeoit de plus grands travaux. Ces Meſſieurs ſe piquoient de plus d'eloquence que de vérités: quant à moi je

veux me faire gloire de plus de verités que d'eloquence. Je ſçai que celle-ci a de grands avantages en preſence de ces eſprits brillants, qui priment dans les cercles de la belle ſocieté; mais la vérité a-t'elle moins de force pour perſuader ceux qui ſont intereſſés à l'entendre? Si tous les hommes étoient capables de réflechir ſur tous les devoirs, qui les lient à la ſocieté civile, ils pourroient fort aiſément ſe paſſer des miroirs, que de tems en tems la philoſophie leur preſente, pour les engager à les remplir dignement. Mais toûjours plus attachés à leurs paſſions ou à leurs plaiſirs, ils n'eſt pas étonnant de les voir ſacrifier le bien public à leur interêt particulier ou à de frivoles amuſemens.

Les devoirs de l'humanité ſont de toutes les conditions. Depuis le ſcèptre jusques à la houlette, chacun à des devoirs à remplir relativement à cette vertu bien faiſante. C'eſt à dire que tout homme riche ou pauvre doit concourir autant qn'il eſt en ſon pouvoir, à la conſervation de tous ceux, qui lui ſont ſubordonnés, ou qui l'environnent. Ce que ceux-ci

doivent

doivent reconnoître par des devoirs, qui puiſſent prouver que leur humanité eſt l'ame de leur reconnoiſſance.

Par exemple un Souverain ſenſible au bonheur de ſes peuples & qui s'applique à le leur procurer, ne fait qu'un acte de juſtice reverſible ſur ſes propres interêts. Plus ſes peuples ſont heureux, plus ſes reſſources ſont certaines. Tout au contraire, ſi le peuple ſouffre & languit, qu'il ſoit dénué des choſes les plus néceſſaires à ſes beſoins, comment lui ſeroit-il poſſible de donner pour ceux de l'Etat ce qu'il n'auroit-pas?

Les devoirs des Souverains envers leurs ſujets ſont infiniment plus étendus que ceux des ſujets envers ceux qui les gouvernent. Ceux des Souverains exigent de grandes lumières & un profond diſcernement, qui demandent d'abord beaucoup d'etude & d'application pour les acquerir, & enſuite des ſoins aſſidus & continuels pour en faire âgir les reſſorts. L'art de gouverner eſt bien plus difficile que le ſimple talent d'obeïr aveuglement à de ſages ordonnan-

ces; mais quand les difficultés ſont applanies par les devoirs attachés à l'humanité, les avantages qui en réſultent ſont toûjours plus glorieux pour le Souverain, qui ſçait les connoître & les appliquer à propos.

Lorsqu'il s'applique à faire proſperer ſes ſujets & à les ſoulager toutes les fois que leur ſituation le demande, il eſt certain d'en être chéri. C'eſt leur Idole, ils lui ſacrifient de gaïeté de cœur tout ce qu'ils penſent lui être perſonnellement utile & agréable, & même leur vie s'il etoit néceſſaire de l'expoſer pour le deffendre contre un uſurpateur ou quelqu'autre ennemi declaré.

Un Grand, un père de famille, un particulier, un cénobite, un artiſte, un méchanicien, un laboureur, chacun dans ſon état, trouve des devoirs à remplir en faveur de l'humanité; & tous peuvent en retiter tôt ou tard des reſſources heureuſes. Celles qui amènent les repreſailles & les ſervices reciproques ne doivent pas moins les affecter que la conſideration qu'on leur accorde parmi les hommes, quand

par

par une réputation bien méritée on les honore pour leurs vertus humaines & compatiſſantes. Ont-ils des revers? — Nous y ſommes tous expoſés — on ne ſe contente pas de les plaindre, on s'empreſſe par repreſaille à les ſécourir ; & l'on ne fait avec juſtice ni l'un ni l'autre, ſi de propos déliberé ils ont manqué à remplir les devoirs de l'humanité.

Je dois bien m'attendre, que la critique qui ordinairement n'eſt pas de plus charitables, ne remplira pas les devoirs de l'humanité à légard de ma façon de penſer ; & moins encore en faveur de mes ſtrophes en vers ; parcequ'elle ne tient jamais compte de la ſituation, ou ſe trouve un ecrivain. Elle aura raiſon & moi je n'aurai tort que parceque Sophocle a dit avant moi que l'eſprit ne reſte pas aux hommes dans l'adverſité tel qu'ils l'auroient dans la proſperité. O mes chers Americains! j'ai fait plus d'une fois la triſte experience que lorsque l'ame eſt noïée dans le fleuve des disgraces, le génie n'a pas la force d'enfanter de ces piéces brillantes, ni de ces vers légers, qui flatent le goût de ceux qui nàgent dans les plaiſirs

firs, & qui en veulent moins d'inſtructifs, que d'amuſans.

Que la critique diſe, que j'ai trop ſouvent repeté à peu près les mêmes choſes : elle n'aura tort que parcequ'elle n'aura pas aſſés pénétré mon deſſein, qui eſt de graver par les mêmes traits le plus profondement qu'il m'eſt poſſible dans le cœur de tout homme raiſonnable, les ſentimens qui peuvent en lui faiſant du bien en procurer aux autres.

Elle me reprochera ſans doute d'avoir mis au jour certaines anecdotes peu favorables à la reputation de gens titrés & en place ; en m'alleguant que toutes vérités ne ſont pas du reſſort de l'humanité. Moi je dis qu'elles le ſont, quand il eſt queſtion d'inſtruire par des exemples réels, qui faſſent connoître le bien pour le faire, & le mal pour l'eviter. D'ailleurs comment me diſpenſer de mettre ſur la ſcène ces mêmes vérités, puisque l'evenement a voulû que j'aie été plus ſouvent à portée de réflechir ſur leurs lumieres que ceux qui ne les apperçoivent que de loin.

Après

Après les aveux que je viens de faire, cette même critique s'imaginera qu'elle me fait déja trembler: elle se trompe, je suis certain que plus je voudrois m'humilier devant son Tribunal imperieux, plus elle se prévaudroit de ses privilèges pour me faire plier plus bas: je ne suis ni assez témeraire pour la braver, ni assez timide pour la craindre, ni assez robuste pour faire assaut avec elle. Je lui abandonne mon plastron, en m'ecriant avec le courage le plus raisonnable:

O Toi! redourable critique!
Qui juge avec tant de rigueurs,
En souveraine despotique,
Les travaux des meilleurs auteurs.
Pour moi n'étant pas de ce nombre,
Je dors paisiblement à l'ombre,
Du feüillage de la raison;
Oui, de ton hideux couleuvre,
Tu peux hardiment sur cet œuvre,
Distiler le mortel poison. *)

*) Les Grecs eûrent pour antagoniste Tersyte, Horace eût Nomentanius, Boileau eût l'Abbé Cottin, Bayle eût Jurieu. Je n'ai pas assez d'orgueil pour me comparer à ces grands hommes, je dois donc esperer d'avoir aussi ou mon Cottin ou mon Defontaines ou mon Freron.

Ah! qu'il eſt aiſé de médire
Des Auteurs les plus erudits!
Un coup de plume peut ſuffire,
Pour décréditer leurs écrits.
Mais veux-tu les juger en maître?
Par la raiſon fais moi connoître
Que tu critiques ſenſément?
Des quolibets; une faillie;
Annoncent plutôt la folie,
Que le ſel d'un bon jugement.

Que l'encre coule de ta plume?
Pour m'accabler ou me noircir,
Je ſupprimerai le volume,
Qui pourroit te faire rougir.
Je connois toute ta malice;
Si tu reprens avec juſtice,
Je ſuis prêt à me corriger:
Mais ſi c'etoit tout le contraire,
Apprends que je ſçaurai me taire,
Uniquement pour me venger.

AUX CRITIQUES JUDICIEUX.

Vous qui ſçavez ce qu'il en coûte
Pour acquerir les vrais talens;
Vous qui ſuivez la même route,
Mais par des ſoins plus vigilans.
D'une critique trop amère,
Ni d'un jugement trop ſevère,
Je ne crains rien de votre part;
Je vois même votre indulgence,
Qui contre mes cenſeurs s'avance
Et veut me ſervir de rampart.

Ce n'eſt que vous, mes chers Americains! qui puiſſiez me rendre ce bon office. Ici en Europe, nos eſprits légers aiment à ſe réjouir à tout prix. Un bon mot fut il tout à fait déplacé, a le don de les faire rire. Bientôt il eſt couché ſur leurs tablettes, & ils le repètent ſi ſouvent qu'à la fin ils en ſont les premièrs ennuyés & ſe taiſent.

Nous avons auſſi nos ſages; mais plus ils le ſont moins ſont-ils répandus dans le monde; ce n'eſt que dans le fond de leur ſolitude, que

la

la philoſophie peut recevoir les applaudiſſemens qu'elle a merité. D'ailleurs plus ils ſont ſages, plus ils ont de circonſpection dans les éloges qu'ils donnent à la verité, encore n'oſent-ils les faire ſonner bien haut, dans la crainte de déplaire aux gens accredités, qui ont de bonnes raiſons pour ne pas aimer ce qui eſt trop véritable.

L'un de ces ſages, à qui j'avois communiqué le plan d'un ouvrage plus étendû ſur les devoirs de l'humanité, me fit remarquer, que j'etois arrivé trop tard. Qu'un ſiècle ou deux plutôt j'aurois encore trouvé des auditeurs; mais que de nos jours le luxe avoit acquis un pouvoir trop deſpotique ſur l'eſprit de nos Européens, pour leur faire goûter des ſentimens, qui, s'ils les avoient, leurs déroberoient le plaiſir de briller à la vuë de qui? de gens qui pour tous leurs clinquans ne les en eſtiment pas d'avantage. Il me fit cependant la grace d'applaudir les deux ſtrophes que voici. Je m'en rapporte, mes chers Americains, à ce que vous en penſerez, parceque je me ſuis figuré que vous ſerez de mon opinion —

Le

Le devoir le plus néceſſaire,
Au bien de la ſocieté,
C'eſt l'œuvre la plus ſalutaire,
Qui plaît à la Divinité.
C'eſt d'être humain, bon, équitable,
Compatiſſant & charitable,
Envers le prochain vertueux:
C'eſt d'etouffer notre vengence,
C'eſt de pardonner une offenſe,
Et d'avoir ſoin des malheureux.

Je n'entends pas ces miſerables,
Ces vagabonds ou ces coureurs,
Qui par des traits abominables,
Filent eux mêmes leurs malheurs.
Ou qui pour tromper l'opulence,
Feignent une affreuſe indigence,
Que le vice ſeul entretien.
Je plaide pour qu'on les puniſſe;
Mais j'intercede avec juſtice,
Pour l'indigent homme de bien.

Voilà, mes chers Americains, les pincipaux devoirs, ſur les quels roule tout le bonheur des ſocietés humaines. Je vous en communi-

querai

querai encore quelques tableaux particuliers en y joignant des anecdotes, qui peut-être mériteront les reflexions de vos Legislateurs.

Je ne ſçai que trop pour en avoir fait ſouvent l'experience, que le nombre des incrédules relativement à de certains faits, eſt infiniment plus grand que celui des perſonnes éclairées par la lecture, par la reflexion, ou par le ſecour des voyages & qui ne revoquent jamais ce qui eſt moralement poſſible. Que les premièrs traitent de fables mes vérités, j'en ferai conſolé par la juſtice que vous me rendrez, mes chers Americains, de croire que je n'avance rien que je ne puiſſe affirmer avec ſerment s'il en étoit beſoin. Mais à quoi ſervent les ſermens? ce n'eſt pas à convaincre des incredules opiniatres enchainés par les prejugés ou par l'ignorance. Vous n'êtes pas de ce nombre, c'eſt pour quoi je ſuis

Votre Admirateur.

Lettre vingt troiſième.

Tous les hommes, vous le ſcavez, mes chers Americains, aſpirent à être heureux: il eſt cependant trop vrai que tous ne peuvent pas l'etre au même dégré. J'ai bien oüi dire à des prédicateurs de l'egliſe de Rome qu'il falloit qu'il y eût des malheureux: ils ne penſoient peut-être pas, que leur robbe contribuoit beaucoup plus que de raiſon à en faire, ſans quoi ils auroient exhortés davantage leurs auditeurs à s'appliquer par de pieux bienfaits à en diminuer le nombre, ce qui préviendroit une multitude de crimes, qui ne trouvent bien ſouvent leur origine que dans les douleurs, qu'engendre la miſère.

On entend dire aſſez ſouvent qu'il faut être humain & charitable, tandis qu'on n'apperçoit que fort peu de gens qui daignent en donner l'exemple. Parceque l'habitude de voir des malheureux nous rend indifferent ſur l'etat ou ils ſe trouvent. Parceque le bonheur ne rend que trop ſouvent le cœur inſenſible aux maux d'au-

d'autrui & parce que, comme l'a fort bien remarqué Mr. de la Bruyere, il n'eſt pas facile à l'iſſuë d'un bon repas de s'imaginer qu'on puiſſe ailleurs mourir de faim.

Si on pouvoit ſe faire une peinture réele des ſouffrances de ceux qui par des revers imprevûs ſe trouvent plongés dans le labirhinte de la pauvreté, on s'empreſſeroit davantage à les ſecourir.

Si on penſoit plus ſouvent qu'on ne le fait, qu'il n'y a perſonne qui puiſſe ſe promettre une proſperité perpetuelle & inalterable, on s'acquiteroit avec beaucoup plus de promptitude & de candeur, des devoirs, que l'humanité exige de la part des favoris de la fortune.

Si de tems à autre il ſe trouve des cœurs généreux, qui rempliſſent ces devoirs de gaïeté de cœur, on doit toûjours ſupoſer, qu'ils ont reçû par le ſecour d'une bonue éducation des ſentimens diſtingués & peut-être eux-mêmes des afflictions, qui les ont attendris en faveur du prochain malheureux. Auſſi les affligés doi-

vent-

vent-ils eſperer, d'être plutôt conſolés par ceux, qui ont énuïés quelques revers de fortune ou de violents chagrins, que par ceux, qui ont été perpetuellement les mignons de la fortune. Ceux-ci ſe revoltent à la vuë de l'indigence, tandis que les premiers compatiſſent éfficacement à ſes peines.

Dans les délices, quelqu'effort que faſſe l'imagination, on ne ſe repreſente jamais que très foiblement les douleurs d'une exceſſive miſère, & ſur tout quand une maladie ou les infirmités de la vieilleſſe l'accompagnent.

Quel eſt l'homme tel eloquent qu'il ſoit, qui puiſſe bien décrire une douleur, qu'il ne ſent pas?

Si j'eûſſe toûjours été heureux, je ne ſçauroit pas, qu'il y a de la douceur à s'attendrir ſur ſes propres maux, & même ſur ceux des autres, malgré l'impuiſſance, ou j'etois de les ſoulager; ce qui redoubloit encore le ſentiment douloureux, dont je m'etois volontairement affecté. Si j'euſſe toujours été ſans af-

fliction, j'ignorerois que la ſenſibilité porte dans notre ame un certain contentement de ſoi-même, qui nous procure un plaiſir qui ne dépend, ni de la fortune, ni des événemens. Je m'afflige à la vuë d'un homme, qui ſouffre, par le ſouvenir de mes propres douleurs. Je ne lui ai pas plutôt fait du bien, ſi je le puis, que je ſens comme une eſpèce de chaleur conſolente, qui vient environner mon ame, & qui la réjoüit de ce que j'ai pû le ſoulager.

L'on peut bien ſe figurer que je ne mettrai point au rang des devoirs de l'humanité cette habitude aſſés mal conçuë & qui concourt ſous le nom de charité ou d'aumône à entretenir l'oiſiveté, ou à favoriſer une inſolente mandicité. Ces devoirs ſont trop ſacrés pour qu'on puiſſe en faire un ſi mauvais uſage. J'en parlerai en ſon lieu, parceque je ſoutiens, qu'il faut autant qu'il eſt poſſible, deraciner les vices pour faire proſperer les vertus.

Que ce ſoit toûjours, mes chers Americains, le veritable ſentiment que l'humanité inſpire,

inſpire, qui toutes les fois qu'une vertueuſe indigence implore nos ſecours, imprime dans nos cœurs cette

PRIERE:

DIEU PUISSANT tout bon & tout ſage,
Souverain maître & Créateur
Des mortels, qui ſont ton ouvrage,
Toi! qui ſeul peut fléchir leur cœur:
Grave ta volonté dans le fond de mon ame
Montres-moi les ſentiers du ſéjour éternel,
Et veuille m'embraſer de cette ardente flame,
Qui doit me transporter dans ton ſein immortel!

Tout retrace à mes ieux le néant de mon être
Mais je ſuis l'œuvre de tes mains
Eclaires moi, Seigneur! pour me faire connoître,
Que de ta volonté dependent mes deſtins.

Toûjours lent à punir promptement tu pardonnes
De nos folles erreurs les excès odieux,
Et ſi nous t'implorons, chaque jour tu nous donnes
Mille biens précieux.

Sans ta grace, Seigneur, puis-je en faire un
uſage,
Qui ſoit digne de toi?
Et pourrai-je acquerir l'immortel héritage
Sans l'amour du prochain, que me preſcrit ta loi?

Si cet amour m'oblige à ſoulager ſes peines
Quand dans l'affliction je le vois conſterné,
Puis-je ſans t'offenſer ne pas briſer les chaînes,
Que forge ſous mes yeux ſon ſort infortuné?

Quel eſt-il ce prochain? C'eſt un autre moi-
même,
Je puis des mêmes coups reſſentir les effets,
Garantis-moi, Seigneur! d'une indigence ex-
trême,
Pour pouvoir avec lui partager tes bienfaits!

Si tous les hommes étoient dès leur enfance élevés à reflechir ſur la nature de leur exiſtence, ſur les foibleſſes corporelles, ſur les divers accidens, auxquels ils ſont généralement expoſés, & de combien de fléaux divers ne ſont-ils pas environnés! il n'y auroit pas dans le monde autant de malheureux qu'on
en

en voit. On ſe reſſouviendroit, qu'on doit être le diſpenſateur d'une partie des graces, que la Providence nous prodigue chaque jour.

Plus on poſſede de richeſſes, plus ce devoir devient juſte & neceſſaire. Les plus grands Politiques, de même que les plus ſçavans moraliſtes, conviennent, que c'eſt un vol que les riches font à la ſociété & à leur propre préjudice, lorsque ſous des pretextes ſpécieux leur avarice les diſpenſe d'aſſiſter les néceſſiteux.

Plus on eſt élevé en dignité, plus on peut trouver de moïens aiſés pour adoucir le ſort de ceux, que des revers de fortune ont opprimés. On le peut dabord par ſoi-même; enſuite par ſon crédit, & enfin par des exhortations pieuſes, qui ſont toûjours un bon effet, quand elles ſont precedées par de bons exemples. Tant de canaux differens nous ſont ouverts pour faire du bien, qu'il n'y a abſolument, que les avares, qui n'en trouvent, & qui ne mériteroient pas qu'on les ſecure; ſi par des revers inopinés ils ſe trouvoient dans l'abſoluë néceſſité d'implorer l'aſſiſtance

des cœurs généreux. C'eſt l'ambition bien plus forte, que toutes les loix divines & humaines, qui empêchent les pauvres d'être ſécourus comme ils pourroient l'être. On veut s'elever au deſſus de ſon état. Un Baron veut être Comte, un Marquis Duc à Brevet & celui-ci n'eſt ſatisfait de ſon ſort que le jour qu'il parvient à la Pairie. Coûte qui coute on veut élever des Edifices ſomptueux ; on veut y goûter par excès les charmes de la volupté & des plaiſirs de toutes les eſpèces, ſans qu'on s'apperçoive, que tout cela ne peut ſe faire qu'en appauvriſſant les victimes malheureuſes de toutes ces brillantes paſſions.

Faire le bien par inclination c'eſt être humain par nature. Faire le mal de propos déliceré c'eſt être tout auſſi méchant, que ſi on l'etoit par principes. Or tout homme, qui ſeroit méchant dans ce genre, ne pourroit-être reputé que comme l'execration du genre humain.

L'eſprit de tous les hommes en général eſt partagé entre ces deux caractères, mais ce qui

fait

fait le malheur le plus conſtant de la ſocieté, c'eſt que le nombre des premiers eſt ſi inferieur au ſecond, que s'il etoit poſſible de faire un calcul exact de difference, on trouveroit que ſur mille de la ſeconde eſpèce on n'en trouveroit pas vingt de la premiere. Cependant ſi la plûpart de ceux, qui participent aux Gouvernemens des peuples ſe trouvoient du nombre des cœurs bienfaiſans, cet avantage réuni aux forces, qui ſecondent l'autorité, contraindroit bientôt les méchants à devenir meilleurs.

Entre ces deux eſpèces de bons & de mauvais génies on peut encore y placer ceux, qui participent de l'un & de l'autre de ces caracteres ſi oppoſés. Ceux-ci ſont alternativement bons & quelque fois méchans ſans s'en douter, parce qu'ils font le bien par foibleſſe, & le mal par ignorance.

Il en eſt d'autres encore plus dangereux; ce ſont ceux, qui embraſſent des ſyſtèmes moulés ſur les opinions erronées de Meſſieurs les Eſprits-forts. Toutes les Religions, ſans en excepter celle, dans la quelle ils ſont né,

leur paroiſſent des inventions de la Politique. Ils ſont d'autant plus charmés de cette belle découverte, qu'ils ſe croïent par là en droit de s'affranchir des devoirs de l'humanité, qui ſe trouvent tous étroitement liés aux dogmes de toutes les Religions du Monde. A deſſein de m'inſtruire j'ai demandé à quelqu'uns de ces préſomptueux incrédules, ſi dans la réunion des hommes en ſociété, ſoit qu'ils fuſſent conduits par un ou pluſieurs Chefs, il etoit beſoin d'une Religion quelconque pour les gouverner ? J'en ai trouvé, qui prétendoient, que cette operation ne pouvoit ſe faire, que par les opinions, qu'ils ſe faiſoient gloire d'avoir adoptées. L'amour propre eſt de toutes les conditions. Les plus ignorans en ont bien, pourquoi ces Meſſieurs, auroient ils voulu ſacrifier leur preſomption ſur les autels de la vérité. Je ne les refuterai pas. Cet emploi n'eſt point de ma ſphère : d'ailleurs il m'eloigneroit trop de mon ſujet. Je dirai ſeulement en paſſant, que le plus grand nombre convenoit, qu'une Religion etoit abſolument neceſſaire ne fut-ce que pour éffraïer les femmes, les enfans, & pour ſubjuguer la turbulance du commun

peu-

peuple. En poſant ce principe pour la baſe d'un bon raiſonnement, eſt-il une Religion, qui renferme de meilleurs précèptes en faveur de l'humanité que la Religion chretienne, même ſous quelle dénomination qu'on voudroit la prendre? En eſt-il une, qui exhorte les hommes avec plus de ſageſſe & de ſainteté à s'entr'aimer, à s'entre ſécourir, à ſe pardonner reciproquement, & enfin à remplir de gaïeté de cœur tous les devoirs de l'honnête homme, de bon père, de mari conſtant, d'epouſe fidèle, d'enfans obeïſſans, & de ſujets attachés à leur ſouverain & à leur patrie! Qu'on liſe avec attention l'Evangile; on y trouvera par tout les traces de la plus ſage morale pour engager les peuples a dompter leurs appetits déréglés à deteſter l'orguëil, la haine l'avarice, & qui leur ordonne de faire du bien non ſeulement aux domeſtiques de la foi, mais même à leurs ennemis N'eſt-ce pas dans cet acte de grandeur d'ame, que la vertu triomphe avec une gloire, dont tous les Philoſophes païens n'ont jamais connus la beauté?

Euſèbe nous apprend, que lorsque les Romains perſecutoient tyraniquement les premiers chrêtiens, que pluſieurs milliers d'entr'eux pour eviter les ſupplices, ſe retirèrent dans des déſerts *), que là ils y cultiverent les terres où ils firent d'heureuſes recoltes, tandis que leurs perſecuteurs, par une famine générale dans les provinces, où ils dominoient, mouroient de faim, qu'alors les fugitifs s'empreſſerent de leur faire part de leur abondance. On peut juger que ce trait de généroſité parloit avec beaucoup d'energie en leur faveur. Auſſi les Romains en devinrent-ils moins ſevères envers des hommes, qui les effaçoient en ſentimens d'humanité.

Qu'on attribuë ſi l'on veut cette manière de fléchir les Tyrans plûtot à la politique qu'à la religion, l'exemple en ſera toûjours très bon à ſuivre; mais on ne ſçauroit douter que ce fut l'Evangile qui en avoit fourni l'idée. Faites du bien à vos ennemis: priez pour eux, prouve aſſez, que les bienfaits ne ſont jamais perdus. Mais ces bienfaits par lesquels on fait

*) Aujourd'hui habités par les Vaudois.

fait rentrer l'epée de la tyranie ou de la vengeance dans le foureau, ſont d'une nature trop divine, pour n'en pas reſpecter la ſource.

Que ce ſoit par les précèptes de l'Evangile, ou par les maximes de la politique, que l'on faſſe ou que l'on reçoive du bien: dès que l'avantage, qui en reſulte, eſt veritablement un bien pour la ſocieté, on ne peut ſe diſpenſer d'adorer la ſageſſe du legislateur de cette bienfaiſante religion, & d'applaudir les inſtituteurs d'une politique, qui embraſſe avec tant de zèle la conſervation du genre humain.

La bienfaiſance fut gravée de tous tems dans le cœur des hommes vertueux, & la reconnoiſſance dans les ames nobles & ſenſibles. La première eſt la pierre d'aiman, qui attire la ſeconde, pourvû qu'elle ne donne point des fers à celle, à qui elle accorde des ſecours: autrement toute reconnoiſſance ceſſe, & l'ingratitude alors prend ſa place. Cela ſe peut-il autrement, quand on a reconnû, que la bienfaiſance n'êtoit que le prétexte dont on ſe ſervoit pour nous enchaîner. Laiſſés à la reconnoiſſance

noiſſance ſon franc-arbitre, plus les procedés généreux ſeront nobles & plus elle témoignera dans ſes hommages de candeur & de ſincerité.

L'antiquité a eu ſes bienfaiteurs & a produit des cœurs véritablement reconnoiſſans. Les bienfaits noblement accordés ne ſe noïoient pas ſi facilement qu'ils le font de nos jours dans le fleuve d'oubli.

C'eſt ici qu'on pourroit s'ecrier : ô tems! ô mœurs! Ouvrons les livres de Moyſe, n'y trouverons nous pas des bienfaiteurs de propos déliberés & des cœurs penetrés de la plus ſincere gratitude. Moyſe lui même s'offre d'abreuver le troupeau de Jétro. De nos jours ce bienfait paroîtroit de peu d'importance, il falloit qu'il le fut davantage du tems de Jetro, puisqu'en reconnoiſſance il accorda en mariage Sephora ſa fille à ſon bienfaiteur.

Jacob épouſa Rachel pour le même ſervice Rebecca pour avoir donné quelques verres d'eau aux domeſtiques d'Abraham & conduit leurs chameaux à la fontaine épouſa Iſaac.

Mal-

Malheureuſement nous ne ſommes plus dans cet âge où la ſimplicité des mœurs étoit une vertu, qui amenoit avec ſoi les bienfaits & la reconnoiſſance.

Il eſt vrai, que nos coûtumes ont changés de face, que nos habits ſont plus juſtes à notre taille, & nos parures plus coûteuſes; mais ſi nos mœurs ſe ſont corrompuës à meſure que le luxe & les ſuperfluités ſe ſont introduites parmi nous, du moins avons nous la conſolation d'eſperer, que l'eſprit de la bonne Philoſophie, qui a peut-être fait autant de progrès, que les égaremens du cœur, pourra un jour prendre le deſſus, & former des hommes doux, généreux, compatiſſans & reconnoiſſans. Pour engager les hommes a être humains faut-il leur mettre devant les ieux des exemples, qui tiennent plus de la fable que de la vérité? Que diriez vous, mes chers Americains, ſi pour prouver à vos Législateurs, qu'il faut aimer à faire du bien, je leur offrois pour exemple le prétendû miracle de St. Macaire Hermite. Il n'y a pourtant que trois ſiècles pas encore accomplis, qu'un bon Prêtre le prêchoit

à toute la populace de Paris, pour l'engager à faire du bien aux pauvres, & pour porter ceux-ci à avoir de la reconnoiſſance. Ecoûtez ce miracle *): „Une Lionne alaitoit ſes „petits dans une caverne, ou il n'y avoit ni „lampe, ni bougie. „Cependant elle s'apper„çût bientôt, que ſes jeunes Lionceaux étoient „ués aveugles. Jugés de l'afflictiou de cette „mère bonne & tendre, qui voit les ſoutiens „de ſa vieilleſſe privés de la vuë pour jamais. „Comment ſe conſoler de cette perte: ils „etoient deſtinés à embraſſer la profeſſion de „chaſſeur, pour la quelle il faut avoir bon „pied & bon œil. La déſolation de cette pauvre „Lyonne étoit inexprimable, enfin la confiance, „qu'elle avoit dans les œuvres miraculeuſes de „St. Macaire, lui ſuggera la penſée de porter „ſa jeune famille pendant la nuit à la porte de „l'hermitage. On peût juger quel fut l'éton„nement du St. Hermite, de trouver en ou„vrant ſa porte une viſite, à la quelle il ne „s'attendoit pas: Un autre que lui en auroit „été effrayé, mais les Saints n'ont jamais peur. „S'etant

*) C'eſt un Prêtre nommé Mr. René, qui le cite dans un gros in 8. imprimé en 1513.

„S'etant apparamment douté du ſervice, qu'on „exigeoit de lui, il préparât tout pour l'ope- „ration, qui ſe fit avec le plus grand ſuccès. „Je ne vous dirai pas, ſi ce ſut par l'extraction „du criſtalin, ou par l'abbatement de la cata- „racte, tout ce que je puis certifier, c'eſt que „le Docteur Taylor y auroit perdu ſon Latin, „ſon Anglois, ſon Allemand & ſon Italien, & „que le ſaint hermite n'y perdit rien; car à „peine ces Lyonceaux eûrent-ils recouverts la „vuë, qu'ils furent ſe jetter ſur un troupeau „de moutons, qu'ils dévorèrent, bien moins „dit Mr. Réné, pour ſe repaître, que pour „s'acquiter envers l'operateur. Ces bêtes fé- „roces ne vouloient pas, qu'il fut dit dans les „forêts de l'Afrique, que des Lyonceaux fuſ- „ſent jamais coupables d'ingratitude. C'eſt „pourquoi guidés par le ſentiment de la plus „vive reconnoiſſance, ils apporterent en paye- „ment à St. Macaire les toiſons des innocentes „brebis qu'ils avoient égorgés. Le ſaint ocu- „liſte les reçût, parce que dans ce tems-là „comme à préſent on ne faiſoit rien pour rien; „& même fort peu d'operations par charité: „mais en reçevant ces offrandes il n'oublia pas

„de

„de bien moraliſer ceux, qui les lui avoient „apporté en leur défendant ſous peine d'ex- „communication hermitale, de ne plus dévo- „rer de bêtes vivantes.“ On peut croire avec Mr. Réné que les Lyonceaux devenûs Lyons, lui obeïrent; mais j'en doute fort on peut juger d'après ce beau trait très ſçavamment recuëilli par l'Auteur, que je viens de nommer, de l'autenticité des autres exemples, dont il ſe ſervoit pour prouver que la charité & l'aumône, ſont des devoirs abſolument néceſſaires pour nous ouvrir la porte des Cieux. Je ne crois pas même, que l'homme le moins ſenſé, puiſſe en entendre le recit ſans en être ſcandaliſé. Succer des playes peſtilencielles, les panſer, ſe priver au milieu d'un grand chemin, & en hyver de ſes vêtemens; & recevoir enſuite la pluïe & la neige ſur le corps: Delivrer un voleur de ſes fers & lui ſauver le dernier ſuplice, qu'il avoit mérité; & mille autres bonnes œuvres de cette trempe, qui ne ſçauroient plaire qu'à des fanatiques ignorans.

Il ne faut rien outrer. La ſaine raiſon ſuffit pour diriger nos bonnes actions, quand l'excès

l'excès s'en mêle, on peut dire alors que l'eſprit fait un faux pas.

Pour mieux en impoſer à la multitude, Mr. René cite les actions charitables des Grands. Placelle, femme de l'Empereur Theodoſe, viſite & ſert journellement les malades. Je n'ai garde de blâmer une ſi louable charité; mais je la croirois infiniment plus grande, ſi Sa Majeſté Imperiale ſe fut contentée de les faire viſiter & aſſiſter par ſes ordres, & qu'elle eût emploïé ſon tems à exhorter ceux, qui l'environnoient, à partager ſes bons ſentimens.

Radegonde, femme de Clotaire, auroit pû ſe contenter d'aſſiſter pécuniairement les indigens & les infirmes ſans prendre elle même toutes les peines, dont ſon hiſtoire fait l'enumeration. Mais les devots ſont quelque fois jaloux, que d'autres le ſoient plus qu'eux.

Je crois, que la compaſſion peut s'etendre jusques ſur les animaux domeſtiques, chevaux & autres bêtes de charge, que gens du commun traitent ſouvent avec trop de cruanté;

mais je crois en même tems, que l'on fait un outrage aux devoirs de l'humanité, quand cette ſenſibilité outrepaſſe les bornes, que la raiſon lui preſcrit. Ne me ſçachez pas mauvais gré, mes chers Americains, ſi je m'arrête ſi long-tems ſur les devoirs de l'humanité. Vous en connoiſſez tout autant, & peut-être plus que moi la conſequence: puisque ſi ces devoirs étoient bien obſervés, un gouvernement quelconque n'en ſeroit que plus heureux & plus reſpectable.

J'ai beaucoup de choſes à vous dire la deſſus toutes plus intereſſantes les unes que les autres; je pourrois même les pouſſer à pluſieurs volumes, s'il me falloit tout dire; mais je m'en tiendrai aux plus utiles & aux plus practicables ſelon nos mœurs.

Vous êtes de tous les peuples, que je connois, les plus humains & les plus charitables; ainſi mes reflexions, mes remarques & mes conſeils ne ſçauroient vous déplaire. Ils ne peuvent ennuyer que les cœurs dûrs & inſenſibles. Permettez-moi d'etre toûjours

Votre Admirateur.

Lettre

Lettre vingt quatrième.

Les nouvelles varient toûjours, mes chers Americains, ſur ce qui ſe débite relativement à la poſition ou vous vous trouvés. Si on en croit les derniers relations, vous avez déja fait la conquête d'un grand Royaume. Voilà le Canada ſoumis à vos armes victorieuſes. Qu'auriez-vous pû faire de mieux ſi vous eûſſiez eu à la tête de vos armées un Alexandre, un Guſtave Adolph, un Charles XII, un Frideric le Grand, ou quelques autres illuſtres Capitaines de ce rang-là?

Quoi! un Peuple, que l'on menaçoit de reduire dans une campagne: Un peuple, qui ne fut jamais belliqueux par état; qui n'etoit point du tout preparé à la guerre, qui, il y a trois ans, n'auroit jamais penſé être obligé pour la defenſe de ſa liberté de ſe meſurer avec des troupes agueries & diſciplinées: Ce peuple ſe raſſemble, on s'approche pour le combattre, il a dabord un leger échée, qui ne ſert qu'à redoubler ſon courage: Courage qui le ramène

au combat pour lui faire remporter une victoire, qui le couvre de gloire & d'honneur. Il s'approche & tient comme bloqués ſous le Canon de Boſton quatorze mille guerriers couvert de lauriers en Flandres & en Allemagne. Ce peuple fait un détachement ſecondé ſeulement par quatre mille ſauvages; vient mettre le ſiége devant Quebec, & ſans ouvrir de trenchée, s'en rend Maître en quarante huit heures.

Si tout cela eſt tel qu'on le publie, quel nom peut-on donner à ces ſuccès? Des Eſpagnols criéroient: ô Miraculo de la Dona del Pilar di Saragoſſa. Pour nous moins accoutumés à ces ſublimes acclamations, nous appellerons cela des prodiges de Valeur, que la poſterité ne croira qu'avec les évenemens les plus ſignalés, qui frappent encore détonnement toutes les nations de la terre.

Vos adverſaires mêmes en rougiſſant de la chûte viſible de leur projet, ſont forcés de vous admirer. Oüi, mes chers Americains, cette admiration eſt l'hommage le plus glorieux, que peut recevoir une ſouveraineté naiſ-

ſante,

ſante, car malgré tout l'eſpoir, que le miniſtère Anglois a conçû de vous amener bientôt à une reconciliation avec la Mère-Patrie, les vrais politiques, ceux qui ſçavent juger des évènemens futurs par les exemples des révolutions des tems paſſés, ſoutiennent ici; que c'en eſt fait; & que vos Chefs ſont abſolument déterminés à vous ériger en Republique.

Peut-être que s'ils n'eûſſent pas été menacés d'être traités en criminels de leze-Majeſté au premier Chef, qu'on n'eût pas publié cette proclamation fulminente, ou toutes les colonies ſont déclarées de peuple rebelle à la couronne Britanique, & qu'on eût voulû prendre en conſideration vos très humbles Requêtes apportées par le Chevalier Pen: Peut-être, dis-je, que vos Conducteurs auroient pris des arrangemens plus favorables aux intentions du Gouvernement Britanique? Mais c'en eſt fait: le mal eſt ſans remede; l'Amerique eſt libre. C'eſt une perte pour l'Angleterre, dont il faut qu'elle ſe conſole, ainſi que de toutes les autres, qui ſuivront de toute néceſſité celle là. Ce qu'elle peut faire de mieux, c'eſt de

prendre de bonne heure des mesures pour la conservation de ses autres possessions & de profiter de la faute irreparable, qu'elle vient de faire, pour ne traiter desormais les peuples, qui sont soumis à ses loix, que comme une Nation libre, qui tant que le Ministère ne voudra pas la charger de chaînes, sera toûjours redoutable à ses ennemis, & sera par son industrie & son commerce l'admiration de ses voisins.

Quant à Messieurs nos raisonneurs, & qui jugent des vertus des peuples d'après les systèmes redigés en chapîtres, les uns vous prodiguent les plus grands éloges & vous couronnent de lauriers, tandis que les autres trouvent que vous avez dérogés aux loix de la prudence & de la sage politique.

Les premiers prétendent, que vous avez fait un chef d'œuvre en projettant la prise de Quebec & la conquête du Canada. Que par là vous pourrez vous procurer une plus nombreuse artillerie, des armes, des munitions de guerre & de bouche. Que maîtres du fleuve St, Laurent, vous serez plus à portée de met-

tre

tre les Caraïbes dans vos interêts, & empêcher les flottes de vos ennemis de faire des débarquemens dans ces parages-là. Eh! que ſçait-on, ajoûtent-ils, ſi les Canadiens ne ſeroient pas charmés de faire la treizième Province de cette Republique naiſſante? Le corps Helvetique compoſé aujourd'hui d'un méme nombre de Cantons ne commença que par trois. Les dix autres n'imiterent le courage des premiers que par une invitation à joüir des douceurs de la liberté. Oh! que cette liberté eſt un appas bien ſéduiſſant, pour des peuples, qui en connoiſſent toute la valeur.

Les ſeconds prétendent que vû le peu de diſcipline militaire qu'il doit y avoir parmi votre ſoldatesque, que vous avez mal fait d'affoiblir le Corps de votre armée de Cambridge, qui a beſoin d'être pour le moins d'un tiers plus forte que celle de vos ennemis compoſée de troupes réglées retranchées en face de vos retranchemens. Que vous auriez dû plutôt former un Corps d'obſervation diviſé en petits détachemens, mais toûjours à portée de pouvoir ſe réunir, afin de s'oppoſer aux débarque-

mens ſeparés, qui pourroient ſe faire dans vos Provinces meridionales, ſoit pour vous prendre enſuite en queuë, ou en flanc, ou ſoit pour ſaccager vos villes & vos habitations, près des quelles vous n'avez que peu ou point de milice.

Pour moi, je crois que pour raiſonner plus juſte que nos politiques de belle converſation, qu'il faudroit être tout à la fois de votre Comité ſecret & du Conſeil de Guerre, ou preſident vos Généraux. Mais je conclurai toûjours avec la plus ſaine raiſon, que juſqu'à préſent, tout bien conſideré, vous avez faits des merveilles.

Vous ſçavez ce que je vous ai déja dit: Que tant qu'un peuple eſt contraint d'obeïr, & qu'il obeït il fait bien. Si tôt qu'il peut ſecouër le joug & qu'il le ſecouë, il fait encore mieux; cela eſt fondé par la loi de nature, qui ne fit jamais d'eſclaves.

Combien d'hommes qui conviennent de cette verité, & qui ſont fachés de l'entendre!

Mais

Mais enfin jusqu'à ce que j'apprenne encore quelque nouvelle relative à vos ſuccès, je ne vous entretiendrai plus que ſur le chapitre de l'humanité. Vous convenez avec moi j'en ſuis ſûr, que cette matière eſt beaucoup plus intereſſante pour un Etat qui ſe forme, que pour celui qui eſt déja formé, parce-qu'il eſt plus aiſé d'introduire des vertus avant l'arrivée des vices, que de déraciner ceux-ci après que les vertus ſe ſont éclipſées.

Je vous ai déja tracé le tableau des devoirs, qui intereſſent la proſperité générale d'un Etat; il en eſt encore d'autres non moins intereſſans & trop négligés dans notre continent, ce ſont ceux qui concourent à prevenir autant qu'il eſt poſſible tous les maux, qui naîſſent d'une extrême pauvreté.

D'où viennent la plûpart des émeutes populaires? N'eſt ce pas presque toûjours par la négligence de ceux, qui ſont prépoſés pour veiller ſur la conduite des hommes? Qui ſont-ceux d'entre les peuples, qui rendent ces émeutes redoutables? N'eſt-ce pas la multitude des

pauvres? Pourquoi? parce que celui qui n'a plus que ſa vie à riſquer pour avoir du pain, la mépriſe ſur tout, quand il voit qu'il peut encore la ſauver au milieu de la foule, qui lui ſert de plaſtron.

C'eſt alors qu'un Ambitieux, un Témeraire, un Uſurpateur peut trouver l'occaſion de ſe faire un parti. De là les guerres civiles, les embraſemens, les meurtres, les pillages & mille autres crimes, qui deſolent les Provinces & les Cités. Que conclure de tout cela? Qu'il faut que les Chefs des Nations & les Riches ſoient humains, par juſtice, par raiſon, par devoir, par précaution & par néceſſité. Mais toûjours avec diſcernement. Peuvent-ils nier que ſi tous les hommes eûſſent été également organiſés, ils auroient-eû le même droit au partage des biens en commun? Or comme les eſprits les plus éclairés avoient naturelement le privilège de préſider ſur les génies bornés, il convenoit au bien de la ſocieté, que ces derniers fûſſent ſubordonnés aux eſprits ſuperieurs; mais il ne convenoit pas moins, que ceux-ci n'abuſaſſent pas de leur ſuperiorité &

de

de leurs avantages, pour opprimer ceux qui ne méritoient pas de l'être. Cependant, dès que le droit du plus fort eût prévalû, on ne vit que trop de malheureux dans le monde, & qui ne le ſont ſouvent devenus, que par une oppreſſion, à la quelle ils ne devoient pas s'attendre. De là cette foule d'indigens, parmi lesquels il s'en trouvent, qui ſont véritablement dignes d'être ſécourus avec diſtinction.

Si tous les hommes heureux & opulens étoient charitables, au degré que la raiſon, la juſtice & leur pouvoir leur indiquent de l'être, on verroit bientôt renaître le tems des miracles. Je ne veux pas dire, qu'on réſuſciteroit un mort, qui auroit rendû le dernier ſoupir, mais un malheureux, qui faute de ſecours humains expire quelquefois par les douleurs que lui cauſe une extrême pauvreté, & cela bien des années avant le terme qui lui eſt preſcrit par le cours de la nature. En rendant la vie à un pauvre malade par des ſoins prompts & éfficaces, on prolongeroit ſans doute celle de ſa femme & celle de ſes enfans, qui en perdant cet unique appui de leur exiſtence ſeroient

bien-

bientôt eux mêmes expoſés à mourir en détail, ou de faim ou de langueur. Ces miracles ſeroient viſibles, mais ils n'en ſeroient pas moins plus véritables, que la plûpart de ceux, qu'on ne voit pas.

Par d'abondantes charités, on retabliroit une famille honête, incendiée ou ruinée par des revers imprévûs: on rendroit à la ſocieté quantités de bons ſujets néceſſaires à la faire proſperer. On reſtaureroit un marchand appauvri par des débiteurs frauduleux: un bon Artiſte, un bon Mécanicien, un bon Agriculteur & enfin de bons Citoyens. Par d'abondantes charités on diminueroit conſiderablement le nombre des femmes & filles, qui ne font le commerce infâme de leurs vertus, que parce que la néceſſité les y entraine trop ſouvent contre leur gré. Que l'on ne diſe pas, qu'elles pourroient faire mieux; parce qu'il en eſt quantité, qui avant de s'abandonner au torrent des vices, avoient employées toutes les reſſources permiſes pour éviter le dégoutant précipice ou l'indigence les retient. Combien en eſt-il qui voudroient en ſortir & qui

ne

ne le peuvent plus que par un évenement inopiné.

Enfin par d'abondantes charités on arrêteroit le cours de quantité d'autres crimes, qui ne ſe commettent, comme je l'ai déja dit, que par une exceſſive miſère: le meurtre, l'incendie, le vol, le ſuicide, le faux témoignage, les lâches trahiſons & peut-être encore les faux rapports, qui ſe font par des eſpions, qui pour un vil interêt, ne produiſent que des fauſſetés contre l'innocence: ou ſi ce ſont des vérités, qui les expoſent avec des interprétations & des couleurs ſi noires & ſi méchantes, que la ſageſſe d'un Magiſtrat honête-homme en eſt la premiere indignée: Indignation qui n'arrive ordinairement qu'après la juſtification de l'accuſé, qu'on ne s'empreſſe pas toûjours de recevoir auſſitôt, que l'humanité l'exigeroit. Delivrer des priſonniers pour dettes à l'exemple de St. Bernard, eſt un œuvre de charité fort loüable; mais qui deviendroit dangereux à la ſociété, ſi ces pauvres gens n'etoient pas encore charitablement ſecourûs, pour les mettre à même de recommencer le métier, qui les faiſoit vivre honêtement.

Un homme en liberté & à qui tout eſt ôté, enlevé, ou diſſipé, ne peut rien entreprendre, ſi on ne lui prête les mains. C'eſt-ce que je ferai voir par des exemples dans le troiſieme volume de cet ouvrage, s'il a lieu.

Pour ce qui concerne le rachât des priſonniers, qui ont combattus pour la défenſe de la Patrie, il y va de la gloire d'un Souverain, non ſeulement de les ſoulager dans leur captivité, mais il eſt encore de ſon interêt de les rançonner ou de les échanger le plutôt poſſible.

Quant à l'hoſpitalité envers les étrangers, ſi on conſidère qu'il eſt poſſible, qu'on puiſſe ſoi-même le devenir, ſoit par des revolutions ſemblables à celles de la Corſe & de la Pologne, ou par des voyages ou forcés ou de néceſſité, on ne mépriſera point l'exemple de la bonne Dame Bellomere, qui ſe faiſoit une vertu toute particuliere de recüeillir les voyageurs infortunés. Mais notre ſiècle n'etant pas celui, ou il y a plus de vertus réeles parmi les indigens, que de vices & de mauvais panchans, les bonnes œuvres de cette nature exigent des précautions,

tions, dont on n'avoit pas beſoin dans des tems, ou la probité étoit plus univerſelle parmi les infortunés. Depuis les premiers ſiècles jusques vers la fin du dernier, les étrangers accablés d'infortunes trouvoient l'hoſpitalité chez tous ceux, qui étoient richement favoriſés des biens de la fortune. Abraham leur rendoit le même office. Periandre, Roi de Corynthe, reçût Arion après qu'il eût echappé aux Pirrates, qui l'avoient depouillé. Ce ne ſont point ces ſortes de bonnes œuvres, qui ſont préjudiciables au bonheur de la ſocieté: Ce ne ſont que les abus, qui en dérivent. C'eſt à quoi un ſage législateur peut aiſément remedier par le ſecours d'une bonne police, qui ſçache pourtant éviter les extrêmes.

Souvenez-vous bien, mes chers Americains, & repetez le ſouvent à vos Législateurs, que rien n'eſt plus dangereux que le couteau d'un indigent pouſſé par le deſeſpoir: ſon batte-feu & ſon amadoux ne le ſont pas moins. C'eſt ce que dans beaucoup de Païs les Chefs de Provinces n'ont pas prévûs avec autant de prudence & d'humanité qu'ils auroient pû le faire.

Les

Les Suiſſes, les Anglois, les François & les Hollandois peuvent être mis les premiers au rang des Nations, qui ont prouvés par des exemples frappans, qu'elles avoient de l'humanité, & qu'elles ne dédaignoient pas de ſécourir les étrangers infortunés.

Je commencerai par les Cantons Evangeliques du Corps Helvetique & leurs alliances. Que n'ont-ils pas faits en faveur des François refugiez après la révocation de l'Edit de Nantes & peu de tems après, pour les Vaudois, qui eurent le même ſort? Quels plaiſirs vertueux n'ont-ils pas fait voir, en les recüeillans & en les aſſiſtans ſelon leurs plus grands beſoins? Où eſt-ce que les details de ces bonnes œuvres conduiroient ma plume, ſi je devois tout dire?

J'ai déja parlé de Berne, relativement au ſentiment de l'humanité. Mais Geneve, Lauſanne, le Pais de Vaud, le Comté de Neufchâtel & ſon voiſinage, Bâle, Zurich, Schafhouſe, St. Gall & les Griſons, n'ont pas moins ſignalés leur zèle à ce ſujet, que le Canton le plus

riche

riche de cette fortunée République. Ce n'eſt pas ſeulement à l'egard de ces pauvres réfugiés que les Cantons Proteſtans ont deploïés leurs largeſſes bienfaiſantes envers les Etrangers, que la fortune inconſtante ou le libertinage, leur ont envoïé de tems à autre; il ſuffit qu'un individû appauvri de quelque Religion qu'il ſoit s'offre à leurs yeux, pour qu'il ait à ſe loüer de leurs ſentimens de piété. Si on m'en demandoit la raiſon, je dirois, parce qu'il règne en Suiſſe plus que par tout ailleurs de ce qu'on appelle bonne police; parceque les Peuples y ſont aiſés & peu chargés d'impôts; parceque dans les Cantons Evangeliques les Miniſtres des Autels y ſont pourvûs d'un revenû honête, qui leur donne les moyens d'être plus charitables que ceux qui ne ſont pas auſſi richement penſionnés; parce que leur morale Théologique, embraſſe plus fréquenment qu'ailleurs dans leurs ſermons, l'amour du prochain & la comiſeration envers les indigens; parceque les Suiſſes ſe reſſouviennent encore, que la revolution, qui marque l'epoque de leur liberté, de même que les guerres qu'ils eûrent à ſoutenir avec les Ducs de Bour-

gogne & de Savoye, avoient reduits quantités de leurs riches Concitoïens dans la néceſſité d'implorer des ſecours; parceque chez eux les loix ſumptuaires menant le luxe bride en main, lui empêche d'ecraſer l'indigence; parceque la frugalité & l'œconomie, ſont des vertus en Suiſſe, comme la prodigalité & la gourmandiſe ſont des vices en d'autres païs.

On me demandera ſans doute, pourquoi les Cantons C. R. ne ſont pas auſſi charitables que les Proteſtans? Parce qu'il leur manque de bons Prédicateurs, qui ſçachent prêcher & ſouvent de bons ſermons ſur la bienfaiſance; parceque ces Cantons ont des charges de plus que leurs voiſins, beaucoup de Vierges & de Saints de bois, ou de Pierre à habiller richement, a illuminer grandement; à procéſſionner ſouvent; & nombre de Prêtres & de Moines féneans à nourrir, à vétir & à divertir.

Tous ces emplois-là ne ſont pas ceux qui inſpirent le plus d'humanité: cela coûte & dérobe aux pauvres leur pain quotidien. En voici un exemple, qui donnera ſûrement à

penſer

penſer à vos Législateurs, mes chers Americains.

La Suiſſe comme païs libre donne l'azile à tous ceux, qui s'y refugient honêtes gens, & d'autres, qui ne le ſont pas tout a fait, y ſont ſoufferts tant que leur conduite ne donne pas lieu à les envoyer plus loin. Les Deſerteurs de toutes les Puiſſances y ſont en ſureté: ils le ſçavent & ne ſont pas toûjours bon uſage de cette franchiſe.

Les ſoldats François ne ſont pas ceux, qui aiment à veillir auprès d'un même drapeau: quand une fois la fureur de déſerter s'eſt emparée de leur eſprit léger, elle les conduit bientôt d'un Regiment à l'autre, jusqu'a ce que de Souverains en Souverains, ils ayent faits ce qu'ils appellent le grand tour. De France en Suiſſe, de la Suiſſe en Piemont, de Piemont en Suiſſe, & de là en Allemagne, en Autriche, en Turquie, en Ruſſie, en Pologne, en Pruſſe, en Hollande, en Empire & toûjours en Suiſſe auſſi ſouvent qu'ils peuvent y revenir & même s'y engager pluſieurs fois. Car en Suiſſe il y

fait bon, & il y faiſoit encore meilleur pour eux il y a trente ans.

Mais tout s'uſe,
Quand on en abuſe.

Enfin la Suiſſe étoit le vrai païs de Cocagne pour les déſerteurs: ils y trouvoient des ſecours de toutes les eſpèces: Argent, habits, linges & des denrées ou munitions de bouche au de la même du neceſſaire. Cette abondance de bienfaits les avoient tellement ancrés dans les treize Cantons, & ſi fort multipliés qu'on en rencontroit des troupes de cinq ou ſix familles à la fois. Pluſieurs d'entr'eux s'étoient mariés, d'autres feignoient de l'être.

Aveuglés par une proſperité, qu'ils ne méritoient pas, ils ſe livrèrent bientôt aux excès les plus ſcandaleux. Ils s'enyvroient, ſe battoient, ſe tuoient, moleſtoient les gens de la campagne, & pouſſèrent le brigandage jusqu'à commetre des crimes, que la juſtice doit abſolument punir exemplairement.

Les Suiſſes commencerent à s'appercevoir, mais un peu tard, qu'ils avoient eû trop d'indulgence & de compaſſion pour des miſerables, qui ne méritoient que de l'indignation ou des châtimens.

Chaque Canton eſt maître chez ſoi. Que fit celui de Fribourg? il commença à défendre la mendicité ſous peine de priſon, de verges & de Carcan. Les deſerteurs, qui ſe trouvoient dans leurs pays, vouloient vivre, & rien n'eſt plus capable de porter les hommes à la déſobeïſſance ſur cet article, qu'un grand appetit. Ils bravèrent les ordonnances & continuerent à la campagne leur ancien mêtier,

On le ſçût dans la Capitale. Que fait-on? ce que je ne vous conſeillerai jamais de faire, mes chers Americains! Sans avoir égards aux véritables pauvres, qui ſe trouvèrent confondûs avec les vagabonds, on défendit à tous les ſujets du Canton de faire l'aumône & de loger qui que ce ſoit, ſous peine de dix ecus d'amande. Rodeurs & mandians de profeſſion le ſçûrent bientôt; mais la défenſe n'outrepaſ-

ſoit pas en force la néceſſité & le beſoin, elle ne leur empêcha pas de venir à la guête & demander éfrontément le couvert aux païſans, dont les maiſons ſe trouvoient éloignées des villes ou des villages. Ces campagnards ne voulant pas ou ne pouvant pas païer dix écus, voulûrent obeïr à leurs ſouverains Seigneurs. Il y en eût même, qui obeïſſoient avec repugnance & les larmes aux yeux, tant ces bonnes gens étoient accoûtumés à compâtir au ſort des malheureux.

Qu'en arriva-t'il? que ces vagabons ſcèlerats, ſe gliſſoient nuitement dans les écuries & que là avec des baguettes de bois de coudre auſſi pointuës que des Aiguilles, ils piquoient les bêtes à Cornes dans une certaine partie en caſſant la baguette de manière qu'on ne pouvoit pas appercevoir ou ces animaux etoient bleſſés. Ce qui en fit perir quantité, dont la maladie ne duroit que quarante huit heures.

La ſuperſtition cria d'abord aux ſorciers & au ſortilege: on fit dire force meſſes & des prières dans les paroiſſes pour arrêter les progrès

grès de cette mortalité, qui en peu de jours fit autant de ravages, qu'en auroit pû faire une mortalité peſtilentielle.

Ces brigands ne s'en tinrent pas-là: Il y eût pluſieurs maiſons de pillées, des granges & des recoltes entieres incendiées & autres dégats pour des ſommes conſiderables.

Pluſieurs d'entre ces ſcélerats déſeſperés, fûrent arrêtés, jugés & ſupliciés comme des ſorciers: non pas que les juges le crûrent, la ſentence portoit incendiaires coupables de maléfices & autres crimes; mais le bas peuple les crût tels, & le croit encore.

C'eſt ici que l'Algèbre d'un ſage politique ou d'un Législateur, trouveroit, que le remede, qu'on avoit emploïé pour néttoïer le païs de mandians, étoit pire que le mal: Puisqu'il en a coûté en ſix ſemaines au Canton beaucoup plus que toutes les aumônes poſſibles, auroient pû valoir pendant dix ans.

Si jamais vous étiés contrains de ſévir contre les batteurs inutiles de grands chemins;

imitez plutôt, mes chers Americains, l'humanité des Cantons Proteſtans, qui n'ont emploïés que des moyens dictés par la prudence & la plus haute ſageſſe, & cela pour purger la republique de toutes ces peſtes publiques, qui en abſorbant les alimens des vrais pauvres, commettoient ou des crimes, ou des deſordres les plus ſcandaleux.

Qu'ont-t'ils faits? Ils ont dabord établis une Garde dans chaque village. Les païſans etoient obligés de la monter chacun à ſon tour. Ils ont enſuite crée une petite compagnie de Marechauſſée piétonne & ambulante, qui patroüilloit dans les chemins de traverſe & dans les ſentiers avec ordre aux habitans de la campagne, de leur prêter main forte en cas de beſoin. Enſuite ils ont publiés une ordonnance, par laquelle il étoit enjoint ſous peine de galère, à tous rodeurs & vagabonds, de ne ſuivre que les grandes routes & de vuider inceſſament le païs. A cet effet ils avoient faits imprimer de petits Paſſeports, ou ſe trouvoit avec le ſignalement de celui, qui étoit obligé de s'en munir, la route qui lui étoit

préſcrite

préſcrite de village en village, jusques ſur la frontiére. Mais, ô Pitié vraiment digne des benedictions du Ciel! dans chaque village le Sindic ou ſon ſubſtitut prépoſé pour ſigner a paſſeport, l'etoit encore pour donner abondamment à chaque individû paſſager, les moïens de s'alimenter: le ſoir, ordre partout de les loger. La charité ſeule des habitans leur donnoit un bon ſouper villageois, & le ſindic le lendemain la paſſade pour paſſer outre. De ſorte qu'en quittant la Suiſſe il reſtoit encore à ces malheureux des reſtes de la bienfaiſance de ceux, à qui ils n'avoient fait que du mal.

Quel tître peut-on donner à cette prudente compaſſion? La plume m'echappe des doits, & mes larmes ſont le ſeul éloge, que je puiſſe emploïer dans cet inſtant.

Cette peinture pourroit-elle être le pendant du tableau qui la précede? Qu'en dites vous, mes chers Americains? Vous dirés qu'elle ne tient pas tant de place; non, mais elle eſt de main de maître.

Ou ſont les Etats, qui ont donné l'exemple d'une ſi ſage & ſi pieuſe précaution? Ou ſont ceux, qui ont daignés l'imiter? Il faut eſperer qu'il y en aura: Mais quand? Sous quel degré de longitude ou de latitude, excepté que ce ne ſoit, mes chers Americains, dans les Climats, ou ſe trouvent vos Colonies?

Vers la fin de l'avant derniere guerre les reformes, comme cela arrive toûjours, avoient fait naître tant de pauvreté, qu'il n'etoit pas étonnant de voir par tout & en trop grand nombre des mandians & autres gens ſans aveux.

Un homme n'eſt-point un ſcorpion, il préfere plutôt à ſouffrir que de ſe donner la mort. Le ſuicide n'eſt point une action auſſi heroïque que le prétendent certains écrivains ſtoïques, à qui l'egratignure d'une épingle feroit peur. Le *Non plus Ultra* de l'honête homme indigent ne peut donc être que la mandicité: ſurtout ſi le travail lui manque: Or les plus habiles & le plus courageux n'en trouvent pas toûjours.

Toutes

Toutes reflexions faites, la mandicité entraîne avec soi tant de dégoûts, d'opprobre & de déboires, qu'il n'y a point de créature raisonnable, qui ne préfera tout autre état à celui de la gueuserie, qui comme on le sçait n'est pas bien noble. Mais item il faut avoir cet état: Ne l'a-t'on pas? Il faut vivre: on n'a rien: comment faire? Il est, me direz-vous, tant de mandians par oisiveté, par lâcheté, par débauches, qui le deviennent bientôt pas habitude jusques à ne pouvoir plus faire d'autres mêtiers; il en est tant que cela fait honte à l'humanité. Je vous accorde tout cela. Occuppez les oisifs: forcez les fléneants à travailler; emploïez les remedes convenables pour éloigner les vices, mais n'étouffez pas avec eux les vertus: & redoutez les vertus qui s'oublient en s'echappant de vos fers. En voici un autre exemple frappant.

Les reformes, dont je viens de parler, avoient peuplés la Provence d'une si grande quantité de mandians, que les villes, les villages & les grands chemins en etoient garnis plus que de raison. L'Intendant de la Pro-

vince

vince ou plutôt l'un de ſes ſecretaires fait un projet, on l'envoïe à la Cour, il eſt applaudi, parce que les membres du Conſeil ſont tous fort humains, mais qui cependant n'examinent pas toûjours de bien près les affaires, qui ne concernent que des malheureux.

Voilà donc toutes les Marechauſſées en Campagne: on arrête ſans diſtinction tout ce qui à l'air ou la figure de mandiant, on les conduit dans les priſons & au pain & à l'eau. Bientôt on en compte jusques à 900. On affliche aux armes du Roï, que Sa Majeſté pourvoïra à leur entretien. Soit qu'on ait oublié d'y pourvoir, ou ſoit que les deniers deſtinés à cet effet ayent eté partagés entre les Pourvoyeurs ſubalternes comme cela n'eſt que trop ſouvant arrivé; au bout de dix mois on ouvrit les priſons, pour en faire ſortir 460, parceque près de cinq cens avoient ſuccombés aux douleurs d'une ſi longue & ſi dure captivité en payant le tribut à la nature. On reproche aux anciens Gaulois d'avoir ſacrifiés jusques à des centaines d'hommes ſur les autels de leurs faux Dieux. Si l'avarice a ſes temples dans le cœur

des

des modernes, combien leur en reprochera-t'on?

Qu'on ſe repreſente pour un inſtant la ſituation, dans la quelle devoient ſe trouver les réchappés. Pâles, décharnés, ulcerés depuis la tête jusqu'aux pieds, rongés par la vermine, couverts de quelques haillons pourris, & pour toute aſſiſtance le privilege de recommancer leur ancien mêtier: Quel eſt l'habitant, qui eût voulû s'expoſer, en rempliſſant les devoirs de l'hoſpitalité à engrainer ſa famille d'inſectes devorans? A peine pouvoit on fixer ces victimes des caprices humains, ſans frémir.

Ces malheureux, ſans retraite, expoſés aux rigueurs de la Saiſon, n'ayant pour couverture que le firmament, s'attrouperent, pour s'entreconſoler. L'un d'eux ſans doute plus vindicatif & plus éloquent que les autres, leur propoſa de ſe venger de tous les tourmens, qu'on leur avoit fait reſſentir.

Toutes les voix s'etant réunies pour la vengeance, quelques inſtans après on vit toute

la

la forêt de l'Eſterelle en feu: A peine le Baron, qui en porte le Nom, eût-il le tems de ſe ſauver de ſon petit chateau. Six lieues à la ronde de bois de ſapin fûrent la proye des flâmes. Quelle perte pour le Roï, & pour les particuliers, à qui ce bien-là appartenoit! Que de richeſſes perduës en quinze jours! En eût on jamais autant débourſées pour mettre ces gens-là en état de gagner leur vie ſelon la force de leurs bras ou de leur induſtrie?

Pluſieurs des plus robuſtes paſſerent à Gênes, ou ils ſe vendirent eux mêmes pour ſervir comme forçats ſur les Galères de la République: extremité bien cruelle, & qui prouveroit en quelque ſorte, que la mandicité n'eſt pas une condition beaucoup plus heureuſe.

J'ai dit les plus robuſtes, parce qu'en effet tout individû affligé ſoit d'une hernie, ou de quelqu'autre infirmité corporelle, ne trouveroit pas des fers à Genes même en ſe livrant pour rien. Dix ſequins eſt la ſomme la plus forte que l'on donne à ceux, qui ſont en état de completter la chiourme, & de ſervir pendant

dant ſix ans. Toute la grace, qu'on leur fait, c'eſt que leurs chaînes ſont moins peſantes que celles des galériens condamnés par la juſtice; leur nourriture eſt la même. Les chiens d'antichambres ſont mieux traités.

Viſiter de tems à autres les Galeres, n'eſt pas tout a fait un tems perdû, & ſi les converſations de ces malheureux ne ſont pas des plus édifiantes, elles ne ſont pas des moins inſtructives. C'eſt là, où l'on peut ſe convaincre mieux encore que dans les livres, de la néceſſité d'une bonne police; qui prévienne les excès de toutes les eſpèces, & qui introduiſe autant que faire ſe peut les bons procedés.

Comme ces miſerables ſçavent que les fers, qui les enchaînent, les mettent à couvert de toutes recherches ulterieures, ils ſe font un eſpèce de mérite de raconter l'un ſes debauches, un autre ſes querelles, un troiſieme ſes coups de poignards, & un quatrième des actions, que l'on punit ordinairement par la rouë ou par le feu. Ce ne ſont pas les faits,

qui

qui ſont intereſſans pour mon ſujet, ce ſont les cauſes primitives & le pourquoi. Celui-ci a aſſaſſiné un homme, non pas pour le voler, mais pour ſe venger d'une injure, ou d'un outrage, pour laquelle on lui a refuſé juſtice: Celui là pour des coups reçûs & toûjours point de juſtice, a mis le feu à une maiſon, qui l'a communiqué à toute une ville, qui a péri par les flâmes. Cet autre a eté moleſté par un Seigneur de village, pour s'en venger il a incendié toute ſa Seigneurie, parce le juge ami du Seigneur n'a pas voulû recevoir ſa plainte.

Que conclure de tous les aveux de cette eſpece? En faut-il plus pour prouver, qu'une bonne Police & une prompte juſtice, peuvent prévenir bien des crimes & des fléaux, qui ruinent & déſolent quantité d'honêtes gens. Le droit du Citoïen exige la juſtice, ſa conſervation une bonne police, mais quand on ſuit les loix d'un Dieu plein de bonté on fait tout pour le Ciel & par humanité. Je ſuis & ſerai toûjours, mes chers Americains,

Votre Admirateur.

Lettre

Lettre vingt cinquième.

Vous êtes intègres, juſtes & compatiſſans: & c'eſt pourquoi, mes chers Americains! je vous entretiens ſi longtems de Candeur, d'equité & d'humanité: Vertus abſolument néceſſaires pour l'etabliſſement d'une Législation, qui puiſſe toûjours ſe glorifier de ne ſuivre dans ſes travaux que les loix de la nature, & celles qui ſont emanées du Ciel, qui embraſſent ſi étroitement l'amour du genre humain.

Faites moi parvenir votre ſentiment ſur l'Ode que je vous envoïe, parce que je crois qu'elle ne vous déplaira pas.

Le Reſſorts de la Providence,

O d e.

Que les habitans de la terre
Soient attentifs à mes accords.
Si l'humanité leur eſt chère,
Ils applaudiront mes éfforts.
C'eſt la vérité, qui m'engage,
A leur parler le vrai langage,

Qui peut émouvoir un bon cœur;
Par amour pour l'eſpèce humaine,
Je cède au panchant qui m'entraine,
D'interceder en ſa faveur.

Aidons-nous. Voilà le ſiſtème,
Que tout mortel doit adopter.
C'eſt la voix de la vertu même,
Qui ſeule a le droit d'exhorter.
Ce ne ſont point de foibles rimes,
Ce ſont des accens plus ſublimes
Prononcés par la vérité,
Que l'Eſprit Saint lui même atteſte,
Par l'empreinte toute céleſte,
Du ſceau de la Divinité.

Quel eſt l'homme, qui dans ce monde
Peut affirmer que le bonheur,
Ne ſoit pas l'image d'une onde
Sujette à changer de couleur.
Le Calme la rend belle & pure
Mais lorsque l'Aquillon murmure,
Elle écume, roule & blanchit;
De même la Fortune ingrate,
A l'inſtant même qu'elle flatte
Nous enleve tout, & s'enfuit.

Ici, c'eſt une Ville en cendre;
Là ce ſont des torrents affreux,
Qui dans cent endroits font entendre
Les regrèts le plus douloureux.
Ailleurs la Peſte, ou la famine,
D'une Cité fait la ruïne.
Plus loin c'eſt Bellone en courroux,
De tous côtés ce ſont les vices,
L'avarice ou les injuſtices
Qui lancent leurs traits contre nous.

Tous expoſés aux mêmes peines,
Environnés des mêmes maux,
Pouvons nous éviter les chaînes
Dont nous menacent les fléaux.
Monarques, Souverains, & Princes;
Et Vous Sujets de leurs Provinces,
Reflechiſſez ſur votre ſort;
Qui ſouvent le moins qu'on y penſe
Même au centre de l'abondance,
Arrive & fait naufrage au port.

Des Heros parcourez l'hiſtoire,
Combien en verrez vous d'heureux,
Et qui du faîte de la gloire
Sont tombés dans un gouffre affreux.

Voïez Céſar : voïez Pompée,
Et tant d'autres de qui l'Epée
Avoit fait trembler l'univers.
Leur bonheur avoit eû ſon terme,
Quand le Deſtin ouvrit le germe,
D'où s'echappèrent leurs revers.

Voïez Don Carlos en Eſpagne,
Victime d'un jaloux tranſport,
Et ces Princes de l'Allemagne,
Des captifs éprouver le ſort.
Voïez Chriſtierne & Guſtave,
Et de la Heſſe le Landgrave,
Ou proſcrits, ou chargés des fers.
Voïez André près de ſon Trône,
Perdre la vie & la couronne.
Avoient-ils prévûs leurs revers?

Viſitez d'antiques anales;
Vous y verrez d'auguſtes Rois,
Forcés par des brigues fatales
De fléchir ſous d'injuſtes loix.
Vous y verrez de la fortune,
La légéreté trop commune,

Abſor-

Abſorber des treſors acquis:
Et tournant ſans ceſſe ſa rouë
De tous les mortels qu'elle jouë
Placer des grands près les petits.

Miniſtres, favoris des Princes,
Organes de leurs volontés,
Vous qui gouvernez les Provinces,
Ou les plus célébres Cités,
Fixant ceux, qui vous obeïſſent,
Faites toûjours qu'ils vous chériſſent,
Pour vos ſentimens généreux.
Soïez l'appui de la Couronne,
Mais ſongez, que le Ciel ſe donne,
Aux cœurs humains & vertueux.

Docteurs, qui de Dieu ſur la terre,
Annoncez le pouvoir divin.
Vous qui prenez le caractère
Du vertueux Samaritain,
Treſoriers de la Providence,
Qui ſecondez ſa bienfaiſance,
En ſecourant l'adverſité,
C'eſt par vos vertus charitables,
Que s'oppèrent les vrais miracles,
En faveur de l'humanité.

Pour acquerir un héritage
Dans le Ciel, ou vous aſpirez,
Des biens, qu'il vous donne en partage,
Vos ſens ne ſont point enivrés.
Vous ne faites point une idole,
D'un or puiſé dans le Pactole,
Mais il ſeconde vos panchans :
Par vous prudemment il circule
Et par vos ſoins, cet or recule
L'affreux trépas des indigens.

Voïez de la Toute-Puiſſance,
L'interêt, quelle prend pour nous,
Si nous bravons ſa Providence,
Elle nous montre ſon courroux.
Mais ſi nous ſommes équitables,
Pieux, humains & charitables,
Elle ſe plait à nous nourrir ;
Et lorsque notre cœur l'adore,
Et qu'avec ferveur on l'implore,
Ses dons viennent nous enrichir.

Chaque jour ſa bonté divine
Se ſignale par un bienfait,
Ou ſa clemence deracine
Les maux qu'un ſort facheux nous fait.

O quel adorable modèle,
Digne de guider notre zèle,
Et tous nos panchans vertueux.
C'eſt en obſervans ſa parole,
Que notre pitié part & vole,
Pour ſecourir les malheureux.

Dabord la voix de la nature,
Nous inſpire ce ſentiment.
Mais dans notre cœur l'Ecriture
Le grave plus profondement.
Le Seigneur nous le recommande,
Il fait plus : il nous le commande,
Comme un tribut, qu'il doit benir ;
Et qui doit pour nos recompenſes,
Lui faire oublier nos offenſes ;
Empreſſons nous donc d'obeïr.

Vous, qui par des deſtins propices
Goûtez dans vos Parvis brillans,
De l'abondance les délices,
Et ſes fruits les plus excellents,
Au Ciel, qui vous benit ſans ceſſe,
Venez offrir votre allegreſſe,

En vous reſſouvenant toûjours;
Que l'homme ici-bas ſur la terre,
Lorsque même tout lui proſpère,
Ne peut éterniſer ſes jours.

Quelle douceur! & qu'elle gloire!
Que d'être juſte & bienfaiſant.
On vit au Temple de mémoire:
Cet honneur eſt bien ſéduiſant.
On eſt aux ïeux de ſes ſemblables,
Et des Puiſſances reſpectables,
Un vaſe illuſtre & précieux.
Chaque Citoïen vous honore,
Mais la vertu, qui vous décore,
Vous ouvre les Parvis des Cieux.

Redoutons la guerre ou la peſte,
Réflechiſſons ſur les fléaux,
Qui par leur ſuite trop funeſte,
Sont les ſources de mille maux.
Les tremblemens, les incendies,
Et des troupeaux les maladies
Peuvent atteindre nos climats.
N'oublions pas ce que nous ſommes,
Et ſi nous nous croïons des hommes,
Nos cœurs ne s'endurciront pas.

L'in-

L'inhumanité trop cruelle,
Dans notre ame n'a point d'accès,
Quand nous imitons le modèle,
Qui n'offre à nos ïeux que la paix.
Qui nous fait abhorer le vice,
L'ambition & l'avarice,
Et l'orgueil ſi preſompteux.
Qui nous offre la connoiſſance
De notre mortelle exiſtence
Mais d'un avenir plus heureux.

Vous qui contractez l'habitude,
De n'aſſiſter les malheureux,
Qu'autant que leur décrepitude
Affecte vos ſens & vos ïeux:
Ne jugez point ſur l'apparence,
Souvent une affreuſe indigence
Se diſſimule par honneur.
Et tel vous paroit à ſon aiſe,
Qui ne cache que la fournaiſe
Ou ſe concentre ſa douleur.

Lorsque l'indigent nous implore,
Ne conſultons que nos moïens,
Que la vertu, qui nous décore,
A ſes pleurs donne des liens.

Fut-il de nos bienfaits indigne,
Le Ciel pour nos dons nous assigne,
Près d'Abraham un prix certain.
Voulons nous être charitables ?
Suivons les traces respectables,
Du vertueux Samaritain.

Quand nous en avons la puissance,
S'il s'en offroit l'occasion,
Refuserions nous l'assistance
Qu'ordonne la Religion?
Par l'aumône, dit le Prophête,
Du Ciel vous ferez la conquête
Vos bienfaits y seront gravés;
Tandis que les ames barbares,
Les cœurs inhumains, les avares,
Seront au rang des réprouvés.

Lorsque le malheur nous oppresse,
On sent mieux les maux du prochain,
Que quand ou vit dans la molesse,
Flatté par un heureux destin.
L'ame s'emeût; le cœur palpite,
Et la charité nous invite,

A de plus généreux efforts;
Faudroit-il que notre opulence,
Voulut nous ravir la puiſſance,
D'acquerir d'immortels treſors?

Tels ſont d'une charité pure
Les vrais & les divins Tableaux.
L'Avare en les fixant murmure,
Un bon cœur les trouvera beaux.
Il y reconnoîtra ſon zèle,
Et tous les traits d'une ame belle
Qui ſçait mériter ſon bonheur:
Et qui trouve la recompenſe,
De ſa pieuſe bienfaiſance,
Tous les jours, au fond de ſon cœur.

Permets, ô ſage Providence!
Pour ſeconder tes volontés:
Que les mortels dans l'opulence,
Appaiſent les adverſités.
Mais pour prix de ce ſacrifice
A leurs vœux ſois toujours propice,
Daigne les benir à jamais.
Et pour recompenſer leur zèle,
Fais! que dans ta gloire immortelle,
Ils y retrouvent leurs bienfaits!

Y a t-il des peuples dans le monde, mes chers Americains, à qui je puiſſe offrir avec plus de confiance les devoirs de l'humanité qu'à ceux, qui compoſent vos Colonies? A peine trouveroit on parmi vous cent familles, qui n'eûſſent pas eſſuïés quelques traits d'adverſité.

Vos Quakers furent d'abord du nombre de ceux, qui éprouvèrent à Oxford des perſecutions, qui les contraignirent, aïant à leur tête le pacifique *Guillaume Pen*, de venir défricher la belle Province, qui portera ſon Nom jusques dans les ſiècles les plus reculès. Après ceux arrivent en Amerique des trois autres parties du monde, d'autres familles, ou maltraitées par la fortune, ou perſécutées par un fanatiſme tyranique. Quantité de François & de Vaudois contraints d'abandonner pour cauſe de Religion, leurs foïers & leur patrie, pour venir recüeillir parmi vous les fruits de leurs travaux; des Suiſſes, des Wirtembergeois, & des Palatins appauvris par les calamités, & des milliers de Salzbourgeois, exilés par un zèle infernal vraiment digne des flâmes du Tartare.

Qui ne peut compatir aux maux qu'on
a ſouffert.

VOLT.

Ce ne ſont pas les favoris de Plutus, ni ces hommes endormis dans les bras de la moleſſe & environnées des treſors de l'abondance, qui reſpirent le plus lés ſentimens, que je vous offre. Ce ſont ceux, qui ont éprouvés des revers & des afflictions, qui recevront avec ndulgence des peintures, où ils retrouveront es traits des vertus bienfaiſantes, qui ſont gravées au fond de leur cœur.

Si la plûpart de vos familles n'eûſſent pas rouvés en arrivant en Amerique, des amis du genre humain, pour les aider à s'y établir; os Colonies ne ſeroient pas auſſi floriſſantes u'elles le ſont.

Si de génération en génération vous ne erdez jamais de vuë cette époque de votre iſtoire, vous ne me ſçaurez point mauvais ré de vous avoir exhortés à continuer de aire envers les infortunés, qui implореront os ſecours, ce qu'on aura fait pour vous ou our vos ancêtres.

Si

Si en remontant toûjours plus haut, les hommes vouloient réflechir ſur leur première origine, quels ſont les riches, qui ne trouveroient pas, qu'à peine les Chefs couchés vers le tronc de leur arbre généalogique, poſſedoient-ils la plus miſerable chaumière? Cette reflexion ſeroit bien favorable à ceux, qui trop ſouvent n'ont ni pain, ni gîte, ni vétemens.

Exhortez bien vos Legislateurs à ne pas oublier les établiſſemens, qui peuvent prévenir, ou diminuer la pauvreté dans un Etat. Ces projèts ne trouvent ici en Europe de difficultés dans leur execution, que parceque les maîtres de la terre ne ſont environnés que de flateurs, de luxe, de faſte, de magnificence & de plaiſirs, qui tiennent ſans ceſſe dans l'éloignement les victimes du ſort: exil, qui les empêche d'être attendris par les ſoupirs des malheureux. Car ces maîtres dans le fond ont le cœur bon & bien meilleur cent fois, que le cœur de la plûpart de ceux, qui ont en main les renes de leur Gouvernement.

Quel-

Quelqu'un a dit, que *moins il y a de pauvres dans un Etat que plus cet Etat annonce de proſperité*; mais il faut faire attention, qu'il n'a pas dit, qne pour déraciner chrétiennement la mandicité, il falloit empoiſonner & aſſommer les malheureux. Croiroit-t-on cependant qu'une femme de qualité, qui avoit le cœur plus dur que le marbre, qui ornoit ſes appartemens, voïant tous les jours à ſa porte nombre de mandians, compoſa tout de ſuite le pieux projet de les renfermer tous dans une grange & d'y mettre le feu. Ce ſentiment, qui ne fait pas ſon éloge, ne fera pas ſoupçonner cette noble Comteſſe d'avoir puiſé cette penſée dans les exemples charitables de la Maiſon de l'Ediguière *). Mais que l'on reflichiſſe ſur le ſort, des 460 mandians, qui périrent dans les priſons en Provence; ne fut-il pas infiniment plus cruel, que ſi leur ſuplice n'eût duré par les flames que quelques minutes?

Les treize à quatorze mille qui ſont morts à la Cayenne partie de faim & partie du ſcorbut,

*) Cette Maiſon eſt éteinte, mais elle fut la plus charitable de ſon tems.

but, ſous le Gouvernement de Mr. de Chanvalon, etoient ce des hommes? Que diront à cela les auteurs, qui prêchent l'inoculation & les autres moïens, que l'on peut mettre en œuvre pour multiplier la population?

Vous êtes trop humains, mes chers Americains, pour ne pas prévenir par de ſages loix des reſſources auſſi cruelles.

Les travaux de l'Agriculture offrent aux Législateurs des facilités en nombre pour détruire la mandicité, & quand la terre ſeroit dix fois plus peuplée, il y auroit encore du terrain de reſte pour occuper tous ceux, qui n'aïant point de profeſſion, n'ont que des pieds & des bras. Mais il faut ſçavoir s'y prendre; C'eſt ce que vous pourriez ici enſeigner à nos Maîtres ſubalternes, qui ont de beaux hôtels bien meublés, des attelages ſuperbes, des caroſſes dorés vernis par Martin & peints par les apprentifs de Maſſé; des Maîtres d'hôtels, des Chefs de cuiſine, des livrées plus riches que celles de nos Princes du ſang, & des Maitreſſes auſſi belles que Venus. Vous

n'avez

n'avez rien de tout cela & c'eſt ce qui fait que vous avez plus d'humanité, & que je ſuis avec vénération.

Votre Admirateur.

Lettre vingt ſixième.

Vous le ſçavez, mes chers Americains, il n'y a point de Republique, qui puiſſe ſubſiſter ſans avoir des loix. La Juſtice fait rendre à chacun ce qui lui appartient de Droit. La Police fait règner la paix, le bon ordre & les bonnes mœurs. Mais l'Adminiſtration, qui veille à la proſperité des ſujets, empêche que la multitude des pauvres ne devienne à charge à l'Etat, & ne trouble la tranquilité publique.

La Juſtice & la Police encore d'avantage, ont été trop négligées en Europe, mais pas autant à proportion, que les ſoins, qu'on auroit dû prendre en faveur des infortunées.

Ne diroit-on pas, que cette négligence vient de l'impuiſſance, ou ils ſe trouvent de païer les travaux, que l'on fait pour eux?

Ils ne les païeroient pas argent comptant, il eſt vrai, mais le gouvernement ou plutôt la communauté, en feroit bien dedomagée, puisque moins il y auroit de pauvres, moins il y auroit de charges pour les peuples, qui d'une façon ou d'autre ſont toûjours obligés de garder les leurs.

Si l'on réflechit ſur la multitude des canaux, qui conduiſent à l'infortune, on verra bientôt, qu'il n'y a point d'Etats, qui pourroient ſe flatter de n'avoir pas ſes néceſſiteux.

Les calamités publiques, diſettes, mortalités, incendies ou innondations font des pauvres. Les banqueroutes, ou frauduleuſes, ou forcées par les évenemens inopinés, en font encore. La perte d'un procès, la mauvaiſe conduite de pères & mères, le libertinage des enfans conduiſent les uns & les autres à l'hoſpital. La mauvaiſe foi d'un Tuteur appauvrit des Orphelins, de longues maladies enlèvent à l'ouvrier, au journalier & au villageois, leurs meubles, leurs nippes & pire que tout cela, les outils de leurs profeſſions, qui ſont leur dernière reſſource.

Si

Si ces gens-là ne ſont pas ſecourûs à tems, comment ſe releveroient-ils? Ne le ſont-ils point? voilà de toute néceſſité des mandians, des trompeurs ou des voleurs? Car item Il faut vivre. Or ces trois conditions ſont toûjours onereuſes à la ſocieté.

Je vous ai déja parlé de la Suiſſe, comme du païs, ou l'on trouve le plus d'humanité envers ceux, que les malheurs accablent. Malgré que la charité s'y ſoit bien refroidie, c'eſt pourtant encore en Suiſſe ou l'on peut trouver relativement à cet objet d'excellens modèles à ſuivre.

Il y a en Angleterre & en Hollande de très bonnes Loix & de fort beaux établiſſemens en faveur des pauvres, mais les unes & les autres ſont abſorbées par tant d'abus, que pour peu qu'on s'intereſſe à l'humanité, on ne peut y penſer ſans s'attriſter.

Qu'eſt-ce que c'eſt que cet Hoſpital de Chriſt à Londres, fondé pour y mal élever 100 enfans, qui y ſont placés par compères &

par comères, la plupart fils de parens, qui ne ſont point pauvres, qui ont pour Gouverneur un Duc & Pair, à qui l'on donne 3000 L. St. pour préſider *ad honores?* ſur quantité d'autre Gouverneurs ſubalternes, qui reçoivent des gages, qui pourroient aîder à cent familles honêtes.

Dira-t-on quelque choſe de mieux de l'hoſpital nommé la Chartreuſe?

En Hollande les Hoſpitaux y ſont richement fondés; mais trop ſouvent l'avarice des œconomes a bien moins pour objet l'avantage des pauvres Orphelins, des Vieillards ou des autres individûs malheureux confiés à leurs ſoins, que leur fortune particulière. Au reſte c'eſt encore un païs, ou l'on peut dire, que les gens appauvris n'y ſont point à charges au Public.

En Allemagne dans les Etats proteſtans c'eſt à peu près à cet égard, la même attention, & cela, ſelon l'opulence des villes & la richeſſe des païs. Quand les abus y feront

tout

à fait retranchés tout n'en ira que mieux. On en retranche tous les jours. La ſageſſe des Miniſtres, des Princes, & des villes Imperiales, à fait de très grands progrès la deſſus: on en recüeille déja les heureux fruits depuis la fin de la dernière guerre. La ſureté des grands chemins, & l'expulſion des gens ſans aveux en ſont les preuves.

Dans les Etats des Princes C. R. on n'y regarde pas de ſi près pour l'entretien des pauvres; cependant les indigens y ſont beaucoup mieux traités qu'en Eſpagne & ſinguliérement en Italie, ou il n'y a de la compaſſion, que pour ceux qui ſont tous nuds. On ne croïroit pas que cette eſpèce de compaſſion eſt hereditaire de père en fils & générale depuis le pied au delà des Alpes, jusques à l'extremité de la Sicile.

Combien de fois n'ai-je pas vû refuſer l'aumône à des miſerables, à qui l'on ne donnoit pour toute aſſiſtance, que le conſeil d'aller vendre ſa veſte, ſa chemiſe ou d'autres nippes, qui ne valoient pas une livre de pain.

Mais auſſi c'eſt le païs des belles Egliſes, richement parées, des chapelles illuminées à grands frais, des couvents très nombreux en pieux féneants, & des prêtres par tout ſi multipliés.

Que le ſage étranger s'etonne
Que le peuple, qui n'eſt pas bien,
Puiſſe trouver tout ce qu'il donne,
Pour fournir à cet entretien.

Ce prodige montre évidemment la poſſibilité, qu'il y auroit dans une Republique proteſtante de pourvoir à la nourriture des véritables pauvres impotens ou eſtropiés, comme auſſi aux moïens de faire travailler, ceux qui feroient encore en Etat de gagner leur pain quotidien.

La chaîne des devoirs à remplir en faveur de l'humanité, n'eſt pas auſſi courte que bien des gens ſe l'imaginent. On croit, qu'elle ſe borne à empêcher, que quelques malheureux n'expirent de faim ſous nos ïeux. On ſe trompe: Ces devoirs ſont du reſſort de tous les Etats & de toutes les conditions. Le Souverain en doit aux ſujets: Les ſujets en doivent à ſes maîtres, les bonnes loix les indiquent:

L'hom-

L'homme vertueux ne ſe contente pas de s'y ſoumettre; il y met encore du ſien, c'eſt à dire, qu'il fait encore plus de bien que la Loi ne lui ordonne d'en faire, & c'eſt alors le triomphe d'une vertu toute divine.

Quantité de bons orateurs ont conſacrés leurs travaux au bien de la ſocieté humaine. Pourquoi en eſt-il ſi peu, qui ſe ſoient appliqués à donner des Leçons ſur la bienfaiſance gratuite envers les véritables pauvres; qu'ils n'ont pas aſſés diſtingués de la foule des mandians, que la débauche & l'oiſiveté font pourrir ſous leurs haillons? Parce que ces Meſſieurs ne pouvoient ſpéculer que d'après des notions très imparfaites, n'aïant jamais éprouvés de grandes & de longues adverſités. Leurs travaux prouvent les meilleures intentions; mais faute d'experience ils n'ont pû atteindre au vrai but, qu'ils avoient en perſpective.

Pourquoi ont-ils mieux réuſſis, quand ils ont voulu démontrer, que la réunion des ſentimens ſous un même ſiſtème de Religion établiroit une paix ſolide entre les hommes? Parce

que la ſaine philoſophie leur avoit prêté ſes lumiéres. Avec quelle véhemence n'ont-ils pas déclamés contre les perturbateurs du repos des conſciences; contre le fanatisme & les perſécuteurs! en aſſurant que leurs vœux ne tendoient qu'à procurer au genre humain une raiſonnable tollerance, dont il ne joüira pas tant que les Chrêtiens ſeront diviſés par les dogmes de la foi. N'auroient-ils pas dû avec de pareilles & de ſi loüables intentions, c'eſt à dire avec l'intention de faire du bien aux hommes, les exhorter à ſecourir abondamment les victimes des calamités & des revers?

Que l'on paſſe en revuë tous les traités, qui ont parûs ſur la Botanique, ſur la Chirurgie, ſur la Medecine, ſur l'Agriculture, ſur l'Oeconomie champêtre, ſur l'Education, & ſur les Mœurs; ne remarquera-t-on pas, que le principal but de leurs auteurs, étoit de nous enſeigner l'art de règler nos actions par la temperance, par l'integrité, par la prudence & par l'œconomie: Pourquoi n'ont-ils pas inſiſtés davantage ſur la bienfaiſance qui enrichit l'humanité par le ſuperflus des préſens,

que

que le Ciel nous fait chaque jour? Parcequ'ils n'avoient pas faits l'apprentiſſage des douleurs, qui la reclament.

Combien en eſt-ils, qui toûjours avec l'intention d'être utiles au genre humain, ont entaſſés volumes ſur volumes, les de Thou, les Puffendorff, les Grotius, les Burlamaqui, les Watel, les Bilenfeld, & tous avec la même idée qu'avoit Ciceron, ce grand Jurisconſulte, qui aimoit ſincérement ſa patrie & l'humanité. Ne peut-on pas en dire autant de nos meilleurs Philoſophes, de nos plus excellents Poëtes, qui n'ont faits qu'un bon uſage de leurs talens?

Un bon Poëme peut encourager les hommes à la vertu. La plus effraïante Tragedie peut nous apprendre à deteſter l'ambition, qui conduit à la tyranie. Un Tartuffe, un Glorieux, un Avare, un Joüeur, & quelqu'autres chefs d'œuvres de cette eſpèce peuvent inſpirer aux hommes le deſſein de ſe corriger des vices, qui les deshonorent: Ils peuvent de même les engager à acquerir les bonnes quali-

tés qui nous rendent aimables. *Si vis amabile, amabilis eſto!*

Le pour & le contre de la Comedie par la Bruyere, prouve aſſés, que l'on peut faire un abus des meilleures choſes: mais la peinture des foibleſſes humaines en paralelles avec les perfections d'un homme vertueux ne peut produire que de très bons éffets anx ïeux de la multitude. Il ne faut pas cependant, que le fanatiſme s'en mêle; autrement, bien loin d'edifier, le ſpectacle ne peut que revolter les honêtes gens éclairés par la raiſon, comme il peut enfoncer le commun peuple encore plus avant dans les ténebres de l'ignorance.

Les Autos ſacramentales, ces piéces ridicules, qu'on traiteroit d'impies & de ſacrilèges par tout ailleurs qu'en Eſpagne, ne fûrent compoſées qu'avec les meilleures intentions. Toutes les fois, que je me ſuis trouvé à leurs repreſentations, je n'ai pû m'empêcher de reconnoître que le fanatique & ſublime Calderon avoit écrit en homme de bonne foi, ſincèrement pénétré des erreurs de ſa Religion:

Que

Que ſon but principal, en introduiſant ſur la ſcène comique les miſtères de la foi & les dogmes, qui les enſeignent, n'avoit eû pour objet que l'interêt de l'humanité. Il vouloit donner à ſa Nation, toute l'horreur poſſible pour le Judaïsme & le Mahometisme, egalement pourſuivis par l'inquiſition, bien plus avide de richeſſes que le Poëte. Calderon n'emploïoit ni les buchers ni les tortures. Il ne faiſoit que des Comedies; tandis que les Tragedies abominables du St. Office, ont fait expirer près d'un million d'innocens, ou dans les flâmes, ou dans dés Cachots affreux: or les pieux Inquiſiteurs vous diront, que leur intention étoit d'être utile au genre humain. Pour moi je ſuis perſuadé, qu'ils lui auroient rendûs un ſervice plus éfficace, en ſe jettant eux mêmes dans le premier bucher allumé par leurs ordres.

Si je demande à un Eſpagnol le Pourquoî de ces ridicules & coupables intentions? Il me repondra: „Que les Maures, qui occu-„poient les Roïaumes de Murcie, de Grenade, „& une partie de l'Andalouſie, avoient pro-

„jettés,

„jettés, aidés par les Juifs, de chaffer ou „d'exterminer les Caſtillans. Que les commen„cement de cette guerre furent ſi avantageux „pour les premiers, que les ſeconds ſe trou„voient déja repouſſés jusques aux frontieres „de la Galicie, lorsque Ferdinand, ce grand „Roi, qui mérita d'être canoniſé bien moins „pour ſes exploits, que pour ſa dévotion à „Notre Dame du Rozaire, aïant enfin battû „& défaits les Circoncis, les Vainqueurs crû„rent, que pour avoir une paix durable, il „falloit de toute néceſſité emploïer les extrê„mes pour extirper les ennemis de l'immaculée „Conception.“ Ces extrêmes fûrent donc les *Autos* ſacramentales & les Autos da fé: induſtrieux & pieux reſſorts, que l'on faiſoit âgir en faveur de l'humanité. L'Enfer ne pouvoit pas en inventer de plus abſurdes, que ceux de Calderon, & de plus cruels pour la deſtruction du genre humain, que ceux de l'inquiſition. La ſageſſe & la capacité de Mr. le Comte d'Aranda ont bien prouvés, qu'on pouvoit en emploïer de plus doux. Si par prudence, autant que par politique, on n'eût pas caché au public les complots des Jeſuites, contre l'Eſpa-

l'Eſpagne, le Portugal & presque tous les Souverains ſéculiers, il ſeroit ſurpris de ce qu'on les a traités avec tant d'indulgence. On ne vouloit pas faire rejaillir ſur les innocens les coups qu'on étoit en droit de porter aux coupables. En cela on doit reconnoître que notre ſiecle, èn dépit des Jeſuites mêmes, a fait de grands progrès en ſentimens de Juſtice, de moderation & d'humanité. On pourroit dire hardiment & ſans ſe tromper, que par l'expulſion des Jeſuites, le genre humain eſt rentré dans ſes anciens droits, qu'ils avoient eû l'adreſſe de lui eſcamotter. Ce n'etoit pas ſeulement la Souveraineté du Paraguai, que ces Reverends Seigneurs avoient envie d'acquerir, ce morceau étoit trop médiocre pour un appetit auſſi dévorant que le leur. Ils n'en vouloient pas moins qu'à toutes les Nations ſoumiſes à l'Etendard de St. Pierre, & ſe ſervir enſuite de ce même Drapeau, pour ſoumettre le ſucceſſeur de ce Chef viſible de l'Egliſe de Rome à leur obeïſſance, & inſenſiblement après lui toutes les Puiſſances de la terre. Voilà trop de conquêtes, en trop peu de lignes, me direz-vous; pour qu'on puiſſe s'imaginer

maginer que de Saints Religieux qui faiſoient vœux de pauvreté, eûſſent jamais une ambition auſſi extravagante?

Je vous accorde l'extravagance, parceque ſans cette extravagance la ſocieté des ſoi-diſans diſciples de Jeſus, ſubſtiteroit encore. Sans cette extravagance ils n'eûſſent jamais recherchés avec tant d'empreſſement à diriger les conſciences des Souverains. Sans cette extravagance ils n'auroient pas flattés leurs foibleſſes & leurs paſſions. Sans cette extravagance ils ne ſe fûſſent jamais mêlés des affaires des Gouvernemens pour les faire tourner aux déſavantages des Princes & des ſujets. Sans cette extravagance ils n'eûſſent jamais voulû écraſer l'integrité & l'innocence, qui deteſtoient leurs maximes, leurs fraudes & leur hipocriſie. Sans cette extravagance ils ne ſe feroient pas attachés à recruter les eſprits les plus ſubtils & les génies les plus ouverts, pour en faire des machines propres à l'execution de leur projet extravagant. Sans cet aveuglement, cette fiévre chaude, ce délire de l'orgüeil le plus ſuperbe, ils n'eûſſent jamais projettés

d'en-

d'entaſſer à force d'avarice & d'injuſtices, millions ſur millions, dans l'intention de faire réuſſir ce projet, que l'on n'appelle extravagant, que parce qu'il a échoüé; mais que tout l'Univers auroit été obligé d'applaudir, de force ou de gré, comme un chef d'œuvre de ſageſſe divine, s'ils eûſſent pû en aſſurer le ſuccès. Voilà bien des extravagances, me direz-vous encore, mais qui nous prouvera que toutes ces aſſertions ſoient des faits véritables, il eſt plus aiſé de mettre en piéce le prochain que de le recoudre. Un coup de langue, un trait de plume font ſouvent plus de ravages ſur la réputation des hommes, que les vents du Sud & les ouragans ſur les habitations des Planteurs de la Jamaïque? Eh bien ne m'en croïez pas; mais recüeillez fidèlement les voix! Si la pluralité n'eſt-pas de mon côté, je vous promets, de chanter la palinodie & de porter jusqu'au Ciel auprès des vertus ſtupides de St. Ignace de Loyola, toutes les bonnes œuvres de ſes pieux diſciples. Souvenez vous au moins que c'eſt à la pluralité des voix, de tous les véritables honêtes gens, des hommes juſtes, des eſprits éclairés, & des cœurs

ſenſi-

ſenſibles aux ſoupirs des infortunés, que je m'en tiendrai: que je recuſe les ſots, les fourbes, les ignorans, les bigots, les devotes, qui ne le ſont que par habitude & les hypocrites.

Un partiſan des Loyoliſtes, me ſoutiendra, en mettant les poingts ſur les côtés, que de toutes les ſocietés, c'etoit celle, ou il y avoit le plus d'eſprit. Hélas! cela n'eſt que trop vrai; elle en avoit depuis la tête jusqu'aux pieds: elle en avoit en dedans, elle en avoit en dehors, par devant, par derrière, ſur les côtés: ſon cœur, ſon gizier, & ſes poûlmons en étoient farcis; mais par contre pour ſon malheur elle n'avoit point d'âme; voilà poſitive ment ce qui lui manquoit, & ce qui eſt cauſe qu'elle eſt morte avant terme.

Je déclare, que ce n'eſt pas pour inſulter aux manes de cette ſociété défunte, que je veux encore en parler; mais pour tâcher, s'il eſt poſſible, d'engager toute Republique quelconque, à ne jamais permettre dans ſon ſein, qu'il puiſſe s'en établir de ſemblable ſous quelque nom & quelque robe que ce puiſſe être.

Des

Des gens, qui font des vœux, qu'ils n'obſervent pas, publient aſſés clairement que puisqu'ils ne ſe font point de ſcrupule de mentir à Dieu, ils s'en feront encore moins de tromper les hommes.

Eſt-ce que le voeu de pauvreté ſousendent l'acquiſition des terres à Clochers, & des Domaines, qui flatteroient l'ambition d'un Prince? J'avois pourtant vû en paſſant par Nancy, un Jeſuite portant beſace & allant de maiſon en maiſon comme le font encore les Capucins; mais je ſçûs bientôt, que c'etoit un Novice, qui faiſoit ſon apprentiſſage de Père-profès & de l'hipocrite métier, qui fait jetter de la poudre aux ïeux du vulgaire, pour lui en impoſer enſuite avec plus d'éfronterie. In illo tempore, ou dans ce tems-là les Jeſuites établis dans cette même ville ſçûrent, car ils ſçavoient tout par le babil qui ſe faiſoit dans leurs Confeſſionaux, que la Reine de Pologne avoient reçûs de très belles toiles de Hollande. Que faire pour les avoir? L'un des leurs, qui devoit en preſence de cette Princeſſe celebrer le ſacrifice, qu'ils appellent divin, le fit

avec une Aube de groſſe toile plus jaune que blanche. La Reine, qui en fut ſcandaliſée, voulut en ſçavoir la raiſon: Le fin hypocrite, s'etant retranché ſur la pauvreté de leur maiſon, ſçût lamenter avec tant de cagotiſme, que Sa Majeſté fit tout de ſuite apporter les toiles pour les donner aux Jeſuites, les coupe elle même en ornemens d'Egliſe & voulut avoir la gloire de les coudre en ſe faiſant pourtant aider par les Dames de ſa Cour. Je ne dis pas, qu'on me l'a dit, mais je l'ai vû — & comme l'on voit, je ne l'ai pas oublié.

Cette petite ruſe n'eſt point ce qui auroit pû décrediter une ſociété, elle ne peut tout au plus ſervir que d'introduction à des faits plus graves & plus ſérieux.

Commençons par la conſpiration des poudres en Angleterre. Les Amis des Jeſuites diſent, que c'eſt une calomnie; mais comme tous les hiſtoriens s'accordent là deſſus, je dois le croire, & je le crois par d'autres raiſons, que l'on ſçaura bientôt.

Paſſons

Paſſons à la fin tragique du Père Guignard, & l'Aſſaſſinat commis ſur la perſonne du bon Roi Henri IV. Ah! c'eſt pure injuſtice, s'ecrient les dévots, qui appartenoient à la diſcipline Jeſuitique. Venons donc à Malagrida: Autre victime innocente, diſent-ils encore avec plus de fermeté. Mais enfin pourquoi les a-t'on donc expulſés en Portugal, en France, en Eſpagne, à Naples, en Sicile & par tout? Pourquoi Jeſus fut-il crucifié par les Juifs? étoit-il coupable? repondent encore ces Meſſieurs, riches en repliques & en compa-raiſons. Ils ont étudiés en Rhétorique: ils vous ferment la bouche avec peu de paroles. Jeſus mourût, diſent-ils, il étoit innocent: ſes diſciples vivent encore, il n'y a que l'eſprit de la ſocieté qui ſoit expiré par la malice des hommes. Mais le Ciel a fait un miracle en leur faveur, & quel eſt-il? C'eſt que leur squelette aura encore le plaiſir de ſe promener quelque tems dans le monde, en réflechiſſant ſur le projet de la Conquête univerſelle.

Condamner toute la République ou plutôt la Monarchie Jeſuitique pour les crimes de plu-

ſieurs de ſes membres, ne ſeroit pas une juſtice bien équitable.

La France a eu ſes Cartouche, ſes Taffiat & ſes Mandrin. La Nation n'en n'eſt pas pour cela un peuple moins honête & moins reſpectable ; parceque toute la France a condamné elle même les coupables, à qui l'on a fait ſubir le ſort, qu'ils avoient mérités. Mais faiſons un paralelle. Toutes les fois que les Jeſuites ont eû parmi eux des coupables : ont-ils demandés, qu'ils fuſſent punis exemplairement ? Que diroit-on d'un peuple, qui empecheroit, que le ſupplice des malfaiteurs ne ſervit d'exemple aux brigands ? Il n'y auroit abſolument qu'un peuple de ſcèlerats, qui pourroit avoir une telle conduite ? Girard, le fameux P. Girard, ſéduit la Cadiere & bien d'autres jeunes innocentes, en ſe ſervant pour cette noble expedition des choſes, que l'on tient parmi ceux de ſa Religion, pour être des plus ſacrées, telles que la confeſſion, la communion & d'autres actes de piété. Ce Jeſuite eſt accuſé & convaincû de ſes crimes. La veridique publique veut, qu'on en faſſe un exem-

exemple: Le Corps Jeſuitique en eſt allarmé. Ses membres accredités ſe mêtent en campagne, ſollicitent la grace du coupable, &, pour l'obtenir, ſeduiſent celui, qui leur fait obtenir un acte muni du ſçeau privé, & par le quel on met les parties hors de Cour & de procès. Le criminel eſt remis entre leur main & pour preuve qu'il n'etoit pas innocent, ils l'empoiſonnent dans leur Couvent de Beſançon. La Cadiere ſe retire à Genève pour cacher à ſa patrie ſa honte & ſa douleur, & voilà la Nation Jeſuitique, qui s'imagine que, par cet *hors de Cours & de procès*, le Public croira, que Girard étoit innocent. Qu'en arriva-t'il? c'eſt que cette Nation vindicative n'en devint que plus furieuſe contre le Carme Nicolas & les Janſeniſtes, qui avoient découverts le Pot aux roſes de cette intrigue ſacrilège.

Les *Factums*, qui ont parû là deſſus, en ont dit aſſés, pour prouver, que je n'en impoſe pas.

Avançons. Un pauvre Artiſan rniné à l'excès, forcé par l'excès de ſa miſère d'abandonner

ſa famille & ſa patrie, paſſe aux Indes, y fait fortune & aprés pluſieurs années d'abſence vient débarquer à Breſt, tombe malade dans une hottelerie. Les Jeſuites l'apprennent par l'aveu de l'hotelière même: ils viennent trouver cet étranger: Quoi! mon Cher lui diſent-ils, en trahiſſant lâchement la confidence qu'on leur avoit faite, Vous! qui revenez avec des tréſors, vous expoſer à avoir la gorge coupée dans une auberge! Venez plutôt chés nous, Vous y ſerez en ſurêté & traité en Prince. Ils n'ajoûtèrent pas en Prince qu'on empoiſonne. Cependant leur projet étoit déja tout fait pour cela. Ce bon conſeil ſéduiſit le malade: il accepte la propoſition, & l'hôteſſe perdit en lui une bonne pratique. C'etoit bien fait: pourquoi dire à Confeſſe les nouvelles de ſon ménage, plutôt que ſes pêchés.

Le convoi ne fut pas long. Les coffres remplis d'or & de pierres précieuſes, pour la valeur de pluſieurs millions, ouvroient la marche, & les Jeſuites dans un bon caroſſe en compagnie, avec le Moribond la fermoient.

En

En arrivant au Couvent, le Malade fut conduit à l'Infirmerie, ou il ne vécut que peu de jours. Jamais homme ne fût envoïé dans l'autre monde avec plus d'attention & de politeſſe. Tous les ſoins poſſibles furent redoublés, & à ſon agonie les derniers ſacremens lui furent adminiſtrés, avec autant de pompe & de cérémonies, qu'on auroit pû en prodiguer à un Souverain. Les Novices y aſſiſtèrent en ſurplis & un Cierge à la main. Qui n'auroit pas du plaiſir à être empoiſonné chès des Jeſuites? Croiroit-on que malgré tout cela, jamais Catholique R. auſſi riche que l'étoit celui-ci, ne fut enterré avec moins de pompe & de cérémonie? On ſe contenta de creuſer une foſſe dans le Jardin, & pendant la nuit, avec le ſilence le plus édifiant, ſans tambour, ſans cloches, ni trompette, on y coucha le Défunt, & non pas les treſors, qui appartenoient à ſes héritiers.

Les Jeſuites étoient gens diſcrèts, on le ſçait: auſſi perſonne à Breſt ne fut inſtruit de la brillante acquiſition, qu'ils venoient de faire.

Cependant comme le crime ne demeure pas toûjours enſeveli, le Ciel avoit permis pour que celui-ci fut découvert, que le nouveau débarqué en arrivant à Breſt avoit écrit à ſa famille pour lui apprendre ſon retour, la fortune qu'il avoit faite, & ſa ſanté alterée. De plus, il avoit fait à l'hôteſſe pareille confidence. On lui avoit repondû en conſequence. La lettre avoit été portée aux Jeſuites, qui n'y ayant point fait de reponſe, obligèrent en quelque ſorte par ce ſilence, l'un des parens du défunt de partir & d'arriver à pied à Breſt. L'hôteſſe jaſe: l'héritier montre la lettre de ſon Parent. On lui conſeille d'aller trouver les Reverends Pères d'une ſocieté, à la quelle il pouvoit penſer en fixant ſur le Calvaire les Croix à la droite & à la gauche de celle du milieu.

Il ne faut pas être bien ſpirituel pour ſoupçonner, que ſi les Jeſuites n'eûſſent pas été poſſedés autant qu'ils l'étoient par le demon de l'avarice, qu'ils auroient pû empêcher cette avanture d'eclater avec autant de bruit, qu'elle en a fait: Mais les avares & les ambitieux

n'ai-

n'aiment pas les partages: Tout ou rien, c'eſt leur deviſe.

L'héritier n'avoit qu'une lettre, qui marquoit *de gros biens*, ſans ſpecifier les détails, ni la valeur intrinſeque. L'hôteſſe ne ſçavoit que par oüi dire, qu'il y avoit *des lingots d'or & des Diamands dans les coffres de l'Etranger, qu'elle avoit logé*. Enfin avec un quart & peut-être moins de l'héritage, il s'en ſeroit retourné content comme un Roi dans ſa Province. Mais les Jeſuites voulant tout garder & ſoupçonnant bien, que le reclamateur n'etoit pas en état de plaider contre des gens auſſi accredités, le traitèrent avec autant d'orgüeil que de mépris, en ajoûtant qu'ils n'avoient recûs chés eux, ſon Parent, que *par charité:* qu'il n'avoit rien, & que lui n'auroit rien.

La Juſtice inſtruite de ces procedés charitables ne manque point de faire une deſcente chés les très Reverends, qui n'ignoroient pas l'axiome de *Qui fécit négat:* cela paſſa pour les Lingots; mais quant à l'enterrement clandeſtin, il n'en fut de même: il fallut l'avoüer.

Le cadavre fut visité: on reconnût des traces de poiſon. Ils s'excuſèrent par un *Qui pro quo* — du garçon Apoticaire, qu'ils avoient fait évader. L'affaire fut portée par devant des juges intègres; auxquels les Jeſuites par le credit, qu'ils avoient alors, firent fermer la bouche par un autre *hors de cours & de procès*: C'eſt à dire, que le Mort empoiſonné reſteroit Mort: Que les Jeſuites garderoient les tréſors appartenant à ſes heritiers, qui continueroient de languir dans les douleurs & dans la miſère, & que la Juſtice ſe tairoit.

Si vous me demandez, ce qui leur en a coûté pour aſſoupir ſi facilement cette odieuſe affaire? Je vous répondrai naivement, que je n'en ſçai rien: que j'ai tout lieu de ſoupçonner, qu'ils en ont été quittes pour quelques Louis d'or adroitement oubliés ſur la Table du Sieur Barjac, valet de chambre du Cardinal de Fleury, & le tout pour obtenir ſeulement ſa protection, qui n'etoit pas peu de choſe, & des audiences particulières de ſon Maître. On peut bien s'imaginer, que ces Reverends n'emploïent pas pour ces épineuſes négociations, les moins

élo-

éloquens, ni les moins bien apparentés d'entre leurs Peres, afin de repreſenter à l'Eminence, „que quoique dans une ſociété les fautes de „ſes membres fuſſent perſonnelles; que cepen„dant les préjugés vulgaires les faiſant toûjours „rejaillir & mal à propos ſur tout le Corps, „la ſaine politique exigeoit, autant pour l'hon„neur du ſacerdoce, que pour la conſervation „de cette utile & ſçavante ſociété, qu'on ne „fit point d'exemple de ſes crimes, afin que „les Janſéniſtes, ſes plus implacables ennemis, „ne pûſſent pas prendre occaſion de là, de „groſſir leur parti & de troubler l'Etat."

Quel eſt le Politique revetû de la pourpre, qui tiendroit contre la force d'un pareil argument? A peine un Philippe, Duc D'Orleans l'auroit-il rejetté. Non, il n'y auroit point eû d'egards, non plus que le Cardinal Dubois, & les Jeſuites auroient été punis exemplairement.

Tout ce que je puis dire, c'eſt que l'affaire du Pere Girard, n'en coûta pas davantage à la ſocieté. Un jour, que je faiſois la converſation

ſation du Pere Roth, ſi connû par ſes procédés iniques à la mort du cèlébre Monteſquieu, arriva le Pere la Tour, Principal du Collège de Louis le Grand; & comme il étoit queſtion de l'attente, où le peuple étoit à Aix, de voir brûler tout vif le ſuborneur de la Cadière: Nous ſçavions bien ici à Paris, qu'il ne le feroit pas, repondit la Tour: mais il vous en a coûté? mes Reverends pères! dit un Seigneur Irlandois, qui ſe trouvoit là. Pas-tant, que vous vous l'imaginez, reprit le P. la Tour; mais s'il eût dû nous en coûter davantage, nous pouvions compter ſur onze millions & plus, qui nous étoient offerts, tant dans la Capitale, que dans les Provinces. Avec onze millions on fait bien des choſes. Qu'il eſt beau de pouvoir prouver ſon credit à ce prix-là?

Revenons à la Reponſe, que les Jeſuites de Breſt firent à l'heritier du defunt, en lui diſant, qu'ils l'avoient reçûs par charité. Ils auroient pû ajoûter, afin de l'empoiſonner par compaſſion. Quelque malheureux que l'on ſoit, on ſe paſſera toûjours d'une ſemblable charité. Moi qui écris, j'ai beaucoup voïagé.

J'ai

J'ai vû quelquefois des Couvents de Bernardins, de Benedictins & même de Capucins accorder l'hôſpitalité à de pauvres voïageurs, mais jamais des voïageurs, qui l'aïent obtenû gratuitement chés les Jeſuites. A leur porte, on y voïoit tous les jours une foule de mandians ſe battre à qui avaleroit les reſtes de leurs lavûres d'aſſietes: c'etoit un poid, qu'ils donnoïent, pour jetter de la poudre aux ïeux de la foule, & pour obtenir de leurs dévots un boiſſeau de fèves. Au reſte en général, rien de plus dûr & de moins compatiſſant qu'un Jeſuite. Des hommes, qui ſont élevés à ne pas s'aimer eux-mêmes raiſonnablement, n'auront jamais ni l'amour du prochain, ni de la comiſeration pour les infortunés.

J'ai dis en général, parce que dans leurs cloîtres il s'y trouvoient des cœurs ſenſibles & généreux, mais pour un Père Lombard *), il s'en trouvoient mille autres, qui n'auroient pas

*) Le père Lombard, Auteur de pluſieurs pieces de poëſie couronnées par les Academies du Roïaume, eſt l'auteur de l'hiſtoire de Languedoc. Il faiſoit de grandes charités & delivroit des priſoniers pour dettes.

pas donné vingt ſols pour reſuſciter un malheureux prèt à mourrir de faim.

Il faut encore remarquer, qu'il ſe trouvoient parmi eux qnantité de gens de lettres, qui n'avoient que l'habit, la nourriture & le couvert chés les Jeſuites; ils travailloient pour illuſtrer les ſçiences; & non pas comme les chefs de leur ordre, pour la deſtruction du genre humain. Les Lettrés pouvoient être conſideré comme faiſant un corps à part logé ſous le même toit, mais ne participant en rien aux intrigues ſecretes, & par les quelles la ſociété tâchoit de s'etendre & de s'elever. Ce ſont veritablement ceux-ci, qui ont dû mériter le plus la compaſſion des honêtes gens, quand l'orage à grondé ſur les clochers de leurs couvents & les a enveloppés dans l'expulſion, qui en a purgé l'Europe.

Les Jeſuites pouvoient être conſiderés ainſi que je le prouverai plus loin, comme une Ariſtocratie, où leur père Général aſſiſté par les Cordons bleus ou les plus élevés en dignités, faiſoient agir les reſſorts de leur myſterieuſe

rieuſe politique. Venoient enſuite les Provinciaux, les Recteurs, les Prefets, les Confeſſeurs des Rois, des Reines, des Princes & des Princeſſes, & qui etoient comme les ſecondes roüës de la machine. Tous les autres individûs portant l'habit de la Societé formoient ou les ſujets, ou ſes éſclaves. Dans les premiers on choiſiſſoit ceux, qui devoient gouverner les ſeconds; & dans ces derniers les plus fins & les plus ruſés pour mettre autant de peuples qu'ils pouvoient le faire dans leurs interêts. Tous les Jeſuites aveuglement ſoumis aux volontés de leurs Superieurs ne participoient jamais aux iniquités de leurs Chefs, que quand on leur avoit trouvé les qualités requiſes, dont les principales étoient beaucoup d'avarice ſous le tître d'économie, beaucoup d'hipocriſie ſous le maſque de la dévotion, & beaucoup de fourberie ſous le manteau de l'integrité. Autrement ils etoient toûjours indignes de cette faveur, & ſur tout, s'ils avoient donnés quelques preuves ſincères d'intégrité ou d'humanité.

On ne ſçauroit rapporter toutes les preuves à la fois; en voici une, à la quelle j'en pourrois ajoûter bien d'autres, mais je ſuis borné par le tems, qui m'obligé à les renvoïer a un autre volume.

Un Bourgeois de l'Isle en Flandres à ſa mort avoit laiſſé à ſa veuve un revenû honête & point d'enfans. Cette vieille, qui comme bien d'autres, qui n'ont rien à faire, ne s'occupâ plus que de dévotion, pour s'aſſurer la conquête du Ciel, elle prit deux Jeſuites, l'un pour Directeur de ſa conſcience, & l'autre pour être le controleur général de ſes finances. De ſon côté elle avoit beaucoûp de parens fort pauvres; eh! comment pouvoir les aſſiſter, quand on eſt dans la dévotion entre deux moines? On n'en n'a ni le tems, ni le courage. Le Directeur de ſa dépenſe l'en empechoit; il avoit ſes raiſons. Son éloquence avoit obtenû de cette pieuſe bourgeoiſe un Teſtament en faveur du College des Jeſuites. Enfin elle tomba malade: & ſentant bien, qu'elle n'en releveroit pas, en adreſſant la parole à ſon Confeſſeur, avec lequel elle ſe trouvoit ſeule

dans

dans ce moment là elle lui dit, „Au moins „après ma mort votre couvent ne se plaindra „pas de moi, puisque j'ai testé en sa faveur de „tout mon bien.“ Sur quoi cet honête religieux lui representâ, que malgré que son couvent ne fut pas des plus riches, que cependant elle auroit dû préferer les pauvres de sa famille, qui pendant sa vie, n'avoient reçûs de sa part aucuns soulagemens. Que les priver entièrement de sa succession n'étoit pas le moïen d'être bien recuë au Tribunal d'un Dieu, qui, par la bouche de ses prophetes, avoit dit: rachetez vos pêchés par vos aumônes: & à qui doit-on ses prémieres aumônes, si non à des parens, qui en ont besoin?

Cette équitable & pieuse exhortation aïant produit l'effet désiré: à l'instant même elle fait appeller un Notaire & des temoins, annulle le premier Testament, en fait un second, où après avoir donné quelques centaines d'ecus aux Jesuites, pour le repos de son ame, elle abandonne à ses parens, le reste de sa succession. Trois jours après étant partie pour la gloire éternelle, le Directeur de ses finances

accourût la joïe au cœur, pour faire appoſer le ſcellé ſur les effets de la défuncte. Quel fut ſon étonnement! quand les heritiers déploïèrent l'acte, qui mettoit ſon eſpoir au néant. Le Notaire aïant déclaré innocemment, d'où le coup partoit, le Directeur animé par la vengeance & tout bourſoufflé de colère, fait auſſitôt aſſembler les Chefs de ſon couvent: on recüeille les voix, & l'intègre Confeſſeur, n'aïant pour lui que la juſtice d'une action vraïment apoſtolique, fut honteuſement chaſſé & banni du couvent, comme ennemi implacable de la ſocieté de Jéſus. Je fis le voïage avec lui de l'Isle à Douai, où les Benedictins d'Anchin lui donnèrent une place pour régenter dans leur Collège. Reliſez, réflechiſſez & jugez.

Je trouverois à Quéraſco en Piemont & dans bien d'autres villes, des pandans à ce tableau, & qui ont occaſionnés des procès, que les Jeſuites n'ont point perdus, parcequ'ils avoient de l'argent, un accès facile auprès des juges, de l'éloquence, & de l'hypocriſie à revendre. En Italie & en Eſpagne les Religieux

gieux & les moines héritent de leurs parens. J'ai connû un Jeſuite à Milan, qui avoit ſoixante mille Livres de rente, je demandai à ſon ſécretaire, qu'il avoit reduit par une aſſés mauvaiſe Politique, à n'avoir que la vie & l'habit, ce que ſon maître pouvoit faire de tout cet argent? „Il en entaſſe, me dit-il, „une partie pour atteindre s'il peut au Cardi„nalat, car cela coûte plus qu'on ne penſe, en „Cour de Rome; & quant au reſte, il a une „douzaine & plus de jolies dévotes, qui ne „vivent & ne ſe parent que par ſes liberalités: „d'ailleurs il ne donneroit pas une parpayole „à un pauvre: A peine puis-je coudre en„ſemble les deux bouts de la ſemaine: cepen„dant ſes correſpondances ſont immenſes, da„bord auprès des chefs de ſon ordre, enſuite „du côté du ſacré College, à des Prélats, à „des Miniſtres en Eſpagne, & à des Banquiers „à Genes & à Veniſe. Quant à ſa table au„tant par habitude, que par avarice, elle eſt „des plus frugales. Il n'eſt pas le ſeul de ſon „ordre qui vit ainſi, mais comme il eſt l'un „des plus riches, s'il avoit de l'humanité & de „la religion il pourroit faire un meilleur uſage

„d'un ſuperflû dont la moitié ſoulageroit au „moins ſoixantes familles indigentes.“

Dans toutes les Societés, il y a eû & peut y avoir de mauvais ſujets; mais quand les Chefs de cette ſocieté, bien loin de les retrancher de ſon ſein, les protège: Que penſer de leurs maximes & de leur doctrine? Eſt-ce un crime de ſoupçonner, qu'ils participent aux iniquités de leurs Confrères?

J'arrive à Plaiſance. La Veuve d'un Prince s'y étoit remariée par inclination à un Gentilhomme ſans fortune. Pour la punir de cette méſalliance, les préjugés retranchent ſes penſions. Un Jeſuite d'une famille très-illuſtre de Milan, y ſuplée non pas par ſes liberalités, mais par ſon induſtrie. Il court à droite & à gauche, certifie foi de Prêtre, que cette Princeſſe eſt à la veille de ſe reconcilier avec les Souverains, que ſa conduite a offenſés, qu'on peut hardiment lui prêter telle ou telle ſomme à 10, 15, & 20 pour Cent d'interêts, qu'il s'offre à ſigner les billets. Or un prêtre, qui ſigne en Italie, c'eſt de l'or en barre. Il dit

la

la meſſe; de plus celui-ci étoit proche parent de St. Charles Boromée. Ou trouver de meilleures cautions? On date fidelement les reconnoiſſances. A leur écheance on vient les repreſenter. La Princeſſe eſt malade, & le Jeſuite n'y eſt pas: il faut revenir. Dans huit ou quinze jours on revient. La Princeſſe fait ſa partie de quadrille ou de baſſette; elle eſt en compagnie, & le Jeſuite eſt à Parme: on ne dit pas pour chercher des Dupes: mais il faut encore revenir, on revient cent fois & les Cordonniers s'en rejoüiſſent.

On attend la Princeſſe ſur ſon paſſage. — Elle accüeille les créanciers avec un ſourire gracieux & une politeſſe, qui les ravit jusqu'au dixiéme Ciel, en les aſſurant qu'elle ne ſe mêle point d'affaires: que cela eſt au deſſous de ſon rang; mais qu'il faut s'adreſſer à la ſignature; or cette ſignature impoſe le plus reſpectueux ſilence: on n'oſe pas ſeulement dire, mais... c'etoit... pourtant au nom... & pour l'uſage de Votre Alteſſe Sereniſſime..... On ſe contente d'avoir été reçû gracieuſement, cela vaut de l'argent comptant.

On laiſſe écouler quelques ſemaines, puis on ſe repreſente encore. Le Jeſuite eſt de retour: il donne audience. Quelle joïe! en entrant dans ſon appartement lambriſſé & orné de luſtres & de trumeaux, on voit ſur une table de marbre, des pîles de Philippes, accompagnés de quelques centaines de ſéquins nouvellement frappés. En faut-il davantage pour conſoler des Uſuriers? Ils ont beau ſe rejoüir ils n'y toûcheront pas. On les fait aſſeoir: on leur fait préſenter du Chocolat: on les entretient des nouvelles du jour & d'un miracle tout neuf arrivé à Notre Dame de Lorette, ou à la Madone de St. Luc; après quoi prenant un ton encore plus ſerieux on leur demande le ſecret ſous le ſçeau de la confeſſion. Ce cachet n'eſt guéres connû en France, ni dans les Païs du Nord: j'en parlerai une autrefois. En attendant le Jeſuite, on faiſoit valoir la gravûre ſelon ſes vuës, en diſant aux porteurs de ſes billets: „Voilà le premier argent, „qui vient d'arriver de Vienne.“ Il mentoit comme un arracheur de dents; c'etoit lui même, qui l'apportoit de Parme. „Ce ſont „les premiers arrérages des penſions de S. A. S.“

Cela

Cela n'etoit pas vrai: c'etoit l'argent que d'autres crédules avoient prêtés au nom de l'Alteſſe & ſur la ſignature du caffard. „Cet ar„gent ajoûtoit-il, eſt deſtiné à païer les det„tes anterieures à la vôtre.“ Un tel aveu en impoſe & fait avaler la pilule; mais c'etoit encore un Jeſuite qui balafroit la vérité. „Vous „voïez par là, continuoit-il, que vous n'a„vez rien à perdre, mais que comme chacun „doit avoir ſon tour, que le votre viendra. „Tenez en voici la liſte. Foi de prêtre je ne „ferai tort à perſonne.“ Il pouvoit ajoûter, à pas un ſeul, mais à tous à la fois.

Au bout d'une couple d'années ce rolle ſe trouvant uſé de tous les côtés, le noble Jeſuite diſparût, en laiſſant après lui les plus belles eſperances: c'eſt à dire en faiſant publier, qu'il étoit parti pour recevoir la Pourpre & le Chapeau, qui l'accompagne: Ce Chapeau fut dabord donné par les commiſſionaires du fugitif *in Pèto:* or qui dit *in Pèto*, dit en même tems, qu'il faut allonger ſa patience.

J'arrive à Bologne : vint loger dans la même auberge, ou j'etois, le valet de Chambre de la même Princeſſe, dont je viens de parler. C'etoit un Allemand bien élevé, mais qui ſéduit par les belles promeſſes dn Jéſuite, lui avoit délivré ſur ſon billet les épargnes de ſes gages de dixhuit ans. Il avoit découvert par une lettre écrite à ſa Maitreſſe par le Jeſuite même, que celui-ci ſe trouvoit dans le couvent de ſon ordre à Bologne. Il me pria de lui ecrire en ſon nom, humblement & en ſupliant, pour lui repreſenter l'extrême beſoin, qu'il avoit de ſon argent. Point de reponſe. Envain demandat-il à lui parler, le diſciple de Jeſus étoit inviſible. Voïons le Père-Recteur: Il ne veut point ſe mêler d'une affaire, qui ne regardoit pas celle de ſa communauté. Ecrivons en allemand au Père-Général, il étoit de Prague, peut-être n'entendoit-il que le Bohemien: point de reponſe. Retournons au couvent. Le Portier avoit reçû l'ordre de mentir en diſant que le Jeſuite étoit parti.

On auroit plutôt trouvé la Pierre Philoſophale, qu'un couvent de Jeſuites ſans porte

de

de derrière, & même plutôt deux qu'une. Il faut y attendre le Reverend. Quel coup de foudre! quand il vit le valet de chambre venir à lui pour lui demander 800 écus d'empire. Je ne vous dois rien, répond éfrontement le Jeſuite; adreſſez-vous à votre Maîtreſſe: C'eſt pour la faire vivre ſelon ſon rang, que je vous ai demandé cette ſomme, & ſi j'ai ſigné ce billet, c'eſt par charité pour elle. Après celà, qu'on diſe que les Jeſuites n'avoient point de charité? Le Recteur, qui vouloit ſeconder un ſi beau zèle, craîgnant une centaine de viſites de cette eſpèce, fit partir le Réverend pour Rome, Naples, Palerme & Siracuſe. Allez le faire aſſigner & plaidez. Quel domage! d'avoir expulſé tant de gens charitables!

Je n'aurai pas beſoin, mes chers Americains, de vous prier à mains-jointes de n'en jamais ſouffrir de ſemblables parmi Vous, parceque vos Chefs ſont trop prudens pour leur permettre l'accès de vos Colonies.

Ne croïez pas, que les traits, que je viens de rapporter, ſoient des fixions? non, ce ſont

des verités, aux quelles je pourrois en ajoûter bien d'autres, que je retranche pour vous faire un Tableau plus général de l'eſprit, qui conduiſoit l'avarice & l'ambition de cette ſocieté ſur le Trône des quatre parties du Monde.

C'eſt trop avancer, me direz-vous? Eh bien! Ecoutez moi. Reflechiſſez: Jugez-moi & condamnez-moi, ſi mes preuves ne ſont pas ſuffiſantes pour vous perſuader, que nul motif humain ne me porte à vous en impoſer. Mais quelque ſoit votre jugement, je ferai toûjours en reſpectant votre candeur & votre probité

Votre Admirateur.

Lettre vingt ſeptième.

Prêtez moi toute votre attention, mes chers Americains! & réjoüiſſez-vous de ce que la ſociété Jeſuitique n'exiſte plus. Elle avoit choiſi l'Amerique pour y jetter les prémiers fondemens de ſon Empire; & quoi qu'il y ait des terres immenſes, qui vous ſeparent du

Para-

Paraguai, ſouvenez vous, que les Romains conquirent l'Afrique & l'Egypte, & que Jules-Ceſar, après avoir ſoumis la Germanie & les Gaules, deſcendit en Angleterre. Un ambitieux n'a jamais fait, il voudroit que le Ciel créat de nouveaux Mondes, pour avoir le plaiſir de les ſubjuguer.

Ne conſiderer la defunte Societé Jeſuitique que comme une aſſociation réligieuſe purement devoüée au ſervice des Autels de la Communion Romaine prouveroit, qu'on n'auroit jamais réflechi, ni ſur ſon ſiſtème politique, ni ſur ſes actions, ni ſur la conduite de ſes Chefs.

Chaque Etat, ſoit Republique ou Monarchique, eût ſon commencement & ne s'etendit que par gradation ſur ſes voiſins, ſoit après les avoir affoiblis par des guerres, ou par des reſſorts politiques, qui ne ſont que les œuvres de la malice de l'eſprit humain.

Qui eût jamais penſé, quand Jeſus vint établir l'exiſtence d'un Roïaume, qui ne devoit

pas

pas être de ce monde, que l'on verroit à la tête des Chrétiens un Chef visible, qui introduiroit sur la terre le Despotisme le plus absolû & le plus violent. Les Croizades & les guerres de Religion, ou pour mieux dire, contre les Religions, qui n'etoient pas celles de ce Chef si saint & si sacré, n'ont que trop prouvées, que l'ambition peut abuser des choses les plus saintes,

Les Progrès de l'Empire Jesuitique, depuis son institution qui est toute moderne, jusqu'à nous; ont eté si visibles, que déja depuis plus de cinquante ans, il auroit êté très-facile, par un calcul très simple, de fixer l'epoque où son Règne despotique auroit pû se manifester, si on n'eût pas arrêté par sa destruction totale, les progrès de ses conquêtes. Mais ne tranchons point du Prophête: & laissons aux calculateurs politiques un travail qui leur appartient. Tenons-nous-en aux faits. Nous n'aurons pas besoin de remonter bien haut. Partons du milieu du siècle précedent, & tâchons de raisonner sans aigreur, sans partialité, & sans nous écarter des bornes, que la vérité nous prescrit.

On

On ſçait, que la ſoi-diſante ſocieté de Jeſus, faiſoit un Corps, comme le font encore le nombre d'autres communautés religieuſes dans la même communion. Cette Société par un ſiſtême politique, qui lui étoit tout particulier, exigeoit de tous ſes membres, par un ferment qui leur étoit reſervé, de ne reconnoître d'autre Chef en première inſtance que le Général de ſon ordre. Voilà donc un Souveraineté établie dans toutes les formes & trop peu masquée pour qu'on ne dût pas la reconnoître telle. Ce Général aſſiſté par des Chefs en ſeconds de ſon ordre, formoit une Ariſtocratie elective, qui n'atendoit que l'inſtant favorable pour ſe déclarer Gouvernement Monarchique Electif & Deſpotique ou Tyranique, car en fait de Jeſuites, qui auroit dit l'un, auroit dit l'autre. L'Intolerance n'eut jamais d'humanité. Il étoit plus que prouvé, que la ſoumiſſion de cette ſociété aux décrèts du Chef de l'Egliſe, n'étoit que ſimulée, & que pour rendre cette ſoumiſſion plus conforme à ſes vues politiques, elle vouloit elle-même avoir la gloire de dicter les décrets du St. Siége. Pourquoi? Afin que ces actes ſacrés étant

ſon ouvrage, pûſſent toûjours faire marcher de pair ſes mœurs & ſa doctrine conformement à ſon point de perſpective. Quel étoit ce point de perſpective? La Monarchie Univerſelle. Comment le prouver?

Premièrement par ſon empreſſement à feindre un interêt qu'elle ne prenoit pas, pour la proſperité des Souverains & des peuples, dans les Etats, des quels elle avoit ſes établiſſemens: Etabliſſemens, qui peu à peu ſous le manteau des devoirs de la Religion & par un commerce clandeſtin, auroient envahis toutes les richeſſes des Princes & de leurs ſujets.

Secondement en recherchant à diriger les conſciences des Grands pour ne leur donner que des Conſeils à leurs propres desavantages.

Troiſièmement, en recrutant pour l'execution de ſes deſſeins, tous les eſprits les plus ſubtils & les plus capables de n'àgir que ſelon ſes vuës. Ses Collèges lui en facilitoient le choix.

Qua-

Quatrièmement & en enfin, en acquérant à quel prix que ce fut, & même injuſtement autant de treſors, qui lui eu falloit pour parvenir à ſon but.

Nous ne pouvons pas prendre tous les Etats à la fois. Je commencerai par la Monarchie Françoiſe, & pourrois très diſtinctement prouver, que la ſociété avoit déja ſappé les fondemens de la proſperité de ce beau Royaume. Quand la Chaiſe & le Teillier ſollicitèrent la revocation de l'Edit de Nantes, qui fit perdre à Louis XIV. ſes mines d'or, exploitées par l'induſtrie des Proteſtans, qui s'etoient tous conſacrés au commerce, aux arts méchaniques & à l'agriculture. Loüis perdoit des millions & la ſociété en acqueroit par les confiſcations des biens des fugitifs, qui lui tombèrent en partage. En diminuant les revenûs du Souverain, elle appauvriſſoit ſes ſujets: & la ſocieté étoit trop ſçavante pour ne pas ſçavoir que plus un peuple eſt appauvri, plus eſt-il diſpoſé à la rebellion, ſur tout quand il n'a plus rien à perdre que la vie, qu'il risque en déſeſperé pour avoir du pain.

Pour

Pour ce qui eſt de rébellion, on ſçait par l'hiſtoire du Japon que les Jeſuites ne ſe ménageoient pas eux-mêmes & que leur zèle leur faiſoit risquer le tout pour le tout. Mais ils avoient le ſecrèts de s'en conſoler, par la place que leurs Chefs leur aſſignoient, dans le Ciel, ou plutôt dans leur hiſtoire, à coté des martirs de leur ordre. Revenons en France. *Janſenius* & *Quénel* écrivent des livres. On y trouve une doctrine, qui n'eſt point celle des Loyoliſtes: ces deux Ecrivains avoient des mœurs, & de plus, beaucoup d'humanité; voilà pour la ſociété des Ennemis trop dangereux. Elle jure leur deſtruction: détache l'invincible Molina, qui dicte lui-même le Manifeſte ou plutôt la déclaration de Guerre du St. Siége, ſous le Titre de Bulle *Unigenitus*. Cette Bulle fait jetter dans les Cachots & dans les fers nombre de victimes innocentes. Les perſecutions & les proſcriptions innondent la France & la Flandre. Port-Royal eſt démoli, Louvain ſaute à moitié en l'air, Ypres eſt terraſſé & déterraſſé. Tancin & les Jeſuites au Concile d'Embrun triomphent bien plus par les lettres de cachets, que par des arguments

juſtes

juſtes & raiſonnés. Le parti des entétés pour le bon Droit eſt écraſé. On confisque le Temporel des Evêques, qui ne ſont que ſçavans & éclairés & qui ne veulent pas ſe parjurer. A qui donne-t-on ce temporel? Aux Jeſuites. Colbert l'apprend, hélas! répond cet Evêque de Montpellier, qui perdoit le ſien: Il eſt juſte que le Bourreau obtienne la dépouille du patient. La France avoit perdû des millions par la fuite des Proteſtans; & voilà qu'elle en perd encore d'autres par celle des Janſeniſtes; mais elle ne perdit pas tout; les Jeſuites qui lui faiſoient la Guerre, ſans qu'elle s'en doutât, en eûrent leur bonne part.

Venons en Savoye. Les Jeſuites font perdre à Victor Amedée la Sicile, qu'ils ont l'adreſſe de faire échanger par Alberoni contre la Sardaigne, le rebut des poſſeſſions de l'ancienne Rome. Paſſons en Allemagne. On fuit à Vienne leurs pernicieux Conſeils, & on diminue par là les revenûs de la Hongrie, de la Tranſylvanie, & de la Sileſie, en voulant gèner l'exercice de la Religion proteſtante. Arrivons en Eſpagne & de là en Portugal & nous trou-

verons que les Jeſuites de ces deux Roïaumes s'etoient arrogés la Souveraineté du Paraguai, où ils gouvernoient avec un Déſpotiſme plus tyrannique que celui de tous les Gouvernemens de l'Aſie & de l'Afrique.

Les Jeſuites avoient l'inquiſition de Goa; en fut-il jamais de plus cruelle? *Les Autò da fè* y étoient beaucoup plus frequens & bien plus rigoureux qu'en Portugal. Quel en étoit la fin? La confiſcation des richeſſes appartenant aux innocens, qui étoient les Victimes de ces infernales ſentences.

Jettons les ïeux ſur la Saxe, & nous trouverons, que Son Excellence le Reverend Père Guarini & ſon Confrère le P. Iriſch, ont cauſé plus de pertes à ce fertile Electorat, qu'il n'en avoit ſoufferts par les Guerres de Guſtave Adolphe, de Charles XII, & de Frideric Roi de Pruſſe.

Ces Réverends Jeſuites dirigeoient les affaires étrangères ſous le nom de Mr. le Comte de Brühl. Ce fut par leurs Conſeils, que la

Saxe

Saxe ſe détacha de l'alliance avec la Maiſon de Brandebourg. On ſçait quelles en ont été les ſuites.

Creuſons un peu plus profondement dans l'eſprit Jeſuitique.

Le Roi de Pologne Auguſte III. étoit un Prince, à qui on n'auroit pû reprocher que trop de bonté: il étoit intègre, mais de plus reconnoiſſant: c'eſt ce qu'il fit voir en voulant recompenſer Guarini par un chapeau de Cardinal, qui étoit à ſa nomination. Ecoutez-bien ceci. J'etois alors ſur les lieux. Le Jeſuite repreſente au Monarque, qu'il ne peut accepter cette grace, ſans la permiſſion, non pas du Pape, mais de ſon Général, à qui il écriroit en conſequence. Il en reçût deux réponſes, l'une pour la montrer à Sa Majeſté, & dans la quelle l'ordre repreſentoit à Guarini, que ce n'étoit pas encore ſon tour, & qu'il y avoit dans la ſocieté des Pretendans à la pourpre plus anciens: que ce ſeroit un *Paſſe-droit*: qu'on n'en devoit point faire. Voici à peu près ce que contenoit la ſeconde.

Père Guarini. „Dans la place que vous „occupez, la Societé a reconnû, que vous lui „êtes infiniment plus utile, que ſi vous aviez „un chapeau, qui pourroit vous retirer du Mi„niſtère. Continuez de vous comporter toû„jours en conſequence de nos ordres, & ſou„venez-vous, que dans la criſe préſente, il „vous ſera plus glorieux de créer ou de faire „des Cardinaux, que de l'être."

Que de choſes à penſer ſur ces paroles! *Dans la place, que vous occupez, continuez de vous comporter en conſequence de nos ordres.* Mais ne diſſertons pas. Guarini aidé par un Confrère avoit la direction des affaires ſecretes d'un Païs riche; en conſequence de leur projet de conquête univerſelle, il falloit le ruiner; ils en ſont presque venûs à bout: Le trône Jeſuitique ne devoit & ne pouvoit ſe bâtir que ſur des ruines. Allons plus loin.

IN ILLO TEMPORE un an environ après on tint à Carpentras en Languedoc un Chapitre Provincial des Pères Cordeliers nommés de l'obſervance. Dans ce chapitre après avoir

diſpoſé

diſpoſé des places pour les Chefs de l'ordre dans la Province, on y diſtribuoit la liſte des réligieux, choiſis pour prêcher pendant l'Avent & le Carême dans les villes & villages; & on finit par y ſoutenir des theſes. C'eſt dans ces Chef-d'œuvres de la plus fine éloquence, où il étoit très diſtinctement prouvé en très bon Latin „que l'on trouvoit dans l'Ecriture Sain-„te: que la grande ſacrificature étoit héredi-„taire dans la tribû de Levi, & que comme le „trône d'Iſraël étoit attaché à cette dignité, „que par conſequent tous les Princes ſecu-„liers ſans diſtinction, ne pouvoient être con-„ſiderés que comme des uſurpateurs, & que „leurs ſouverainetés appartenoient de Droit „Divin au Sacerdoce."

Un jeune écolier fils d'un Magiſtrat intégre, écoute, retient bien, & recite en preſence de temoins à ſon père ce paſſage, qu'il appelle maxime Jeſuitique attentatoire à l'autorité roïale. Avoit-il tort? L'Intendant en eſt informé: On fait comparoître les ſouteneurs de theſes: ils avoüent avoir recités comme des Peroquets éduqués par les Jeſuites, auteurs

de cette humble & pieuſe doctrine, qui leur avoit été envoïée de Toulouſe avec les thèſes qui la contenoient. Les Auteurs bientôt informés, qu'il y a des decrèts de priſe de Corps contr'eux, prennent la fuite, arrivent à Avignon. Là ne ſe croïant pas en ſureté, & redoutant un *Pareatis*, paſſent par la Fontaine de Vaucluſe, grimpent ſur le Mont Ventoux, & de là par monts, par vaux, & par colines, gagnent les plaines Ultramontaines. Courrons après. Non, faiſons-mieux, reliſons, reflé-chiſſons, & nous trouverons, que le ſinge, qui s'etoit ſervi de la pâte du Chat, pour retirer les marrons du feu, avoit appris aux Jeſuites, à ſe ſervir des Cordeliers, pour inſtruire les Peuples du ſort, qui les attendoit, lorsque le Sacerdoce ſeroit rentré dans ſes Droits.

Ces Meſſieurs de la ſocieté de Jeſus ne ſe contentoient pas de s'introduire chés les Grands; ils avoient, pour ſçavoir ce qui ſe paſſoit chés les petits, à leur devotion les quatre ordres de Mandians, Carmes déchauſſés, Recolèts, Cordeliers, & Capucins. Ce qu'il faut

faut remarquer, c'eſt que ces zélés employés ne leurs coûtoient que quelques recommendations pour leur fraïer l'entrée des Maiſons bourgeoiſes, dont eux, Jeſuites, ne ſe ſoucioient pas. Ils leur abandonnoient non pas gratuitement, mais conditionellement leurs mauvaiſes pratiques. Etendez cet article par vos réflexions. Les Jeſuites avoient voïagés à la Chine, ils auroient pû le prouver par les perſecutions, qu'ils firent eſſuïer au Cardinal de Tournon & aux autres Miſſionaires, qui n'applaudiſſoient pas leur tollerance à l'egard des nouveaux Baptiſés. Des Jeſuites tollerans, me direz-vous? on n'en connût jamais, excepte à la Chine, ou ils permettoient aux nouveaux convertis l'Idololatrie l'Après-midi, pourvû qu'ils eûſſent Chriſtianiſés le Matin; & ils vous auroient prouvés par de bons argumens, que c'etoit l'unique moïen pour en faire de bons Chrétiens. Moi je vous certifie que c'etoit le plus ſûr pour avoir leur argent, & qu'ils en vouloient plutôt à l'argent qu'à la converſion. Les offrandes en rapportent: Les quêtes pour le luminaire & la parûre des Chapelles en rapportent encore, & les Meſſes ne ſe diſent pas

pour rien. Mais il faut que le Prêtre vive de l'Autel.

C'etoit encore à la Chine, ou les Jeſuites avoient appris à faire reſſource de tout; jusqu'à tirer parti des diſſentions de famille & du libertinage des Enfans. J'en ai vû la preuve à Tournay. Un jeune homme de 12 à 14 ans y arrive chés ſa Tante, qui avoit un Jeſuite pour Directeur: au bout de quelques mois elle n'oublia pas de lui raconter les grands chagrins, que lui donnoit ce Libertin . . . Mais quel étoit ſon libertinage? Celui de presque tous les enfans de cet âge: de courrir les ruës d'uſer ſa chauſſure, à gliſſer en hyver ſur la glace, & en Eté ſes nippes à dénicher des moineaux. Eh! quoi Madame! vous feriez du bien à ce neveu? ce ſeroit plutôt le vrai moïen de perdre ſon ame. Ne vaudroit-il pas mieux ſacrifier ce qui lui revient pour faire prier Dieu pour ſa converſion? Ce Projet appuïé par une éloquence vraiment digne d'un Jeſuite, on en vint à l'execution. Le Neveu fut chaſſé, & ſa part de la ſucceſſion paſſa à ces bons Pères. Mais le Directeur de cette

Dame

Dame voulût que ce fut lui, qui eût la gloire de dire toutes les Meſſes, qui devoient operer la ſanctification de ce grand libertin.

Combien de Converſions ont faits les Jeſuites à ce prix-là? Ce n'etoit pas ſeulement par le trafic des œuvres ſaintes & pieuſes, que ces Meſſieurs vouloient s'enrichir: Le commerce, la contrebande, le change des eſpèces, les banqueroutes frauduleuſes devoient être de la partie. Si vous ne m'en croïez pas, tâchez de faire faire une confeſſion générale au Reverend père de la Valette & à ſes confrères dans les Isles ſous le vent, ils vous avoüeront, que tout ce que je dis, eſt ſi vrai, qu'il y a plus de cent familles ruinées par ces banqueroutes. Quant au commerce, il n'y avoit pas un ſeul Couvent, qui n'eût ſon Apoticairerie à l'imitation de celle des Jeſuites de Lyon, à qui elle valoit plus de dix mille ecus de rente. Outre cela, le meilleur Thé, le Caffé de Moca, le Chocolat, le Tabac d'Eſpagne, les Quinte-eſſences, les eaux de ſenteurs & quantité d'autres marchandiſes rares, chères & précieuſes ſe trouvoient chés les Jeſuites,

qui ſçavoient bien, à qui les vendre ſous le ſçeau de la confeſſion, pour que cela ne donnât pas de la jalouſie au Corps de la communeauté des marchands.

Mais ils donnoient des ſpectacles bien decorés & gratis à leurs amis: cela eſt encore vrai: J'ai vû à Parme dans leur Couvent trois Théatres, l'un pour les grands Operas, l'autre pour les Tragédies, les Comédies, les Farces &c; le troiſième apparamment pour ne pas uſer les deux premiers, ne ſervoient qu'aux répétitions. Ce qu'il y a de plus riſible, c'eſt que les ſpectateurs ne s'apperçevoient pas que toute cette dépenſe ſortoit de leur poche. En ceci les Jeſuites avoient plus d'eſprit que Voltaire, qui fit beaucoup peſter contre lui les Acteurs, qu'il introduiſit ſur ſon Théatre de Morion, à qui il fit païer jusqu'aux appointemens du ſouffleur. Il faut l'excuſer, car malgré qu'il avoit étudié chés les Jeſuites, il ne l'etoit pas tout a fait: Les Jeſuites ſçavoient mieux plumer la poule ſans la faire crier. Par exemple leurs congregations, & ſurtout en Eſpagne & en Portugal, leur rapportoient des ſommes de peu de conſequences;

en

en revanche elles leur valoient de bons ouvriers, des ſujets pour peupler leur nouveau Roïaume du Paraguay, & pour former la petite armée de trente à quarante mille hommes, qu'ils y avoient mis ſur pied. Un Jeſuite en étoit le Général, ainſi cette milice ne pouvoit pas être ſuſpecte: Ce n'etoit peutêtre que pour faire mettre à genoux les indevots.

Leurs Congregations en Eſpagne n'etoient compoſées que de jeunes gens de 20 à 30 ans, tous gens attirés par le ſçeau de la confeſſion & le filet de la pénitence. Ils ne païoient que deux Réaux de plata, ou quarante ſols, pour être initiés dans les myſtères qui conſiſtoient à chanter Vêpres, complier & y recevoir la bénédiction pour leur argent. Il y en avoient à qui quelquefois il en coûtoit davantage. Parmi ces apprentifs dévots on y voïoit de tems en tems de ſimples ſoldats, qu'on ne revoïoit bientôt plus au Regiment. Quoi! les Jeſuites auroient trahis l'Etat pour les faire deſerter? cela n'eſt pas croïable. Ah! quand il s'agit du ſalut des ames, toutes conſiderations doivent être oubliées. C'etoit une maxime

xime des Jeſuites: Il falloit bien que ç'en fut une, puisque je ne vous dis que ce que j'ai vû.

Quand un ſoldat venoit à confeſſe chés eux ls ſçavoient bientôt ſon origine & la profeſſion, dans la quelle il avoit êté élevé; mais cela ne font pas des péchés: n'importe, ils le ſçavoient. N'avoit-il point de mêtier? point de Congregation: avoit-il êté un honête tailleur, un fondeur, un Charpentier, un Chirurgien? Bon: nous le tenons, diſoient-ils tout bas; il ne nous échapera pas.

En Eſpagne, dans chaque Couvent d'hommes on y trouve une taverne à vin. Les Jeſuites avoient la leur, & c'étoit là, où les vieux renards attiroient leur proïe. A l'iſſuë de pluſieurs verres de vin, un dévot d'entre les anciens Congreganiſtes, à qui les Jeſuites avoient faits la leçon, propoſoit au militaire d'être dès leur. Cela ne ſe peut, je n'ai pas quarante ſols au delà de mon prèts. Que cela ne vous inquiéte pas, on les païera pour vous: Notre Congregation eſt la première porte du Ciel: On veut vous y introduire gratis. A la

bonne

bonne heure, répond le récipiendaire & le voilà engagé dans un autre Corps, ſans qu'il s'en doute. On ne manquoit pas de lui faire valoir cette grace de toutes manières. On lui fermoit l'entrée du Purgatoire, mais avec cette clauſe, qu'il redoubleroit de devotion, de confeſſion, de communion, & de diſcretion. Quel plaiſir pour un devot, que l'on fait boire à la ſanté de St. Ignace? Quand on lui avoit bien appris l'art de garder un ſecret, on l'invitoit à faire un tour de Jardin. C'etoit là qu'à voix baſſe, après les diſcours préliminaires en pareille circonſtance, on lui demandoit, s'il ne préfereroit pas la robbe de Jeſus à ſon uniforme? On n'oublioit pas de lui repreſenter, qu'outre que l'état de ſimple ſoldat, n'étoit pas le plus heureux quant aux aiſes de la vie, que c'etoit toûjours le plus dangereux pour y faire ſon ſalut. On ne lui tenoit pas ce langage, qu'on ne fut bien certain, que ſa reponſe pancheroit vers l'affirmative. Eh bien, mon Cher! lui diſoit-on encore en l'embraſſant: à l'entrée de la nuit, venez pouſſer notre porte-de-derrière, que vous n'oublierez pas de refermer au verroüil. Enfin on aura ſoin

de

de vous & vous ſerez Jeſuite, ce qui vaut mieux ſûrement qu'une halebarde & même une Lieutenance. La diſcretion étoit recommandée ſous peine de l'enfer & de la perte de ſon bonheur temporel. Quel ſoldat auroit refuſé tant d'avantages réunis? Le Soleil ſe couche, on bat l'appel. On fait le rapport qu'un tel, d'une telle compagnie ne ſe trouve pas. On met des détachemens en campagne, pour courrir après le déſerteur. Les detachemens reviennent & n'ont rien vûs qu'un caroſſe attelé de quatre mules, dans lequel étoient trois honêtes Jeſuites.

Ce Caroſſe arrive dans la ville la plus voiſine, où il y avoit un couvent de ces Pères. Là on enferme mon Novice, à qui l'on apprend à joindre les mains, à baiſſer les ieux; à reciter ſon roſaire; & à obeïr aveuglement à ſes Superieurs.

Dès que la chaine de ces pieuſes rucruës étoit complette, & qu'on pouvoit en compter 60 ou 80, les Jeſuites demandoient la permiſſion au Gouvernement de faire paſſer leurs Miſſionnaires en Amerique pour y convertir, les

ſauva-

ſauvages, qui ne ſe laiſſoient jamais ſincerement convertir. On équipoit à Cadix, au Ferol ou'au Paſſage une vaiſſeau, chargé, avec les marchandiſes les plus précieuſes de l'Europe: Etoffes de Draps d'or, Brocards & autres, que l'on avoit ſoin de couvrir avec quelques caiſſes d'images, de chapelets, de reliquaires & autres drogues de pareille valeur, que l'on déclaroit dans les bureaux, comme des choſes trop ſacrées, pour qu'on oſât en éxiger les Droits. Le vent d'Eſt ſouffloit, on mettoit à la voile, en chantant: *Salve Régina*. En arrivant en Paraguay, autre Noviciat à faire pour les Reverends Miſſionaires. Leurs Conducteurs diſparoiſſent, d'autres maîtres s'en emparent: il faut les paſſer en revuë & voir, ſi le rapport eſt fidèle? A vous Frère Don Antonio, Avancez! Qu'etièz-vous en Europe? Orfèvre fils de maître. Sçavez vous le Latin? Non: c'eſt bien dommage: Conſolez-vous, on vous placera chés celui, qui fait nos croix, nos chandeliers & nos encenſoirs. Frère Don Joſeph! qu'aviez vous appris dans votre Jeuneſſe? Le Latin ſans doute? Non, Très-Reverend, j'etois fondeur. Qu'on le conduiſe à la Fonderie, on va juſte-

ment

ment y couler une cloche & trois nouveaux canons, on pourra avoir beſoin de lui. Et vous Don Jérome! que faiſiez-vous? J'etois tailleur & honête-homme par la grace de l'immaculée conception. Vas mon enfant, tu feras nos habits. Ce n'eſt pas ce qu'on m'avoit promis. Pourquoi ne ſçais tu pas la langue des Anciens Romains? On ne m'avoit pas demandé cela en Europe en me promettant, que je ſerois Jeſuite. Ah! tu fais le mutin? Qu'on le conduiſe au cachot. Je dirai, qu'on m'a fait déſerter. Point de grace: qu'il ſoit étranglé, pour lui apprendre à reveler les ſecrèts de la Societé. La bonne politique exige ſur tout dans un Etat naiſſant, que l'on faſſe des exèmples: allons vite; qu'on l'empêche d'en donner de mauvais *).

Voilà,

*) Jai vû une Piſtole frappée au nom de Nicolas premier Roi de Paraguay, que les Jeſuites, dit-on, on fait empoiſonner, après s'êrre apperçû qu'ils s'etoient trop preſſés à lever le masque de Republicain, pour ſe decorer du pouvoir Deſpotique. Peut-être que cette pièce d'or de même que l'hiſtoire, qui l'accompagne, ſont de ces Anecdotes ſujettes à caution, il vaut mieux les ſuprimer que de les donner pour des veritès, que le tems fera connoitre.

Voila, mes chers Americains, ce qui ſe paſſoit chés les Jeſuites en Eſpagne & en Paraguay: Cela joint à leur Contrebande & à la revolte, qu'ils avoient fomentée, lorsqu'il s'agiſſoit de racourcir les manteaux & de relever les Chapeaux, ne pouvoit pas les rendre des plus recommandables: Malgré cela ils ont encore en Caſtille une multitude de partiſans, qui jurent ſur leur part de Paradis, que Mr. le Comte d'Aranda n'y entrera jamais: qu'il ira pendant l'hiver en Enfer & pendant l'Eté en Purgatoire, ou il n'y a point d'éventails, ni du *Rafreſco* à la glace. Cela lui apprendra une autre fois à ne pas faire chaſſer Jeſuites.

Quant à la Contrebande, que faiſoient perpetuelement ces dignes Ignaciens, ce n'etoit pas tant pour s'enrichir, que pour ſervir l'Egliſe. Malgré ce beau zèle, un Vice-Roi du Mexique, n'en fut pas la dupe, Il eſt vrai qu'on le ſoupçonnoit de Judaïſer un peu en ſecret, & de n'être Catholique que comme bien d'autres, pour conſerver ſes biens & ſon emploi. Quoi qu'il en ſoit, aïant appris par la déclaration des Reverends Pères, qu'il étoit arrivé au Cailo, toute une Carcaiſon d'images, de

Chapelets & de réliquaires, il voulut être ſpectateur de ce grand prodige, puisque jamais on n'auroit pû en voir de ſemblable. Un Vaiſſeau chargé d'images en auroit pû fournir une tout au moins à chaque arbre du nouveau monde. En conſequence on proceda à l'ouverture des deux premières caiſſes, qui ne contenoient en éffet que ce que la declaration portoit: malheureuſement pour les Jeſuites, toutes les autres étoient remplies des marchandiſes d'Europe, ſur la vente des quelles le Commerce peut faire les plus grands profits. Ils eûrent beau dire, qu'elles n'étoient deſtinées qu'à parer leurs chapelles & orner leurs Egliſes, tout fut confiſqué au profit du Vice-Roi, qui ne leur fit d'autre reponſe, ſi non: *Pourquoi ne les avoir pas declarées en Eſpagne? il falloit en paier les droits, & ne pas en faire la contrebande. Ce mêtier n'eſt pas Catholique. Car il eſt dit dans votre Evangile: Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu.*

Recapitulez toutes ces Anecdotes, mes chers Americains, liſez les lettres Provinciales, les nouvelles Eccleſiaſtiques, la morale des Jeſuites, l'hiſtoire moderne, & vous trouve-

rez

rez en réflechiſſant profondement, que ces pieux Religieux, ne vouloient dabord faire la Conquete pour ſe désennüier, que de l'Amérique & de toute l'Europe, en ſe reſervant celles de l'Afrique & de l'Aſie pour des tems plus reculés. Après quoi ils auroient demandés à Dieu, pendant le ſaint ſacrifice de la Meſſe, de créer de nouveaux Continents, afin de pouvoir marcher ſur les traces de Chriſtoph Colomb. Mais malheur à ceux, qui en attendant ces tems glorieux, auroient été obligés de plier ſous le joug de leur Tyranie infernale! Vers la fin du dernier ſiècle, un de leurs écoliers, remporta tout à la fois le prix & les étrivières, pour avoir fait un Diſtich latin ſur la généroſité de la ville de Dôle, qui gratifia la ſocieté de la Seigneurie de l'Arc, & en même tems, ſur les liberalités du bon Roi Henri VI. qui leur avoient donné la ville de la Flêche; en voici la Traduction.

EPIGRAME.

Dole a donné ſon Arc à la ſocieté.

Henri le Grand, la fléche, eſperant la concorde,
Mais qui leur donnera la corde,
Qu'ils ont tant de fois mérité?

Ils l'avoient déja meritée dans ce tems-là; puisqu'ils avoient contribués à faire affaſſiner leur Roial Bien-faiteur.

Pourquoi ne pas donner à cet écolier une chaire de Profeſſeur? C'eſt qu'il étoit écrit dans le Ciel, que le vrai mérite ne devoit être recompenſé que quand il y auroit des hommes ſur la terre, & non des eſclaves, & ſur tout des eſclaves gouvernés par les Jeſuites.

J'ai beaucoup voïagé & j'ai remarqué, que les vrais amis de la vertu avoient leurs jaloux, leurs médiſans & leurs envieux; mais jamais d'ennemis implacables. Pourquoi les Jeſuites s'en etoient-ils attirés de cette dernière eſpèce. S'ils eûſſent continués de voïager dans le monde comme leur Patron St. Ignace de Loyola & ſes confrères contemporains, avec de jolies femmes, allant de ville en ville, s'établiſſant dans les unes, & ſe faiſant empriſonner ou chaſſer des autres; on les auroit peut-être chanſonnés, ou tout au plus épigramiſés; mais on n'auroit jamais conſpiré leur deſtruction totale. Ils partageroient encore le ſort des Capucins, des Recolèts, des Cordeliers, des Carmes, & des Domìnicains, qui ont leurs dévo-

dévotes: oh! c'eſt un bon meuble dans l'occaſion, on pourroit même l'appeller le mal néceſſaire. Pourquoi abandonner de ſi belles prérogatives, pour s'ériger en perſecuteurs, & vouloir ſoumettre toutes les conſciences à n'avoir plus que la leur? Cet excès de l'orgüeil le plus impertinent, ne pouvoit leur attirer que des ennemis irreconciliables. Un Poëte, né ſenſible & judicieux, voit pleuvoir ſur les Janſeniſtes, un déluge de lettres de cachèts ſollicitées par les Jéſuites: Le Curé de Sarcelles proche de Paris, un vieillard agé de près de 80 ans en apelle au futur Concile, qu'il ne verra jamais. Qu'exige-t-on de lui? Qu'il ſigne, que la Grace ſuffiſante & encore trois autres graces, ne ſont que des graces en l'air, lui veut qu'elles ſoient terreſtres, celeſtes & ſanctifiantes. Les Jeſuites, qui n'en peuvent pas ſçavoir plus que lui ſur cet article, ſçavent à n'en pouvoir douter, qu'ils ſont les maîtres, qu'ils ont le piſtolet ou la force en main: Que la loi du plus fort fut toûjours la meilleure; & qu'il n'y a pas là à pouvoir eſcamotter la ſignature. On conduit mon pauvre Curé pieds & mains liés au *Galbanum* à Bicêtre. Les Jeſui-

tes n'en ſont point émûs. Quelle horreur! Cet homme lui tout ſeul valoit mieux qu'eux tous. Grécourt en a pitié il preſente requête au nom des habitans de Sarcelles à l'archevêque, & lui dit cordialement:

FRAGMENT.

Bon jour Monſeigneur Ventremille
Je ſommes venûs à la ville,
Gaillards & diſpôts Guieu marcy:
Vous vous portez fort bian auſſi,
A ce qu'on voit à votre frimouſe,
Qu'en prenroit pour une talmouſe.

— — — — — —

Notre bon Roi, que Guieu mainquienne,
Eſt un bon maître, mais morguienne
Il a de bian mauvais valèts,
Qui rabonſtons tous ſes ſujèts.
Par mille & mille mangeries,
Et des boiſſeaux de fourberies,
Mais vous n'avez que faire à çà,
Comme diſoit Sanchò Pançà,
Les Egliſiers ſe ſoucians guère,
Si d'uutres ſont dans la miſère,
Buvant, mangeant tant qu'en-ſpouſſû.
Vont à la Meſſe & pi-pû.

Matei-

Mateines ne ſont pas des vôtres,
C'eſt de la biſogne pour d'autres.
Vèpres vous voyons rarement;
Et pour la frème ſeulement.
Vous ne ſarmonez de la vie,
Et votre chaire ſeroit moiſie,
Si d'autres ne montions dedans.
Mais vous ites parmi les grands,
Et qui doivent pour ne rien faire
Recevoir un fort gros ſalaire. —

Nous pourrions Monſeigneur vous dire encore de bian belles & bonnes choſes ſur la bonne Chère, que vous fait faire votre Maître d'hôtel; & quoiqu'elle ne ſoit pas des plus apoſtolique, nous laiſſons cela de coté, pour vous remercier.

De nous avoir ôté notre Curé,
Il étoit toûjours entarré,
Comme un renard dans ſa tanierre;
Mathuraine ſa chambrière,
Ne le voyoit le plus ſouvent,
Que comme on voit un Revenant.

Il étoit ſans ceſſe à l'Egliſe pour nous exhorter à être juſtes, humains & pieux. Nous ſom-

mes bien plus contens du gaillard, que vous avez mis à ſa place,

Sa Meſſe il l'a plutôt trouſſé
Que l'autre n'avoit commencé,
Et pour notre nouveau Vicaire
Ah, Monſeigneur! c'eſt un compère
Qui prend nos filles par la main,
Et par un petit tour malin,
Leur fait faire la piroüette
Leur fait choir le Cul ſur l'herbette
Et pis de rire comme un fou,
Et pis nous, nous rions itoù.

Des Prêtres Janſeniſtes ne nous donneroient pas ces petits divertiſſemens là: & c'eſt à Vous Monſeigneur, à qui nous en ſommes redevables.

La ſatire étoit encore plus étenduë; mais l'Archevêque n'en perdit pas pour cela un coup de dent; & ſa table fut toûjours ſervie avec autant de profuſion que de délicateſſe.

Le Poëte indigné de voir, que ſon ſermon avoit fait le trajet des graces ſuffiſantes & ſuffiſiantes que le vent emporte, emprunta la plume d'un de ſes confrères pour envoïer aux Jeſuites le compliment que voici.

SON-

SONNET.

Sauterelles des noirs abimes,
Troupes de Demons incarnés,
Tigres de rage forcenés,
Contre d'innocentes victimes.

Perturbateurs empoiſonnés
Des plus deteſtables maximes,
Qui dans la France dominez
Et par le ſang & par les crimes.

Pouvez-vous ſans impieté,
Vous nommer la ſocieté
D'un Dieu tout bon, tout charitable?

Seroit-ce parcequ'au déſert,
Notre Jeſus auroit ſouffert,
D'avoir pour compagnon le Diable?

Il ne faut pas demander ſi l'amour propre jeſuitique fut émû à la reception d'un portrait, qui ne les caracteriſoit point ſelon leurs vœux; mais ils ſçavoient offrir leurs croix au Ciel, & ſe venger quand l'occaſion s'en préſentoit. Les Benedictins, les Pères de l'Oratoire, des Genevoſins, des Dominicains, beaucoup de Cha-

 noines,

noines, des Curés & des Religieuſes en nombre, eûrent à ſouffrir bien des aſſauts douloureux de la part de ces zélés Moliniſtes. Pourquoi les Janſeniſtes en appelloient-ils à des tems enveloppés de l'obſcur avenir? Parcequ'ils eſperoient, que cet avenir pourroit retirer la vérité du fond du Puits; & que les Jeſuites recevroient le ſalaire de leurs belles œuvres. Ils l'ont reçû. Qui auroit oſer le prophetiſer il y à 15 ans, auroit été jugé digne des petites-maiſons. Cependant les innocens immolés à leur orgüeil ſont vengés & les Jeſuites ne ſont plus.

On parloit à Rome de les retablir. Cela n'eſt pas poſſible diſoit un homme ſenſé. Leurs biens ſont confiſqués ou voüés à des établiſſemens, qui exiſtent déja. Oh! repliqua le prémier. A cela ne tienne: permettez-leur ſeulement de ſe réunir & mettez les dans des païs, où il y aura des Richeſſes, ils trouveront bientôt l'art de s'en procurer: Mais ſouvenez-vous toûjours, que ces Meſſieurs n'étoient pas auſſi humbles, qu'ils affectoient de l'être ſous leurs chapeaux abatus. Jamais ſocieté ne reſpirâ plus d'orgüeil & de preſomption. Ils prétendoient que leur ordre étoit celui du vrai mérité,

ité, & que tout homme privé de leur bonnet
à trois cornes, fut-il plus ſçavant que Bayle,
Varon, Scaliger & le Clerc, étoit indigne de
eur eſtime ſincère.

Pour nourrir dans leur cœur cette impe-
rieuſe maxime, ils ſçavoient, que l'Education
gratuite, qu'ils donnoient à la Jeuneſſe, leur
facilitoit le choix des génies les plus heureux,
& en même tems les plus capables d'acquerir
des connoiſſances ſuperieures à celles de tous
ceux, qui ne faiſoient pas le double apprentiſ-
ſage des ſciences, qu'ils n'enſeignoient que ſu-
perficiellement aux externes & à leurs Penſion-
naires deſtinés à vivre dans le monde. D'où
ils inferoient que cette ſuperiorité leur don-
noit le Droit de maîtriſer ou de dominer par
tout où elle ne ſe trouvoit pas.

Les Jeſuites ſçavoient très-bien, qu'Ariſtote
avoit dit: *que les hommes ne ſont point naturelle-*
ment égaux; que les uns naiſſent pour l'eſclavage &
les autres pour la domination. Ils ne pouvoient
fonder un droit là deſſus que par la ſuperio-
rité de l'eſprit. D'où ils concluoient, que tout
homme, qui n'avoit pas ſur eux cette ſuperio-

rité,

rité, étoit né avec toutes les qualités requiſe pour être leur eſclave.

Jugez, mes chers Americains, ſi avec nn telle préſomption & de pareilles maximes ce Meſſieurs auroient pû renoncer au vaſte pro jet de conquête univerſelle & s'il auroit fai bon dans deux cens ans d'ici de ne pas être Jeſuite. Quant à moi j'aime mieux être

Votre Admirateur

Lettre vingt huitième.

Voici ma dernière lettre, mes chers Ameri-cains, ou tout au moins la dernière pour cette Année. Elle ſera longue & en récompenſe je ne vous écrirai plus que je ne ſçache, ſi vos legislateurs auront été contens de toutes les Epîtres trop ſérieuſes, que je vous ai adreſſées. Je ſçai que vous avez parmi vous de bons Philoſophes, & d'excellents Juris-conſultes en Droit public; mais je ſçai encore mieux, que la plûpart de ceux, que nous avons eu en Europe, ont trop ſouvent établis le *Droit par le fait* & qu'ils ſe ſont trop attachés *à l'etude de l'hiſtoire des Anciens abus.* Ne ſeroit-ce pas par-

cequ'ils

cequ'ils vouloient nous faire voir qu'ils avoient
ûs de vieux livres? Peut-être craignoient-ils
en examinant les erreurs des modernes, que
e Public ne leur repondit: „Nous en ſçavons
„autant que vous; nous voyons, ou nous
„ſentons bien le mal; vous nous en dites la
„cauſe, ſans nous en donner le remede. Ce
„n'eſt pas là ce qu'il nous faut; Gueriſſez-nous
„ou apprenez à nos maîtres, à ceux qui ſont
„intereſſés à notre conſervation, puisque nous,
„travaillons pour les faire vivre: apprenez-
„leur, ce qui convient à leur interêt particu-
„lier ſi étroitement lié avec le nôtre. Mettez
„à part les Grecs, les Romains, les anciens
„Perſes, les Spartiates & les Lacedemoniens &
„dites: La Richeſſe d'un Etat ou d'une Repu-
„blique, relativement à nos mœurs & aux liai-
„ſons, qui ſubſiſtent avec les autres Gouver-
„nemens, dépend 1) de la ſageſſe & de l'exe-
„cution des loix fondamentales. 2) des tra-
„vaux d'une intègre législatiou. 3) d'une
„prompte Juſtice, bien purgée des détours
„odieux de la chicane, & renduë à un chacun
„ſans égards au rang & la fortune des plaideurs.
„4) d'une Police, qui veille ſans ceſſe ſur la

„con-

„conduite des peuples ſans en excepter le
„moindre individû, & 5) & enfin de tous les
„etabliſſemens, qui peuvent concourir au bon-
„heur & à la proſperité des peuples, & qui
„ſont 1) des colleges pour l'education gratuite
„des Enfans: en attendant une Education na-
„tionale. 2) des Academies pour la culture
„des Arts néceſſaires. 3) une Academie uni-
„quement conſacrée à l'Agriculture. 4) des
„Magazins d'Abondance. 5) un Tribunal ſu-
„perieur de police & des Bureaux de même
„nom, par tout. 6) un Collége pour la diſci-
„pline Eccleſiaſtique & dans lequel ſiégeroient
„des Magiſtrats ſeculièrs & pour cauſe. 7) un
„Tribunal Général & des Tribunaux ſubalternes
„dans les Provinces, ſoit pour prévenir ou
„pour ſecourir la pauvreté; pour ordonner &
„fonder l'etabliſſement des Hôpitaux, ou des
„Infirmeries dans chaque paroiſſe; pour faire
„aſſiſter promptement & éfficacement les véri-
„tables néceſſiteux, comme auſſi pour faire
„punir une oiſive mandicité & les vices, qui
„en découlent."

Comme la guerre eſt un fléau trop ſouvent inevitable, un Tribunal particulier ſous le

Titre

Titre de Conſeil de guerre, appartient de Droit à des Militaires; mais il eſt de la ſageſſe d'un Gouvernement, que des Magiſtrats Légiſlateurs y ſoient aggrégés; parceque, quoi que ceux-ci ne ſoient pas agueris à manier une epée, toutefois ils peuvent très-bien ſçavoir quand il eſt néceſſaire de la tirer, ou de la faire rentrer dans le fourreau.

L'une des négligences impardonables, dans notre Europe, c'eſt d'avoir exclus ou plutôt de n'avoir pas appelés dans ces Tribunaux des Invalides ou de vieux ſoldats, à qui l'experience de pluſieurs campagnes peut dans l'occaſion tenir lieu de la plus ſçavante Theorie. Tarligoury, un vieux Corporal agé de 70 ans, ne ſçavoit ni lire ni écrire, & conduiſoit avec ſuccès les marches d'un Partiſan, Mr. de Méry, à qui ſa belle Théorie ne ſervoit de rien.

Mr. de Belidor n'avoit fait que des livres & régenté une Ecole d'Artillerie à la Ferre, quand il conduiſit ſçavanment & glorieuſement les operations d'une armée, en faiſant cueillir à un grand Prince les lauriers immortels, dont il eſt couronné. Mais tous les hommes n'ont pas au même dégré une pénétration ſurnaturelle,

relle, qui leur fait concevoir en un clin d'œil, ce que d'autres ne peuvent tirer de leur génie que fort lentement & ſouvent trop tard.

Mr. Guibert en pourroit bien faire autant que le ſçavant Profeſſeur, que je viens de nommer. La Pratique, qu'il réunit à la plus ſçavante Tactique, me feroit deſirer, mes chers Americains, qu'il fut l'un de vos Généraux; vos affaires n'en iroient que mieux.

N'oubliez donc point d'admettre dans tous vos Tribunaux les experimentés, qui peuvent donner aux plus ſçavans Théoriciens les idées, qu'on ne trouve pas toûjours dans les productions des plus érudits. Mais ſur tout obſervez étroitement cette même maxime dans tous les Tribunaux, qui doivent contribuer à conſoler éfficacement l'indigence. Qui peut mieux vous faire connoître les remedes convenables & l'art de les appliquer à propos, que ceux qui en ont été guéris par vos ſoins charitables! Ne rougiſſez pas de prendre les avis des pauvres: Faites plus, ne leur faites point ſentir leur abbaiſſement par des tons imperieux, qui intimident les plus ſpirituels; encouragez-les au contraire à opiner comme s'ils avoient

les

les revenus des plus opulens : Conſulteriez-vous un Berger pour l'erection de votre Marine ? un manœuvre, pour former vos ordonnances militaires ? un ſimple ſoldat pour faire la Racine quarrée de vos Finances ? Non, mes chers Americains, ce ne ſont que les hommes éclairés par l'experience, ou dans l'une ou dans l'autre des parties, qui lient l'Aſſociation, qui peuvent contribuer à leur donner les raïons néceſſaires pour en éclairer la marche. Vous aurez ſans doute beſoin d'un Tribunal pour l'Adminiſtration de vos Finances. Il y a trop de choſes à dire là deſſus: dix lettres ne ſuffiroient pas. „Il n'appartient „qu'au véritable homme d'Etat d'elever ſes „vuës dans l'aſſiette des Impots, plus haut „que l'objet des Finances.“ D'utiles Règlemens de polices relatifs à cet objet, peuvent bientôt lui faire connoître toutes les branches, ſur les quelles on peut aſſeoir les taxes, ſans oberer les peuples; & en obſervant toûjours, que ceux-ci ne doivent les païer, qu'au proratà de leurs facultés; & non pas à raiſon de ce qu'ils auroient pû épargner dans une bonne année, par d'abondantes recoltes, ou par les

travaux de leur profeſſion; épargnes, qui ne feroient peut-être que contrebalancer des pertes précedentes occaſionnées par des diſettes ou d'autres calamités publiques.

Que l'Etat ſoit riche en biens-fonds: Il eſt très-poſſible d'en acquerir, ſur tout dans celui, ou il y a encore des terres en friches, & quand le peuple par une taxe proportionelle devroit encore ſe cottiſer pour le ſurplus de la dépenſe, cette cottiſation bien ordonnée, à la conſidèrer de bien près, ſeroit plutôt un ſoulagement qu'une charge pour le Public. C'eſt ici ou la règle des proportions devroit-être appliquée ſans égard à l'avarice de ceux, qui ne veulent que groſſir des Tréſors, ou faire de ſomptueuſes acquiſitions. Mais toutes ces operations embraſſent des détails que je renvoïe à d'autres plumes plus habiles que la mienne. En attendant ſouvenez vous que les plus habiles ne ſeront jamais que dans les mains des plus honêtes gens. Voulez vous en trouver de cette eſpèce? commencez à prendre un ſoin tout particulier de leur bien-être, & apprenez leur à s'en tenir-là. Ne leur donnez que le tems de travailler à vos interêts: mais ſouvenez

nez vous des leurs. C'eſt ce que Philippe ſecond diſoit à Antonio Perez: Faites mes affaires & j'aurai ſoin des vôtres.

Recompenſez liberalement la fidelité des Adminiſtrateurs de tous vos établiſſemens; conſiderez-les comme les meilleurs amis de leur Patrie; mais puniſſez ſevèrement les prévaricateurs à leurs devoirs, qui pour s'enrichir deshonoreroient leurs emplois, parce que l'Etat n'a jamais d'ennemis plus dangereux que les concuſſionnaires? En eſt-il de plus criminels que ceux, qui n'établiſſent leur fortune qu'en retranchant la ſubſiſtance des pauvres confiés à leurs ſoins?

Morale, Recompenſes, Punitions & Bourreaux, voilà quels doivent-être les quatre points cardinaux du Legislateur.

Une bonne morale inſtruit les peuples de tous les devoirs, qui concourent à les réunir en ſocieté. Une bonne Police leur fait obſerver ces devoirs par des recompenſes ou par des châtimens. Mais les Executeurs de la haute Juſtice ne ſont deſtinés, que pour retrancher du ſein de la ſocieté ces hommes pervers, qui par des crimes revoltans, ſe ſont déclarés les

deſtructeurs de la paix ſociale, de l'union & de tous les ſentimens, qui gravent l'humanité & la juſtice dans le cœur humain.

Quels ſont les Etats, qui pourroient longtems tollerer le conſpirateur, le meurtre, le vol, le parjure, le faux-témoignage & l'incendiât ſans accellerer leur propre ruine?

Epargnez autant, qu'il eſt poſſible, l'effuſion du ſang humain: mais, quand il le faut, faites des exemples, en vous ſouvenant toûjours, qu'il vaudroit encore mieux ſauver la vie à un coupable, que de faire mourrir un Calas, un Martin, ou quelqu'autres innocens de cette claſſe infortunée.

N'eſt-ce pas le ſentiment d'humanité, qui donne de l'ame à l'amour de la Patrie? Quelle eſt-elle cette Patrie? ſi non le Corps général de tous les individus, qui en ſont les membres, & qui doivent tous concourir à leur conſervation mutuelle. Vous poſſedez toutes les vertus Cardinales & Theologales. Vous avez la Force, la Prudence & la Temperence. Mais êtes vous Juſte? voilà déja une vertu dont tous ceux, qui ſocient avec vous, ont beſoin. Vous avez la foi & vous croïez les myſtères,

qui

qui doivent opérer votre ſanctification, cela eſt encore à votre avantage, c'eſt vous ſeul, qui en recüeillerez le fruit. Vous eſperez des choſes merveilleuſes, cette eſperance vous conſole en vous montrant dans un Roïaume éternel & de délices, la recompenſe de toutes vos vertus. Pourriez-vous en avoir ſans la charité? Vous ſçavez ce que la plus ſainte Morale en dit. Elle eſt douce, elle eſt humble, elle eſt tollerante, elle n'a point de mauvais ſoupçons, elle vous oblige d'aimer votre prochain & de le ſoulager. N'eſt-ce pas ce que les Grecs & les Romains entendoient par *Humanité?* Vous admirez les ruines de leurs Temples, vous imitez leur Architecture, vous reſuſciteriez Praxitelle . . . Penſez donc quelque fois à Caton, à Publicola, à Pline, à Ciceron, à Titus; tous Heros de Bienfaiſance: mais faites mieux: penſez au modèle de la plus parfaite humanité. Penſez au Samaritain, à la parabole de Lazare & du mauvais Riche. Et vous Miniſtres des Autels, penſez à St. Paul, qui prêchoit gratuitement, & qui travailloit de ſes mains, pour avoir la conſolation de faire du bien aux pauvres.

Copiez toûjours le modèle
Des plus heroïques vertus:
Et ſoit par devoir, ou par zèle,
Imitez les traits de Titus,
Ce Heros de la bienfaiſance,
Ce vrai miroir de la clemence,
Qui fut l'ame de ſes ſuccès:
Lui, qui fit le bonheur de Rome,
Et qui prouva que le grand homme,
Compte ſes jours par ſes bienfaits.

Les Hiſtoriens, qui ſçavent le bon uſage, que l'on peut faire de ſa plume, ne contraſtent les vices des Tirans de l'antiquité que par les vertus des grands hommes, qui ont honorés l'humanité. Ils font abhorrer Tibère pour mieux faire admirer Titus, & chérir ceux, qui lui reſſemblent. Les Poëtes nous peignent un Auguſte dans les dernières années de ſon règne, comme un Prince éclairé, bienfaiſant, humain, judicieux, & Mecène comme un miroir pour les courtiſans, toûjours affable, généreux, de facile accès, & qui ſe faiſoit un merite de protéger les talens. Tout celà tend à faire aimer ceux, qui cultivent les belles connoiſſances. N'eſt-ce pas eux, qui nous ont dit, que quand

un

un Souverain déclare la guerre ſans en avoir un ſujet legitime, qu'il outrage doublement l'humanité? Il dépeuple ſes meilleures Provinces & pour acquerir le vain tître de conquêrant, il les conduit au combat, où des milliers de victimes innocentes ſont ſacrifiées à ſon ambition. Delà une foule de pauvres veuves, des impotens, & des enfans reduits à la dernière misère. O Vous! favoris de la Fortune! tous ces objets ſont-ils indignes de Votre pitié?

Des Législateurs juſtes & intègres, qui ne font que de bonnes loix, pour rendre les hommes heureux, ſont bien plus utiles à la ſocieté. Mais qui ſont ceux, qui en ſont les ſoutiens les plus reſpectables? Ce ſont ces Citoïens vertueux, qui ſe diſtinguent avec le plus d'empreſſement lorsqu'il s'agit de ſecourir les honêtes gens à qui la guerre ou d'autres calamités ont enlevés tout ce qu'ils poſſedoient.

Si ſur deux cents perſonnes, qui joüiſſent de tous les avantages que la fortune & une haute naiſſance peuvent accorder, ils s'en trouvoient ſeulement dix, qui pûſſent affirmer avec certitude, qu'ils n'eprouveront jamais de re-

vers, les autres aïant le droit d'eſperer les mêmes faveurs, on pourroit leur pardonner d'être durs & impitoïables. Mais hélas le vent, qui ſouffle ſur nos Têtes; la nuée, qui renferme le ſouffre & le ſalpêtre; la mer, qui éleve ſes vagues jusques à l'atmoſphère; le feu reſſerré dans les entrailles de la terre, & qui pour en ſortir ébranle ſes flancs, ſont des témoignages trop certains, qu'il n'y a point de Créature, qui puiſſe ſe promettre un bonheur aſſuré. La chaîne des évenemens de notre ſiècle nous le prouve encore mieux.

Examinons les ſituations de tous les peuples de l'Univers, elle ſont établies ſur une Multitude de traités, qui paroiſſent ne tenir à rien. *Tout-eſt rouage, poulies, cordes, reſſorts dans cette immenſe machine*, mais, tous ces reſſorts ne ſont pas d'egale force, ni de même trempe. Si l'un vient à ſe déranger de ſa place ordinaire, nos proſperités risquent de changer de demeures, de porter la joïe chés nos voiſins, & de ne laiſſer auprès de nous que des crêpes & des larmes.

Voilà le miroir, que nous devrions avoir devant nous, & plus particulierement encore

quand

quand nous appercevons des objets dignes de notre bienfaiſance. O Riches!

Ils offrent à vos ïeux, langueurs, ſoupirs, triſteſſes,
Cependant vos treſors regorgent de richeſſes;
Eux n'ont rien; & tandis que vous êtes contens,
Par des maux trop réels ils content les inſtans.
Si vous leur refuſez un ſecour néceſſaire,
Vous ajoûtez encor un poids à leur misère;
Mais ſi par des bienfaits & prompts & généreaux,
Vous daignez adoucir leur ſort trop malheureux,
Vous obtenez toûjours pour votre recompenſe,
Les benedictions de la Toute-Puiſſance,
Et ces plaiſirs ſecrèts, à l'avare inconnûs,
Qui ſont dans votre cœur conduits par les vertus.

En effet la ſatisfaction, que le bienfaiteur trouve en lui même d'avoir appaisé les douleurs d'un infortuné, le réjoüit jusqu'au point de partager la conſolation, qu'il lui a donnée; il ſent, que le plaiſir de faire du bien, doit l'emporter ſur celui d'en recevoir. Tandis

qu'un cœur inſenſible entraine avec lui le remord, que lui cauſe le refus dûr & inhumain, qu'il vient de faire, & pourquoi? parce que ſa proſperité l'aveugle. Eſſaïons de craïonner ſon Portrait en paralelle avec celui du Bienfaiteur, qui l'a precédé. Commençons par le Créſus ignorant & ſans ame.

A l'opulence ſeule il offre ſon hommage,
La Probité ſans faſte & l'irrite & l'outrage;
Il prodigue ſans choix l'eſtime & le mépris,
Et par de faux Clinquans ſes ïeux ſont ébloüis.
Il croit, que la vertu n'eſt rien ſans la richeſſe,
Non non, le ſeul bonheur dépend de la ſageſſe.
L'avare eſt en enfer au centre de ſon or,
Tandis qu'un cœur humain joüit d'un vrai tréſor.
Un riche eſt enchainé par ſa propre fortune.
L'aſpect d'un heritier le bleſſe & l'importune.
Tourmenté de déſirs, de remords déchiré,
De Rivaux, de jaloux, d'ennemis entourré,
La crainte ſuit ſes pas, la fraïeur le moleſte,

L'ho-

L'honête-homme indigné le fuit & le déteſte.
Lui-même il ſe déchire & devient à ſon tour
De ſon cœur inquiét, l'infléxible vautour.
Mais un ami des Dieux, que la raiſon éclaire,
N'eſt de ſon propre bien que le dépoſitaire;
Et l'uſage, qu'il fait d'un riche ſuperflûs,
Dévoile ſon bon cœur & prouve ſes vertus.
Il ſçait prendre à propos ſur ſon œconomie,
Dabord tous les ſecours, qu'il doit à ſa patrie,
Ce qu'il ſe doit à lui, comme vrai Citoïen,
Et ce qu'il doit encore au plus ſacré lien:
Ce qu'il faut reſerver, pour former l'héritage
De tous ſes enfans nés d'un heureux mariage,
Ce qu'il doit mettre à part pour de bons ſer-
viteurs,
Qui de ſes volontés ſoumis obſervateurs,
Auroient ſacrifiés leur ſoins & leur jeuneſſe
Par l'eſpoir d'obtenir du pain dans leur vieilleſſe
Il ſçait, qu'il doit encor de ſa proſperité
Aider ceux, que le ſort tient dans l'adverſité.

Il eſt pour l'etranger civil & ſerviable,
Et pour tous ſes amis prévenant, ſociable,
Sans oſtentation, il eſt grand, généreux;
Et s'attendrit toûjours des pleurs des mal-
heureux.
Il eſt le vrai tableau du parfait honête-homme,
Il eſt pieux, humain, liberal œconome,
Bon père, tendre Epoux, bon maitre & bon
ſujet,
Et la ſocieté ne le perd qu'à regrèt.

Je ſouhaite, mes chers Americains, que ce Portrait ſoit celui de tous vos Coloniſtes, vos Législateurs n'auront pas beaucoup de peine d'en former une Nation heureuſe, & qui aura aſſés de vertus pour acquerir la brillante proſperité, que vous ſouhaite le plus zelé de tous

Vos Admirateurs.

FIN DU TOME SECOND.